

Préambule

Le Comité Régional (COREG) « Démarches territoriales de Développement Durable – Agendas 21 » a été installé en février 2008 en Lorraine. Au sein de cette instance, lieu d'échanges et de concertation présidé par le Conseil Régional et l'État, siège des collectivités, des associations, des chambres consulaires et des représentants de la société civile. En 2010, le COREG a souhaité élargir son champ d'intervention au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et à la territorialisation du Grenelle de l'Environnement en Lorraine.

Pourquoi cette démarche ? Parce que la SNDD permet d'apporter une vision partagée des défis et enjeux de moyen et long terme en matière de développement durable mais également une identification des orientations stratégiques prioritaires et des leviers d'actions publics et privés y contribuant. La SNDD a également vocation à assurer la cohérence et la complémentarité des politiques nationales, transversales et sectorielles en intégrant le Grenelle de l'Environnement. De plus, elle s'intègre totalement dans le rendez-vous de Rio +20 dont l'objet est de renforcer la gouvernance mondiale de l'environnement pour faire face aux crises économiques et écologiques et pour une transition vers une économie verte et équitable créatrice d'emplois.

L'action du COREG a notamment consisté, dans un premier temps, à contribuer à l'élaboration de la SNDD 2010-2013 en donnant un avis dans le cadre du processus de concertation locale qui avait été engagé. C'est cette implication du Comité Régional dans la phase stratégique de la SNDD qui a incité ses membres à s'impliquer davantage dans la phase de suivi de sa mise en œuvre en élaborant un rapport régional.

Ce rapport a pour objet d'illustrer la dynamique en Lorraine et de présenter de manière synthétique les principales avancées dans la prise en compte du développement durable par les différents acteurs. Pour mener cette action, les membres du COREG ont identifié les enjeux et les orientations stratégiques pour la Lorraine et ainsi développé une vision partagée par l'ensemble de ses membres.

La SNDD propose une architecture commune à tous les acteurs pour les aider à structurer leurs propres projets de Développement Durable autour de choix stratégiques et d'indicateurs. Cette architecture est celle du rapport national de la mise en œuvre de la SNDD présenté au Parlement en octobre 2011 et du rapport régional. Toutefois, l'objectif de ce rapport n'est pas de répertorier de manière exhaustive toutes les actions de développement durable menées en Lorraine, mais de valoriser les plus représentatives pour chacun des défis afin qu'elles puissent éventuellement servir de référence aux acteurs souhaitant se lancer dans des actions de développement durable.

De plus, la forte implication des membres du COREG dans cette démarche a été l'occasion de mettre en place une organisation de travail partenarial qui ira bien au-delà de la rédaction de ce rapport. Dans cette optique, le COREG s'est doté de son propre logo pour communiquer sur ses actions. Par ailleurs, un site internet spécialement dédié aux missions du COREG a été créé; le présent rapport y est publié. Pour alimenter cette dynamique autour du développement durable, nous poursuivons les travaux engagés en valorisant en continue sur ce site internet d'autres actions locales qui contribuent elles aussi à la mise en œuvre du développement durable en Lorraine, et nous organiserons en 2012 et 2013 un cycle de conférence pour répondre aux attentes et valoriser ces actions et ce, en partenariat avec les centres de formation des collectivités et de l'État.

Vous retrouverez toutes les actions de ce rapport et bien d'autres sur le site internet du Comité Régional à l'adresse suivante: <http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/>

STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2013

SOMMAIRE



DÉFI n°1

Consommation et production durables

Page 7



DÉFI n°2

Société de la connaissance

2.1 ÉDUCATION ET FORMATION

Page 21



DÉFI n°3

Gouvernance

Page 35



DÉFI n°4

Changement climatique et énergie

Page 49



DÉFI n°5

Transport et mobilité durables

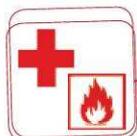
Page 63



DÉFI n°6

Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

Page 75



DÉFI n°7

Santé publique, prévention et gestion des risques

Page 89



DÉFI n°8

Démographie, immigration, inclusion sociale

Page 103



DÉFI n°9

Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

Page 117

Mise en œuvre
de la STRATÉGIE NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010 → 2013

1

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°1

Consommation et production durables



→ Vers une économie verte et équitable



Défi 1: Consommation et production durables

CONTEXTE

ENJEUX

ACTIONS

INDICATEURS

Le contexte national

Notre société se caractérise par une consommation de plus en plus intense de biens et de services, allée à des durées de vie des produits de plus en plus courtes, ce qui accroît nos consommations de ressources naturelles ainsi que nos productions de déchets et de nuisances.

Dans ce contexte, l'enjeu national est d'orienter nos modes de production et de consommation vers une économie plus durable, qui limite ses impacts sur l'environnement tout en améliorant notre compétitivité, notre qualité de vie ainsi que les conditions sociales de production. Bien qu'il les inclue pleinement, cet enjeu ne se limite pas au seul développement des technologies vertes ou à la croissance verte de certains secteurs notamment ceux liés à l'énergie, à l'environnement ou aux technologies de l'information. Il concerne l'ensemble des activités, tout particulièrement celles liées aux produits de grande consommation comme le secteur agroalimentaire et se décline à chaque étape du cycle de vie des produits.

Le Grenelle Environnement a agi en ce sens au travers de nombreuses mesures concernant les secteurs de l'énergie, du bâtiment, des transports,... et a mis en exergue la nécessité d'agir sur l'offre (visibilité, crédibilité et accessibilité des produits) et sur la demande (en incitant les acteurs publics à faire évoluer leurs politiques d'achat et d'investissement).

Le contexte et les enjeux en Lorraine

L'Etat, les Collectivités, les Chambres Consulaires animent les politiques locales de développement économique, l'enjeu étant d'agir de manière équilibrée sur l'offre et la demande.

Pour développer l'offre de produits et de services :

Les acteurs en Lorraine privilégient les actions qui traduisent au plan régional **les mesures du Grenelle de l'environnement** et du **plan Ecotech 2012** avec pour objectifs de renforcer la compétitivité des entreprises et PME et de créer de nouvelles activités grâce à l'innovation dans le domaine des produits et des procédés propres. Le domaine du bâtiment est un domaine privilégié (qualité de vie, énergie, matériaux,...).

Dans les domaines des éco industries et éco technologies, les filières prioritaires sont celles couvertes par les **2 pôles de compétitivité** dont les projets phares s'inscrivent dans l'appel à projets national des « investissements d'avenir ».

- **Pôle HYDREOS** (qualité de l'eau, maîtrise des polluants...)

- **Pôle FIBRES** (les fibres naturelles, les éco-matériaux dans la construction...)

Mais l'enjeu consiste également à faire évoluer les pratiques professionnelles des petites entreprises. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle au travers du Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises (CNIDEP) agit en ce sens. Ce « **Pôle technologique d'Innovation technologique de l'Artisanat** » accompagne les petites entreprises au niveau local mais est ressource sur le sujet pour les Chambres des Métiers et de l'Artisanat de France. Il agit en partenariat avec d'autres acteurs notamment au sein du **Réseau Environnement Entreprises Lorraines** (REEL).

Pour encourager la demande en Lorraine, le levier de la commande publique pourrait être un bon point de départ. Dans le cadre des marchés que les donneurs d'ordre publics (administrations, collectivités) passent pour des prestations de construction, d'entretien ou de services, il s'agit d'introduire un volet environnemental et un volet social afin de privilégier les entreprises qui intègrent ces deux composantes dans leurs réponses aux appels d'offres. A titre d'exemple, la Communauté Urbaine du Grand Nancy s'est engagée dans cette démarche en mettant en place un Livret Vert et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle quant à lui, a instauré une politique d'aide aux communes intégrant neuf critères tous liés au développement durable.

PILOTES DEFI **DREAL Lorraine**

MARCELET Richard

☎ : 03 87 56 42 27

✉ :

richard.marcelet@developpement-durable.gouv.fr

Chambre des Métiers
Artisanat 54 - CNIDEP

Philippe MUCCHIELI

Vanessa BROT

☎ : 03 83 65 60 88

✉ :

philippe-mucchielli@cnidep.com

Vanessa.brot@cnidep.com

Défi 1: Consommation et production durables

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Agir simultanément sur l'offre et la demande et développer l'information sur les qualités écologiques et sociales des produits pour changer les comportements

Il s'agit d'informer les consommateurs pour permettre un changement de comportement, et d'encourager toute la chaîne de production et de distribution à améliorer la qualité écologique de leur offre.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D1-01	FFB	Les Pros de la Performance Énergétique
D1-02	CAPEB	Label « Eco artisan »

Choix stratégique 2: Rendre accessibles au plus grand nombre les produits et services plus durables

Favoriser le développement des produits et services plus durables en adoptant des politiques d'achat exemplaires.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D1-03	CUGN	Livret Vert du Grand Nancy
D1-04	Carrosserie MULLER (54)	Le DD dans l'activité d'un artisan : Carrosserie MULLER

Choix stratégique 3: Soutenir l'économie verte et l'innovation des entreprises

Soutenir et accompagner les acteurs économiques pour faire évoluer leur pratique professionnelle et développer des filières industrielles contribuant au développement de l'économie verte.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D1-05	CNIDEP	Démarche « artisan durable »
D1-06	REEL	Réseau Environnement Entreprises Lorraines
D1-07	Pôle FIBRES	Pôle FIBRES - Eco-conception: action collective CIM ECO
D1-08	CMA 88	Je suis artisan, j'agis pour l'environnement

Choix stratégique 4: Développer une production agroalimentaire plus durable

Il s'agit d'encourager l'agriculture biologique au niveau local, la certification environnementale des exploitants ; la mise en place du plan écophyto 2018, et d'intégrer les principes du développement durable dans les formations initiales et continues des acteurs.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D1-09	DRAAF	Edition 2012 des trophées de l'agriculture durable en Lorraine
D1-10	Conseil général 57	« Mangeons Mosellan »

Défi 1: Consommation et production durables

Les indicateurs lorrains

Le nombre d'actifs en emploi dans l'économie verte en Lorraine

Source : Observatoire Régional de l'Emploi, des Formations et de la Qualification en Lorraine.

Année	2010	2011	2012	2013
Valeur		105 641 soit 11 % des actifs		

Informations sur l'indicateur : Cet indicateur évolue non seulement en fonction de l'évolution du nombre d'emplois verts et verdissants sur la base d'une même liste, mais aussi de l'évolution éventuelle de la liste de ces emplois telle que définie au niveau national par le Commissariat Général au Développement Durable.

Surface agricole biologique (couverture et évolution)

Source : Observatoire des territoires DATAR



Informations sur l'indicateur: Les superficies totales en agriculture biologique comprennent :

- les surfaces « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée et dont la production peut être commercialisée avec la mention « agriculture biologique » ;
- les superficies en conversion (la durée de conversion variant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes).

Commentaire: la surface agricole biologique en Lorraine était en 2008 proche de la moyenne nationale de 2.1%, le département des Vosges étant le plus actif sur le sujet. Pour rappel, la loi Grenelle 1 a fixé un objectif de 6% fin 2012 et 20% en 2020.

Fiche action n° D1-01

Les Pros de la Performance Énergétique®

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

C'est une marque créée par la Fédération Française du Bâtiment en 2009. Être un Pro de la Performance Énergétique permet de valoriser tous les efforts réalisés par l'entreprise (notamment de qualification des employés) pour répondre aux objectifs ambitieux du Grenelle.

Défi et choix stratégique

D1-CS1 : Agir simultanément sur l'offre et la demande et développer l'information sur les qualités écologiques et sociales des produits pour changer les comportements.

Actions réalisées

Un Pro de la performance énergétique est une entreprise artisanale ou une PME qui apporte des réponses pertinentes aux différents marchés de la performance énergétique. Il propose à ses clients :

- un savoir-faire reconnu par une tierce partie ;
- un diagnostic et des préconisations de travaux ;
- une offre d'amélioration partielle ou globale adaptée au bâtiment ;
- un engagement de performance sur la consommation conventionnelle ;
- un suivi personnalisé après travaux.

Actions réalisées :

- FEEBAT propose des formations « performance énergétique des bâtiments ».
- L'entreprise signe la Charte « Bâtir Avec l'Environnement » ® et s'engage à réduire les impacts environnementaux, former son personnel aux bonnes pratiques environnementales, proposer les meilleures solutions techniques, intégrer les impacts environnementaux et sécuriser ses clients par la garantie des travaux réalisés.
- Kits de communication à destination des artisans et chef d'entreprise.
- Promotion de la marque Les Pros de la Performance Énergétique®.

Acteurs impliqués

Fédération Française du Bâtiment, Fédération Française du Bâtiment Lorraine, Fédérations Départementales du Bâtiment et des Travaux Publics (54, 57, 55, 88).

Résultats et perspectives

La démarche « Les Pros de la Performance Énergétique® » sert l'ensemble des marchés, le neuf, la rénovation, les marchés du diffus (maison individuelle, petit collectif, petit commerce, bureau), les marchés structurés (grand collectif, tertiaire, bâtiments publics). Trois types d'approche sont possibles :

1. L'entreprise qui privilégie l'excellence dans son métier d'origine et qui souhaite valoriser auprès de ses clients son savoir-faire spécifique dans le domaine de la performance énergétique ;
2. L'entreprise qui préconise à ses clients un bouquet de travaux nécessitant l'intervention d'autres corps de métiers ;
3. L'entreprise qui répond aux attentes des clients souhaitant l'amélioration globale de leur bâtiment avec un engagement sur la performance énergétique. Il s'agit en particulier des entreprises qui s'inscrivent dans le cadre de l'éco-prêt à taux zéro, option performance globale.

En étant Pro de la Performance Énergétique®, on est « Reconnu Grenelle Environnement », futur critère pour le conditionnement des aides publiques. Cette mention RGE permet aussi d'identifier plus clairement la qualité des installations concernant des travaux d'économie d'énergie et des équipements utilisant des énergies renouvelables.



FFB LORRAINE

62, rue de Metz
 CS 83333
 54014 NANCY CEDEX

☎ : 03 83 37 23 63

✉ :
contact@lorraine.ffbatiment.fr

www.lorraine.ffbatiment.fr

www.performance-energetique.lebatiment.fr

Fiche action n : D1-02

Label « ECO ARTISAN »

DÉFI n°1 Consommation et production durables

Défi et choix stratégique

D1-CS1 : Agir simultanément sur l'offre et la demande et développer l'information sur les qualités écologiques et sociales des produits pour changer les comportements.

Actions réalisées

ECO Artisan® : est un signe de reconnaissance de qualité délivré à des entreprises du bâtiment qui s'engagent à respecter un référentiel comportant des exigences relatives à l'amélioration des performances énergétiques des logements et au respect de l'environnement.

Ces exigences s'articulent autour de 3 grands engagements :

- une évaluation thermique du logement,
- des conseils aux clients,
- des travaux, vérifiés par le professionnel, offrant des solutions d'amélioration de la performance énergétique du logement.

Ce signe de reconnaissance est un label, dont la marque ECO Artisan® a été déposée, par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) en 2008.

Quelques exemples d'actions réalisées :

- Formation FEEBAT
- QCM
- Promotion du label ECO ARTISAN (communication, réunion...)
- Kit à destination des artisans

Le site internet de la CAPEB dédié au label « éco-artisan » :

<http://www.eco-artisan.net/>

Acteurs impliqués

- CAPEB Moselle.

Résultats et perspectives

- Des performances thermiques des logements.
- Aider les entreprises à préserver leur place sur les marchés de l'amélioration des performances thermiques des bâtiments.

CAPEB Moselle

DIDIER Pauline
39, avenue des deux
fontaines
57000 METZ

☎ : 03 87 16 24 85

✉ :
[Capeb57-
pauline@orange.fr](mailto:Capeb57-pauline@orange.fr)

Fiche action n° D1-03

Livret Vert du Grand Nancy

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

DÉFI n°3
Gouvernance

Intégrer un critère « prise en compte du développement durable » dans toutes les procédures de marchés publics de la Communauté urbaine.

Défi et choix stratégique

D1-CS2 : Rendre accessibles au plus grand nombre les produits et services plus durables.

Actions réalisées

Le « Livret Vert », annexé à l'acte d'engagement permet, à travers un questionnaire en deux volets de mieux connaître toutes les initiatives prises par les entreprises en matière de développement durable.

- Une première partie concerne la dynamique environnementale de l'entreprise : démarches entreprises par la société dans les thématiques énergies, eau, biodiversité, paysage, déchets, transports, santé...
- La seconde partie recueille les propositions de l'entreprise pour une mise en œuvre durable du marché (valeur technique, moyens humains, matériels...). Cette partie prend part à la notation des offres à hauteur de 15 %.

Les collectivités locales représentent le premier investisseur public, car elles réalisent à elles seules les ¾ du montant total des investissements publics.

Au travers de la commande publique, elles disposent donc d'un puissant levier pour favoriser l'émergence de filières et de produits éco-responsables.

Acteurs impliqués

- Communauté Urbaine du Grand Nancy en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et la CCIT 54,
- Communes et entreprises du territoire.

Résultats et perspectives

- Mi 2011 – mi 2012 : phase d'expérimentation sur une vingtaine de marchés tests.
- Début 2013 : généralisation avec un programme de formation prévu pour les agents et les entreprises.

Communauté Urbaine du Grand Nancy

22-24, viaduc Kennedy
54035 NANCY cedex

☎ : 03.83.91.82.34

✉ :
ludovic.entemeyer@grand-nancy.org

www.grand-nancy.org

Fiche action n° D1-04

DÉFI n°1 Consommation et production durables

Le développement durable dans l'activité d'un artisan : Carrosserie MULLER

Déjà Relais Vert Auto et lauréate nationale des Trophées Stars & Métiers dans la catégorie « stratégie globale d'innovation », la carrosserie Muller a démarré la démarche CAPEA (Cycle d'Amélioration des Performances de l'Entreprise Artisanale) Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN), une opération d'accompagnement au Développement Durable des entreprises artisanales de la CUGN qui vise à accompagner les entreprises dans une démarche intégrant les trois volets du développement durable.

En 2011, elle a obtenu la marque « Artisan durable » décernée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle sur les critères de l'économie, du social et de l'environnement.

Défi et choix stratégique

D1-CS2 : Rendre accessibles au plus grand nombre les produits et services durables.

Actions réalisées

La cible : clientèle et salariés de la carrosserie.

Les objectifs : utiliser des produits moins polluants, mettre en place des technologies propres, privilégier les investissements permettant une amélioration des conditions de travail et une meilleure ergonomie.

La démarche :

- Hiérarchisation des activités ;
- Formation du personnel ;
- Utilisation de technologies propres (peinture à l'eau, nettoyeurs de pistolets issus de biotechnologies écologiques ; robots de peinture).

Les moyens et ressources mobilisés : recherche constante de technologies propres et formation du personnel,

Adresse du site internet dédié à l'action : www.carrosseriemuller.com .

Acteurs impliqués

Initiateurs : Monsieur Muller

Partenaires : Centre National des Professions de l'Automobile, Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Résultats et perspectives

La recherche constante d'amélioration des processus conduit la Carrosserie Muller à investir dans des équipements et des services respectueux de la santé et de l'environnement.



Carrosserie Muller

17-19, rue Marcel Brot
54000 Nancy

☎ : 03 83 37 20 42

www.carrosseriemuller.com

Fiche action n° D1-05

Démarche « Artisan durable »

DÉFI n°1 Consommation et production durables

Avant le déploiement du Grenelle Environnement, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle au travers de son Pôle d'Innovation le Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises (CNIDEP) a mené une action régionale de sensibilisation, d'information, de formation et de promotion des artisans du bâtiment dans le domaine de l'éco-construction et des performances énergétiques.

Défi et choix stratégique

D1-CS3 : Soutenir l'économie verte et l'innovation des entreprises.

Actions réalisées

La première cible de cette opération était les 11 500 entreprises artisanales du bâtiment en Lorraine (chiffre 2007). Il s'agissait d'accompagner ces entreprises à mettre en œuvre les principes, réglementations et techniques qui visent à rénover ou à construire des bâtiments à haute performance énergétique et utilisant des matériaux sains.

L'opération s'adressait aussi aux clients qui souhaitent avoir des entreprises capables de faire de tels travaux. Les consommateurs lorrains peuvent trouver des entreprises compétentes dans ces domaines sur le site internet www.artisans-durables.fr, qui est une base de données d'artisans sélectionnés sur certains critères (inscription gratuite pour les entreprises).

La formation des professionnels : Les artisans ont largement participé aux formations d'une journée, mises en place par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Ces formations « Bâtiment durable » traitaient des techniques et équipements, mais aussi du marché, de la réglementation et des fondamentaux pour faire des bâtiments performants : des professionnels compétents et une coopération entre tous les corps de métiers présents sur un chantier.

Acteurs impliqués

Initiateur : le CNIDEP (création informatique par JCD).

Partenaires : les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de Lorraine, la Fédération du Bâtiment Lorraine.

Financeurs : la Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS), la Région Lorraine, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) de Lorraine, les partenaires.

Résultats et perspectives

Plus de 150 artisans lorrains ont suivi les formations « bâtiment durable », une trentaine d'entreprises sont inscrites aujourd'hui sur le site internet.

Ce résultat un peu décevant, qui semble refléter ceux d'opérations similaires lancées à peu près en même temps (Éco artisan de la CAPEB, Les Pros de la Performance Énergétique de la FFB), s'explique par un contexte de crise économique : les préoccupations des entreprises ont été détournées de leur ouverture à ces nouveaux marchés de rénovation pour se focaliser plutôt vers leur survie économique.

Aujourd'hui, les entreprises intègrent progressivement ces nouveaux domaines, mais sont dans l'attente du développement du marché. Elles se spécialiseront réellement quand les contraintes réglementaires seront effectives sur le terrain, et quand les clients trouveront les budgets nécessaires pour investir. C'est une action de longue haleine, qui doit absolument être poursuivie pour espérer atteindre les objectifs du Grenelle sur les axes du bâtiment.



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle - CNIDEP

4, rue de la Vologne
54520 Laxou

☎ : 03 83 95 60 88

✉ :
cnidep@cnidep.com

www.artisans-durables.fr

Fiche action n° D1-06

DÉFI n°1 Consommation et production durables

REEL (Réseau Environnement Entreprises Lorraines)

Créé en 1998 à l'initiative de l'ADEME, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'Etat, la Région Lorraine et le réseau consulaire lorrain, le REEL a pour vocation de fédérer les compétences de partenaires régionaux (porteurs de projet et financeurs) au service des PME en matière de développement durable. Il vise notamment à sensibiliser les entreprises aux problématiques environnementales, proposer des actions les incitant à réduire leur impact sur l'environnement, favoriser les échanges et les bonnes pratiques, à contribuer à la valorisation des entreprises lorraines exemplaires en la matière.

Défi et choix stratégique

D1-CS3 : soutenir l'économie verte et l'innovation des entreprises.

Actions réalisées

Depuis 1998, les partenaires du REEL ont proposé plus de 70 opérations collectives ciblant plus de 5000 entreprises. Actuellement 14 de ces opérations sont en cours.

Toutes les thématiques du développement durable/volet environnement sont abordées dans le réseau: achats responsables, air, bilan carbone, conditions de travail, déchets, eau, éco-conception, écolabels, éco-entreprise, économies d'énergie, énergies renouvelables, management environnemental, recyclage, responsabilité sociétale des entreprises, santé, sécurité, stratégie de développement durable, transports et mobilités durables.



Le REEL dispose d'un portail d'information régulièrement mis à jour : actualités, agenda, documentation, informations juridiques, valorisation des entreprises lorraines, actions et projets en cours...ainsi qu'une e-letter bimensuelle.

ADEME

Marie-Christine
DORST
Olivier BENOIT

AERM

Sandrine GRAFF
✉ : sandrine.graff@eau-rhin-meuse.fr

DIRECCTE-Pole3E

Stéphanie MONIN
✉ : Stephanie.monin@direccte.gouv.fr

Conseil Regional

Jean-Christophe COUR

CCIRL

Cyrielle MULLER
✉ : cyrielle.muller@lorraine.cci.fr

Acteurs impliqués

Financeurs : ADEME, AERM, DIRECCTE, REGION,

Opérateurs : CCIRL, CCIT54, CCIT55, CCIT57, CCIT88, CNIDEP, AFT-IFTIM, FFB, AFNOR, CETIM, Union Graphique Lorraine, Pôle de compétitivité Fibres, Association du Parc d'Activité Nancy Sud, AGEME,...et tout porteur de projet collectif validé par le comité des financeurs.

Résultats et perspectives

A fin avril 2012, le site internet du REEL compte 1073 abonnés pour une moyenne de 4000 pages vues par mois. Mise à jour prochaine des bases de données des prestataires environnement en Lorraine.

Fiche action n° D1-07

DÉFI n°1 Consommation et production durables

Pôle FIBRES - Eco-conception: action collective CIM ECO

Avec 33 entreprises et 2 centres techniques engagés, CIM ECO® est aujourd'hui le programme le plus significatif au plan national d'accompagnement des entreprises à la conception de produits performants, innovants et plus respectueux de l'environnement.

Défi et choix stratégique

D1-CS3 : Soutenir l'économie verte et l'innovation des entreprises.

Actions réalisées

Depuis 2009, le pôle de compétitivité Fibres mène CIM ECO®, programme de développement des Compétences en Ingénierie et Marketing de l'ECO-conception, auprès de 33 entreprises dans les régions Lorraine et Alsace. Le programme se distingue par la conduite de réflexions avec l'entreprise sur sa stratégie et le marketing des produits. Ainsi, il apporte une vision globale aux entreprises et leur permet d'entrer dans une démarche de développement durable. Les retours d'expérience sont très positifs : l'avance stratégique que confèrent l'éco-conception et bien sûr la commercialisation de produits plus verts, la mobilisation des salariés autour d'un projet valorisant, réduction des coûts, une meilleure productivité, des gains de communication...

L'accompagnement se déroule en 4 phases depuis l'acquisition des compétences, la réflexion stratégique, à la mise en œuvre de la démarche au sein de l'entreprise et la valorisation du produit sur le marché, jusqu'au retour d'expérience.



Acteurs impliqués

L'action collective CIM ECO® a été initiée par le Pôle de Compétitivité Fibres et développé en partenariat avec l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA) et une vingtaine de partenaires.

Financeurs : l'ADEME, la Région Lorraine, la Région Alsace, la Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS).

Résultats et perspectives

- 33 entreprises accompagnées (5 d'entre elles sont les 1ères en France à avoir été évaluées AFAQ éco-conception / 3 participent aux réflexions nationales sur l'affichage environnemental), 2 centres techniques formés,
- Commercialisation de produits éco-conçus,
- Créations d'emplois,
- Intégration du développement durable dans les stratégies des entreprises,

Perspectives : poursuite de l'action sous d'autres formes : diagnostics individuels, nouvelle action collective en cours.

Pôle de Compétitivité Fibres

Epinal / Metz /
Strasbourg

☎ : 03 29 29 61 89

✉ :
contact@polefibres.fr

www.polefibres.fr

Fiche action n° D1-08

Je suis artisan, j'agis pour l'environnement

DÉFI n°1 **Consommation** **et production** **durable**

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges s'associe annuellement à la manifestation nationale de la semaine du Développement Durable. En 2012, une opération de promotion et de sensibilisation sur les bonnes pratiques des entreprises artisanales vosgiennes est mise en place. La première phase de promotion consiste à diffuser journalièrement un portrait d'entreprise sur Vosges Télévision. La deuxième phase de sensibilisation consiste à utiliser les reportages vidéos pour montrer le caractère reproductible de la démarche.

Défi et choix stratégique

CS3 : Soutenir l'économie verte et l'innovation des entreprises.

Actions réalisées

Le lancement de cette opération a eu lieu du 2 au 6 avril 2012 par la diffusion de 5 portraits d'entreprises artisanales sur Vosges Télévision pendant la semaine du développement durable.

Les vidéos sont consultables sous ce lien : <http://www.vosgestelevision.tv/emission.php?id=80>
Les vidéos seront ensuite utilisées comme un outil pédagogique pour les futurs artisans et les entreprises artisanales dans le cadre de nos actions de sensibilisation (salon, réunion d'information, formation).

Les objectifs sont de :

- développer l'image et la notoriété de l'entreprise artisanale
- Engager les entreprises artisanales dans une démarche de développement durable pérenne sur le territoire en montrant le caractère reproductible des démarches

Plus d'informations sur le site internet dédié à l'action : www.cma-vosges.fr dans la rubrique « je suis artisan / développement durable ».



Acteurs impliqués

Initiateur : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges,

Partenaires : Le Conseil général des Vosges et Vosges télévision,

Financeurs : Le Conseil General des Vosges et agence de l'eau Rhin-Meuse.

Résultats et perspectives

- Sensibilisation de 300 porteurs de projet dans le cadre du stage de préparation à l'installation et de 50 entreprises artisanales par an.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES VOSGES

22 rue Leo Valentin
88000 EPINAL

☎ : 03 29 69 55 84

✉ :
d.grevisse@cma-vosges.fr

www.cma-vosges.fr

Fiche action n° D1-09

Édition 2012 des trophées de l'agriculture durable en Lorraine

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

Les trophées de l'agriculture durable récompensent chaque année depuis 2008 des démarches exemplaires en matière d'agriculture durable. Les deux gagnants de la sélection lorraine 2012 ont été distingués au niveau national.

Défi et choix stratégique

D1-CS4 : Développer une production agroalimentaire plus durable.

Actions réalisées

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, avec le soutien financier du Crédit Agricole, organise depuis quatre ans ce concours national. Ces « trophées » sont décernés dans deux catégories : « agriculteurs » et « structures d'appui ». Le concours comporte des étapes régionales, les projets distingués à ce niveau concourant ensuite pour l'étape nationale. En Lorraine, un jury associant les organisations citées ci-dessous a attribué les récompenses, lors d'une cérémonie présidée par le Préfet de région.

Plus d'informations sur le site internet :

http://draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/tdd_cle868811.pdf

Acteurs impliqués

Initiateurs: MAAF (DRAAF Lorraine), Crédit agricole de Lorraine,

Partenaires: Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR), DREAL, Université de Lorraine (ENSAIA), Chambre régionale d'agriculture, Conseil régional de Lorraine,

Financeurs: MAAF (DRAAF Lorraine), Crédit agricole de Lorraine.

Résultats et perspectives

Les lauréats régionaux 2012 sont :

- Dans la catégorie exploitants : M. et Mme HOTTIER, SCEA des Hauts de Fensch (Moselle), pour la restauration de pelouses calcaires par les brebis et agriculture périurbaine. Ce projet a obtenu une mention au niveau national.

- Dans la catégorie structures : le projet de Terres de liens Lorraine. Il concerne la préservation du foncier agricole et d'aide à l'installation en agriculture biologique grâce à l'épargne citoyenne. Ce dossier a été sélectionné comme co-lauréat par le jury national.

Ces deux projets mettent l'accent sur les potentialités de l'agriculture, notamment périurbaine, pour fournir des services, éco-systémiques, ou dans le domaine social.

La description de ces projets, en tant que « bonnes pratiques », a fait l'objet d'une large diffusion, notamment grâce au canal du Réseau rural lorrain.

DRAAF de Lorraine

76, avenue André
Malraux
57046 Metz cedex 01

☎ : 03 55 74 11 00

✉ :
direction.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr

<http://draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr>

Fiche action n° D1-10

« Mangeons mosellan »

DÉFI n°1 Consommation et production durables

Le Conseil Général de la Moselle avec le soutien technique de la Chambre d'Agriculture apportent leur appui aux agriculteurs, éleveurs et viticulteurs mosellans autour d'objectifs clairs : Développer, à travers les circuits courts et les circuits locaux la vente directe, les marchés, la rentabilité économique, l'emploi et la professionnalisation des filières agricoles et viticoles mosellanes. Permettre à chaque famille de Moselle un accès facilité aux meilleurs produits du terroir. Encourager les pratiques « éco-responsables » tant chez les agriculteurs que chez les consommateurs.

Défi et choix stratégique

D1-CS4 : Développer une production agroalimentaire plus durable.

D1-CS2 : Rendre accessibles au plus grand nombre les produits et services plus durables.

Actions réalisées

Créée et développée depuis maintenant 2 ans, la démarche de sensibilisation et d'information ciblée sur le thème de « mangeons mosellan » réunit d'ores et déjà près de 150 agriculteurs-producteurs et a touché en 2009-2010 plusieurs dizaines de milliers de consommateurs.

De plus, le Conseil Général expérimente l'initiative "mangeons mosellan" dans 20 collèges volontaires. L'objectif immédiat est d'organiser la demande des restaurants scolaires des collèges afin de la rendre accessible aux producteurs locaux et départementaux.

Acteurs impliqués

- Conseil Général de la Moselle
- Chambre d'Agriculture de la Moselle
- Agriculteurs et producteurs de Moselle



(Crédits : service de la communication
CG57/Florent Doncourt)

Résultats et perspectives

« Mangeons mosellan » constitue une mise en valeur des produits mosellans par les agriculteurs. L'offre mosellane est aujourd'hui loin de satisfaire les nombreuses et régulières demandes, formulées par les consommateurs. Pour faire face à cette demande croissante, une charte de commercialisation est en cours de rédaction afin d'élargir le champ d'action de cette mesure.

Conseil Général 57
Isabelle KNOEPFFLER
Chargée de
Développement

Hôtel du Département
1, rue du Pt Moreau
BP 11 096
57036 METZ Cedex1

☎ : 03 87 78 07 28

✉ :
isabelle.knoepffler@cg57.fr

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°2

Société de la connaissance

Éducation et formation





Défi 2: Société de la connaissance Éducation et formation

CONTEXTE

L'égal accès pour tous à l'éducation, à la formation et à la culture est un facteur majeur de cohésion sociale. De plus, l'éducation et la formation permettent de former les citoyens **aux enjeux fondamentaux du développement durable**, afin d'acquérir les savoir-faire et les savoir-être indispensables pour s'adapter aux évolutions du monde et de la société.

ENJEUX

Ces évolutions impliquent, d'une part, **un effort d'anticipation** pour bénéficier des nouvelles possibilités qui se présentent et, d'autre part, une gestion de la transition entre anciennes et nouvelles activités. **La formation professionnelle initiale et continue** y contribuera significativement.

ACTIONS

Ainsi, **le développement durable a été intégré dans l'ensemble des programmes d'enseignement** de l'école primaire au lycée, dans les référentiels de l'enseignement agricole et dans l'enseignement supérieur (troisième circulaire de généralisation de l'éducation au développement durable du Ministère de l'Éducation Nationale N°2011-186 du 24 octobre 2011).

INDICATEURS

Le plan national de mobilisation des métiers et des territoires pour les emplois liés à l'économie verte, lancé en 2010, vise également à favoriser l'évolution des métiers, en vue de s'adapter à la transition des activités induite par le développement durable.

Défi transversal aux huit autres défis, l'éducation et la formation représentent une des clés de l'efficacité de la politique nationale de développement durable. Elles constituent un volet indispensable des stratégies nationales et régionales et figurent dans la plupart des plans et programmes liés à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement.

Le contexte et les enjeux en Lorraine

En Lorraine, les initiatives et projets d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se multiplient, portés par des acteurs de différents horizons, à différentes échelles du territoire : des associations, des collectivités locales, des établissements publics, des entreprises mènent des actions diverses vers des publics variés : Connais ton parc (PNR de Lorraine), les classes d'eau (Agence de l'Eau Rhin-Meuse), à l'école de la forêt (ONF).

Les acteurs lorrains de l'EEDD affirment **une volonté commune de développer la concertation et le partenariat** entre institutions et acteurs de la société civile, en vue de développer l'EEDD en Lorraine, vers le public scolaire, mais également le jeune public hors temps scolaire, le grand public, les élus et techniciens des collectivités et les entreprises.

Cet engagement, affiché lors des troisièmes assises régionales de l'EEDD le 27 juin 2009, s'est concrétisé par la constitution du **comité de préfiguration d'un Espace Régional de Concertation (ERC) autour de l'EEDD** en 2011. Ce groupe composé de représentants des différentes sphères de la société, animé par le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (GRAINE), pose actuellement les bases d'un lieu de rencontre, d'échanges et de débat en faveur de l'EEDD en Lorraine.

La plate-forme EEDD des Vosges, co-animée par le Conseil Général et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Vosges, réunissant une cinquantaine d'acteurs de l'éducation et de l'environnement, ainsi que le projet « **REPÈRES pour le développement durable** » visant à la création d'un portail Internet des ressources éducatives en EEDD, témoignent également de cette dynamique partenariale forte autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Lorraine.

PILOTES DEFI

Conseil Général des Vosges

Catherine GRANDJEAN

☎ : 03 29 29 87 74

✉ : cgrandjean@cg88.fr

DREAL Lorraine

Claudine ULPAT

☎ : 03 87 56 42 23

✉ :

claudine.ulpat@developpement-durable.gouv.fr

GRAINE Lorraine

Pascal PLUMET

☎ : 09 50 93 67 63

✉ :

grainelorraine@yahoo.fr

Défi 2: Société de la connaissance Éducation et formation

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Adapter et renforcer les dispositifs de formation dans les domaines clés du développement durable

Il s'agit d'**adapter les dispositifs de formation initiale et continue**, afin de développer les compétences nécessaires à la mutation des activités face aux défis d'une économie verte et durable.

En Lorraine, un effort particulier est fait pour accompagner **l'évolution des métiers dans les domaines du bâtiment et des énergies renouvelables**.

Il s'agit également de **développer l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)** en Lorraine de manière concertée et complémentaire entre les acteurs locaux à l'initiative d'actions en ce sens. Cet objectif commun nécessite un effort de **formation et d'accompagnement des enseignants et formateurs**.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D2-01	Maisons de l'Emploi du Grand Nancy, de la Meuse et de la Déodatie	L'expérimentation « Maisons de l'Emploi et développement durable » en Lorraine
D2-02	CRDP Lorraine et GRAINE Lorraine	« REPERES » pour un développement durable, portail Internet de l'EEDD en Lorraine
D2-03	Région Lorraine - Conseil Général des Vosges et PNR des Ballons des Vosges	Des Agendas 21 dans les établissements scolaires lorrains
D2-04	Lycée agricole de Mirecourt	Préservation de la chouette chevêche

Choix stratégique 4: Développer la formation du grand public au développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable inclut la sensibilisation, l'information et la formation du grand public aux enjeux du développement durable, avec l'ambition de **faire évoluer les comportements des citoyens ainsi que leurs choix de consommation et de mode de vie**.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D2-05	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Lorraine	Encourager la pratique des sports de nature en accueil collectif de mineurs comme un moyen d'éduquer à l'environnement
D2-06	Conseil Général des Vosges	« Vosges, le plus beau est avenir »
D2-07	FLORE 54	Les rendez-vous nature de Laxou
D2-08	CNIDEP	ECOMET, site Internet de sensibilisation à l'environnement des jeunes en apprentissage

Défi 2: Société de la connaissance Éducation et formation

Choix stratégique 5 : Former les décideurs publics et privés aux enjeux du développement durable

Les démarches de développement durable engagées par les collectivités locales représentent des leviers essentiels pour agir sur les territoires et toucher les citoyens, les familles, mais aussi les acteurs qui interviennent à ces échelles (entreprises, établissements publics, associations...).

Les réseaux d'entreprises se mobilisent également pour sensibiliser les dirigeants privés pour qu'ils intègrent les enjeux du développement durable dans leur fonctionnement, leurs productions et leurs stratégies commerciales.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

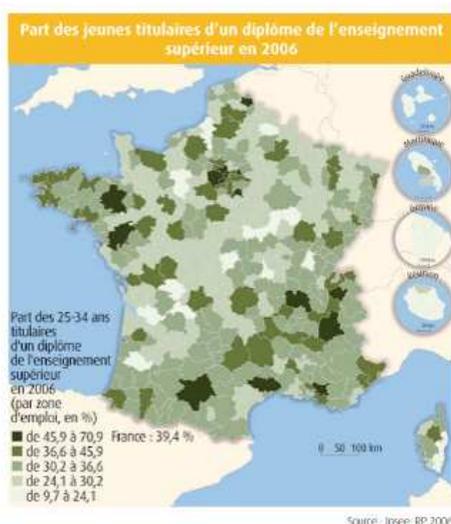
D2-09	Association des Maires des Vosges	Catalogue « Détours vosgiens du développement durable »
D2-10	Pôle HYDREOS	ECODIRES : École de formation au management de l'innovation par la Responsabilité Sociétale des Organisations

Remarques : Les actions du sous-défi 2.2 : Recherche et Développement ont été rattachées au défi1.

Défi 2: Société de la connaissance Éducation et formation

Les indicateurs lorrains

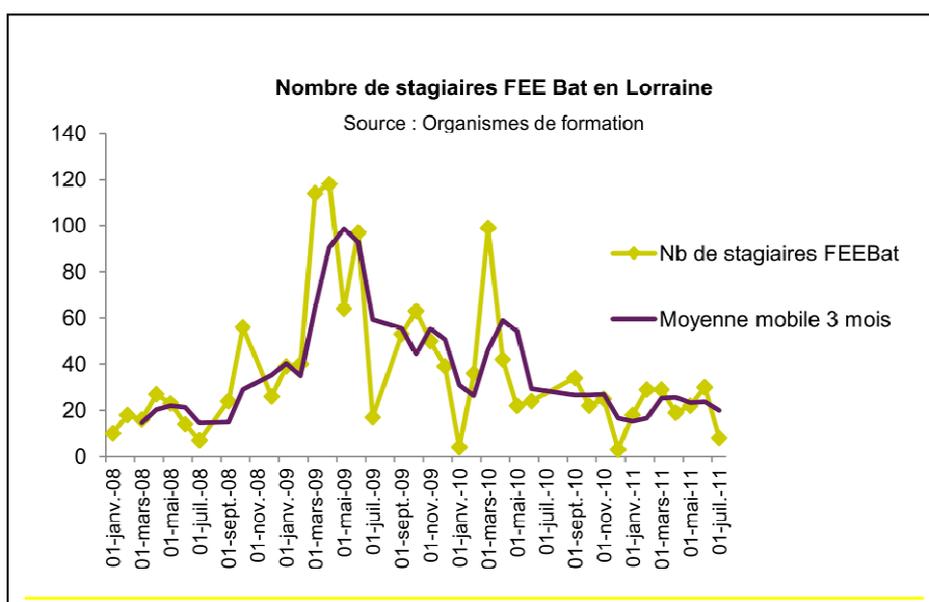
Part des 25-34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur



Commentaire: En lorraine, la part des 25-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur s'élève à 34,7% en 2006. L'écart avec les 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur est de 13 points, ce qui montre une évolution porteuse.

Source : Etudes & documents n°57, novembre 2011, CG DD SOeS – DATAR Observatoire des territoires

Nombre de stagiaires FEEBAT en Lorraine (dispositif de formation aux économies d'énergie aux entreprises et artisans du bâtiment)



Source : Baromètre annuel plan bâtiment Grenelle en Lorraine, CERECO Lorraine, janvier 2012

Fiche action n° D2-01

L'expérimentation « Maisons de l'emploi et développement durable » en Lorraine

DÉFI n°2
société de la
connaissance

**Éducation et
formation au
développement
durable**

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

Le projet « Maisons de l'emploi et développement durable » porté par Alliance Villes Emploi, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et le Ministère de l'écologie vise à anticiper et mieux appréhender les conséquences du Grenelle environnement en matière d'emploi et de formation.

En Lorraine, pour la filière bâtiment, le bassin d'emploi de la Communauté Urbaine du Grand Nancy a fait l'objet de la première expérimentation en 2008. La seconde phase a concerné la MDE de la Meuse et la MDE de la Déodatie en 2010-2011.

Défi et choix stratégique

D2-CS1 : Adapter et renforcer les dispositifs de formation dans les domaines clés du développement durable.

Actions réalisées

Selon une méthode arrêtée par le réseau des cellules économiques du bâtiment, des études ont été menées pour chacun des bassins d'emploi concernés par l'expérimentation, associant les acteurs lorrains de la formation et les professionnels de la branche du bâtiment.

Les résultats de ces études ont donné lieu à la rédaction de plans d'actions, dont la finalité est d'améliorer l'adéquation entre formation et évolution des métiers de la filière bâtiment en Lorraine, en particulier pour répondre à la demande en conseil et travaux d'efficacité énergétique.

Acteurs impliqués

Initiateurs : ADEME, Alliance Ville Emploi

Partenaires : bureau d'études BIPE (1^{ère} phase du projet), CAPEB, CERECO de Lorraine, CNIDEP, Fédération Française du Bâtiment de Lorraine, INFFOLOR, LQE, Maisons de l'Emploi du Grand Nancy, de la Meuse et de la Déodatie, ONISEP, Rectorat

Résultats et perspectives

Les plans d'actions en cours prévoient des campagnes de formation, de sensibilisation et d'information, pour agir sur la demande en travaux, faciliter l'évolution des métiers et favoriser l'accès à l'emploi.

Parmi les premières réalisations, le **guide lorrain des formations en efficacité énergétique et énergies renouvelables** a été publié en mars 2012. Une **exposition sur les métiers verts du Grenelle environnement** a été créée par la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, en partenariat avec le CNIDEP-Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et la Fédération départementale du BTP de Meurthe-et-Moselle.

Une série de 11 fiches compétences (maçon, charpentier, peintre,...) a été réalisée pour illustrer l'évolution de ces métiers et les compétences associées.



ADEME Lorraine
34 Avenue André
Malraux
57000 METZ

☎ : 03 87 20 02 90
Christophe BAREL

✉ :
Christophe.barel@ademe.fr

**Maison de l'Emploi du
Grand Nancy**
88, Avenue du XX^{ème}
Corps
BP 90657
54063 Nancy Cedex
www.mde-nancy.org

Yann DUBOIS
☎ : 03 83 22 24 46
✉ :
ydubois@mde-nancy.org

Fiche action n° D2-02

REPERES pour un développement durable

DÉFI n°2 Société de la connaissance

Éducation et formation au développement durable

Le projet REPERES pour un développement durable repose sur un site Internet collaboratif donnant accès à l'ensemble des ressources pédagogiques disponibles en Lorraine, en matière d'éducation relative à l'environnement et à la solidarité pour un développement durable.

Ce projet impliquant de nombreux partenaires issus des sphères de l'Etat, des collectivités locales et des associations, a pour ambition de construire un cadre de référence partagé autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en Lorraine.

Défi et choix stratégique

D2-CS1 : Adapter et renforcer les dispositifs de formation dans les domaines clés du développement durable

Actions réalisées

En 2010, le projet REPERES pour un développement durable a été lancé à l'initiative du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de Lorraine et du GRAINE Lorraine, collectif des acteurs de l'EEDD, sur une idée lancée par la Région Lorraine.

C'est un site Internet collaboratif, un espace de réflexion et de co-construction dédié aux ressources pédagogiques lorraines en EEDD (ressources documentaires, numériques, interactives, humaines, territoriales...).

Innovant en matière de gouvernance partagée, de navigation, de ressources, REPERES s'adresse à la sphère éducative (enseignants, éducateurs), mais aussi à tout acteur public et privé impliqué dans l'EEDD (collectivités, institutions, associations, entreprises) et au grand public (enfants et adultes).

Acteurs impliqués

Partenaires : services de l'Etat (RECTORAT, DRJSCS, DRAAF, DREAL), établissements publics (ADEME, Agence de l'Eau Rhin Meuse), collectivités locales (Région Lorraine, les 4 conseils généraux), associations (GRAINE Lorraine, MIRABEL LNE, UR CAUE, CENL, Centres du réseau RITIMO), les parcs naturels régionaux, Repères Air Lorraine.

Financeurs : Europe, Etat, Région, les 4 départements

Résultats et perspectives

Le site Internet sera mis en ligne à l'été 2012. Il sera alimenté par les porteurs de ressources préalablement formés à l'outil et coordonnés par le GRAINE Lorraine. La coordination du système sera assurée par le CRDP de Lorraine.

La gouvernance partagée de ce système collaboratif repose sur une charte et un règlement intérieur, en cours de signature par l'ensemble des partenaires.



CRDP Lorraine

Jean-Christophe
NEYRAT, chargé de
mission EDD
2, rue de l'école
Normale
88025 EPINAL Cedex
☎ : 03 29 34 22 36
✉ :
[ineyrat@ac-nancy-
metz.fr](mailto:ineyrat@ac-nancy-metz.fr)

GRAINE Lorraine

1 rue Joffre
54480 CIREY-SUR-
VEZOUZE
Pascal PLUMET
☎ : 09 50 93 67 63
✉ :
[grainelorraine@yahoo.f
r](mailto:grainelorraine@yahoo.fr)
www.reperes-dd.org

Fiche action n° D2-03

Des Agendas 21 dans les établissements scolaires lorrains

DÉFI n°2
Société de la connaissance

Éducation et formation au développement durable

Les acteurs lorrains de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) se mobilisent pour faire émerger des démarches globales de développement durable au sein des lycées, collèges et écoles, sous le nom d'Agenda 21 scolaire ou encore E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable).

Défi et choix stratégique

D2-CS1 : Adapter et renforcer les dispositifs de formation dans les domaines clés du développement durable.

Actions réalisées

La Région Lorraine accompagne les lycées dans une démarche participative à finalité opérationnelle et pédagogique, partant d'un état des lieux au regard du développement durable et visant à définir des orientations déclinées en actions dans les domaines de l'énergie, la prévention des déchets, la biodiversité, les déplacements, l'alimentation, l'eau et la solidarité. Ces actions sont soutenues par l'appel à projet régional ECOPASS.

Le Conseil général des Vosges accompagne une expérimentation initiée par le PNR des Ballons des Vosges sur deux collèges volontaires, les collèges « Spitzemberg » de Provençères-sur-Fave et « Le Tertre » à Remiremont, pour faire émerger une démarche globale de développement durable : intégrer la problématique des déchets, favoriser les repas bio, aménager une mare, un jardin, intégrer des critères de Développement Durable dans les chantiers du département, sont autant d'actions déjà mises en œuvre.

Par ailleurs, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) Lorraine promeut les Agendas 21 d'établissement de formation auprès des lycées agricoles. Enfin, le dispositif international Eco-Ecole, relayé par des acteurs associatifs de l'EEDD, permet de développer des démarches de développement durable dans les écoles lorraines (L'Eaudici, les CPIE...).

Acteurs impliqués

La Région Lorraine s'appuie sur des bureaux d'études spécialisés pour accompagner les établissements en impliquant tous les usagers du lycée (élèves, enseignants, personnel, parents, associations, entreprises...)

Dans les Vosges, un comité technique regroupe le Conseil général des Vosges (mission DD et service éducation) la DSDEN, le PNR des Ballons des Vosges, le GRAINE Lorraine, le CRDP, la Région Lorraine, la DREAL. Les acteurs locaux sont associés sur chacun des sites.

Résultats et perspectives

- 35 lycées lorrains en Agenda 21 scolaire (liste sur www.lorraine.eu rubrique « vivre l'environnement »)
- Le bilan de l'expérimentation vosgienne est en cours. Suites en 2012...
- Ces démarches alimenteront notamment le projet de reportages vidéo "développement durable : côté collèges" lancé par le CRDP de Lorraine.

Conseil Régional de Lorraine

Place Gabriel Hocquard
57000 METZ
☎ : 03 87 33 60 00

www.lorraine.eu

Conseil général des Vosges

8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL cedex 9
☎ : 03 29 29 89 86

www.vosges.fr

Fiche action n° D2-04

Préservation de la Chouette chevêche

DÉFI n°2 Société de la connaissance

Éducation et formation au développement durable

DÉFI n°6 Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles

Le lycée agricole de Mirecourt s'est engagé dans une action de protection de la chouette chevêche, espèce menacée dans ce secteur des Vosges et indicateur d'un patrimoine paysager conservé et d'une biodiversité encore présente.

Ce projet mené sur 2 ans par quatre classes, de la 4^{ème} à la licence professionnelle, a donné lieu à une forte mobilisation des élèves et des enseignants, mais aussi des acteurs locaux : agriculteurs, associations, communes, grand public... Elle est allée bien au-delà d'une action en faveur de la biodiversité, pour constituer un véritable projet de développement durable.

Défi et choix stratégique

D2-CS1: Adapter et renforcer les dispositifs de formation dans les domaines clés du développement durable.

Actions réalisées

Le projet a permis la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au sein du territoire auprès de différents publics, ainsi qu'un programme d'actions directes de protection de l'espèce :

- actions de sensibilisation : construction et pose de nichoirs dans 10 communes avec les citoyens volontaires et les élus locaux ; sensibilisation des élèves d'une école primaire, réalisation de la 9^{ème} nuit de la chouette, tenue d'un stand au salon de l'herbe à la ferme de l'EPL...
- actions de préservation : réalisation d'un réseau de nichoirs, contribution à l'inventaire, réhabilitation du saule têtard et réflexion sur son utilisation en chauffage bois et circuit court...

Acteurs impliqués

Cette action a été lancée par l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Mirecourt et l'exploitation agricole de Braquemont. Elle a associé la LPO, l'Université des sciences Henri Poincaré de Nancy, l'école primaire de Hymont, les communes de Mirecourt, Estrennes, Val d'Arol, Fraisnes en Saintois et les autres communes prospectées.

Résultats et perspectives

15 nichoirs posés, 44 communes prospectées, des milliers de personnes sensibilisées (élèves, habitants, élus), de nombreux outils de communication réalisés (articles, affiches, posters, enveloppes). Autour de ce projet, d'autres actions ont été menées par le lycée sur les messicoles, le saule têtard et les chiroptères, dans le cadre de l'appel à projet des ministères de l'agriculture et de l'écologie « les lycées agricoles pour la biodiversité », du projet « biodiv'EA » et du réseau biodiversité de l'enseignement agricole public.



EPLEFPA Mirecourt

270, avenue de Lattre de
Tassigny
88500 MIRECOURT
☎ :03 29 37 80 30

Pierre-André WAGNER

✉ :
[pierre-andre-
wagner@educagri.fr](mailto:pierre-andre-wagner@educagri.fr)

Virginie RIVIERE

✉ :
[virginie.riviere@educagri.
fr](mailto:virginie.riviere@educagri.fr)

Fiche action n° D2-05

Encourager la pratique des sports de nature en Accueil Collectif de Mineurs comme moyen d'éduquer à l'environnement

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Éducation et
formation au
développement
durable

Mise en œuvre des formations et création d'outils visant à encourager la pratique des sports de nature dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ces pratiques sont présentées et expérimentées comme un moyen d'éduquer à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Défi et choix stratégique

D2-CS4 : Développer la formation du grand public au développement durable.

Actions réalisées

Une offre de formation est proposée chaque année aux acteurs des ACM (animateurs, directeurs et éducateurs sportifs). Chaque formation donne lieu à la réalisation de fiches pédagogiques. Une fiche thématique sur sports de nature et éducation à l'environnement est en cours de rédaction.

Film de présentation de la démarche : <http://www.lorraine.drjscs.gouv.fr/Encourager-la-pratique-des-sports,178.html>

Acteurs impliqués

Initiateurs : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Lorraine

Partenaires : Services départementaux chargé de la Jeunesse et des Sports, Mouvement sportif, Mouvements d'éducation populaire, Associations d'éducation à l'environnement (GRAINE, CPIE...), Parc Naturel Régional de Lorraine

Financeurs : Ministère des sports

Résultats et perspectives

- Développement des pratiques de sports de nature en ACM
- Développement de projets pédagogiques EEDD
- Renforcer la démarche de formation et l'élargir au niveau national dans une démarche visant à la fois à développer les valeurs éducatives des sports de nature et à inscrire les pratiques sportives dans le développement durable.

DRJSCS de Lorraine

4, rue Bénit
54000 NANCY

☎ : 03 83 17 91 01

✉ :
fabrice.veray@drjscs.gouv.fr

www.lorraine.drjscs.gouv.fr

Fiche action n° D2-06

« Vosges le plus beau est avenir ... »

DÉFI n2 Société de la connaissance

Éducation et formation au développement durable

Opération éco-citoyenne qui a pour objectif d'inciter le plus grand nombre de vosgiens à organiser ou à participer à une action éco-citoyenne, dont le thème est différent chaque année, pendant la semaine nationale du Développement Durable (et au-delà), les initiatives étant portées par des communes, des associations, des établissements scolaires, des clubs sportifs, des crèches ...

Défi et choix stratégique

D2-CS4 : Développer la formation du grand public au développement durable.

Actions réalisées

La cible : la population vosgienne

Les objectifs : mobiliser et sensibiliser la population à des gestes éco-citoyens, relayer la Semaine Nationale du Développement Durable

La démarche : le Conseil général propose un cadre d'intervention pour les acteurs locaux. Il apporte un appui logistique, technique et de communication. Un thème prioritaire est défini chaque année, sur lequel des actions particulières de sensibilisation sont menées (prévention des déchets, déchets verts, biodiversité, climat, forêt, jardins)

- Adresse du site internet dédié à l'action : www.vosges.fr/vosgesleplusbeau

Les moyens et ressources mobilisés : nettoyages de printemps, expositions, visites guidées, plantations diverses, démonstration de compostage, sensibilisation au tri

Acteurs impliqués

Il s'agit d'une démarche participative, initiée par la Mission Développement Durable du Conseil général.

Organisateurs d'actions : communes, communautés de communes, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (**programme d'action sur les forêts du massif vosgien**) associations, écoles, crèches, offices de tourisme, collèges, institutions...

Partenaires : Syndicat mixte des déchets, Association des maires des Vosges, DSDEN, ADEME, DREAL, services du Conseil Général 88

Financeurs : le Conseil général fournit le matériel nécessaire aux chantiers de nettoyage : gants, sacs poubelle, brassards fluos (choisis avec des critères environnement) et des outils de communication (affiches, flyers).



Conseil général des Vosges

8 rue de la Préfecture
88088 EPINAL cedex 9

☎ : 03 29 29 89 86

✉ :
vosgesleplusbeau@cg88.fr

www.vosges.fr/vosgesleplusbeau/

Résultats et perspectives

Résultats observés : le nombre de participants augmente sensiblement chaque année. (110 organisateurs en 2011 pour 160 actions - dont 80 chantiers de nettoyage - et 7 500 participants)

Pistes d'amélioration : l'objectif est de reconduire l'opération chaque année, de diversifier les actions, d'augmenter le nombre d'organisateur d'actions et le nombre de participants bénévoles...Améliorer l'exemplarité de l'action.



Photo PNR Ballons des Vosges

Fiche action n° D2-07

Les rendez-vous nature de Laxou

DÉFI n°2
Société de la connaissance

Éducation et formation au développement durable

DÉFI n°6
Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles

Organisation de conférences naturalistes gratuites pour sensibiliser le grand public à la connaissance et la diversité de la nature : donner rendez-vous au public de manière régulière, même jour, même heure, quel que soit le sujet. Organiser, idéalement le lendemain une sortie-découverte sur le terrain.

Défi et choix stratégique

D2-CS4 : Développer la formation du grand public au développement durable.

Actions réalisées

La cible : le grand public non initié, urbain mais curieux de nature, habitant le bassin de vie du Grand Nancy.

Les objectifs : proposer un contenu scientifique naturaliste à un public non initié, faire découvrir la petite faune, la flore, les insectes, les sons de la nature... tout ce qui touche la biodiversité.

La démarche : un cycle de conférences pour 2011 et 2012 avec un rendez-vous régulier gratuit.

Les moyens et ressources mobilisés : 1 salle de 165 places de cinéma-théâtre équipée d'un vidéoprojecteur avec sortie son, grand écran. 1 technicien, 1 hall d'accueil permettant une exposition le soir de la conférence, 1 pot de clôture permettant la poursuite informelle des échanges avec le (les) conférencier(s) et les organisateurs.

La réalisation des supports de communication on été conçus en collaboration avec une association membre de FLORE 54 (CHATEL- La Gazette Lorraine) Les affiches sont diffusées dans les lieux publics et commerciaux proches liés notamment aux partenaires financiers (impression de 100 exemplaires grands formats et 800 petits formats)

La diffusion a été dématérialisée via l'e-mailing (2 envois par conférence – 3 000 adresses qualifiées) et le relais de nombreux sites Internet associatifs et celui de la ville de Laxou.



Acteurs impliqués

Initiateurs : Ville de Laxou et la fédération FLORE 54

Partenaires : le conseil de proximité du Village (Laxou), La Gazette Lorraine, ponctuellement d'autres associations : la LPO, Jardiniers de France, Floraine...

Financeurs : DREAL, Conseil Général 54, Grand Nancy et la Ville de Laxou par son apport technique et matériel

Résultats et perspectives

- L'objectif était de rassembler une cinquantaine de personnes lors du premier cycle et de miser sur le « bouche à oreilles ». Dès le premier rendez-vous, le résultat a dépassé nos espérances, avec environ 730 personnes pour le premier cycle de 6 conférences en 2011.
- Le public, sans cesse renouvelé (même si nous avons des fidèles) rassemble des personnes de tous âges, très attentifs, curieux, aux questions nombreuses qui confortent l'action engagée.
- Les trois premières conférences de 2012 confirment ce bon résultat, avec une sortie sur le terrain en lien avec le sujet traité pour trois des six conférences de 2012.
- La ville de Laxou et FLORE 54 préparent déjà la programmation 2013.

FLORE 54

Raynald RIGOLOT
65, rue Léonard Bourcier
54000 NANCY

☎ :03 83 98 12 44
✉ :
rrflore54@wanadoo.fr

VILLE DE LAXOU

Laurence Wieser
2 avenue Paul Déroulède
54520 LAXOU

☎ :06 77 11 18 42
✉ :
laurence.wieser@laxou.fr

Fiche action n° D2-08

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Éducation et
formation au
développement
durable

DÉFI n°1
Consommation et
production
durables

ECOMET : un site internet de sensibilisation à l'environnement des jeunes en apprentissage

Le site www.ecomet.fr présente les impacts environnementaux de 16 métiers de l'artisanat. Il sensibilise les jeunes (et les entreprises) de façon ludique et approfondie aux bonnes pratiques, dans leur activité professionnelle ainsi que dans la vie quotidienne. Sa création a débuté en 2006, et le site a été officiellement mis en ligne en décembre 2007. Il a évolué depuis, pour aboutir à sa version "finale" en 2011.

Défi et choix stratégique

D2-CS4: Développer la formation du grand public au développement durable.

Actions réalisées

ECOMET traite des problématiques environnementales en France et plus particulièrement dans 16 métiers de l'artisanat, dans les domaines du bâtiment et de la production, des services et des métiers de bouche.

Les cibles d'ECOMET sont les jeunes en formation initiale, les enseignants et les professionnels des métiers concernés, ainsi que tout citoyen souhaitant des informations sur la protection de l'environnement en général. Grâce à ses quizz-métiers spécifiques et à ses 38 jeux, c'est un outil pédagogique et plaisant.

Plus d'une vingtaine d'enseignants de CFA et de Lycées Professionnels se sont investis dans la conception de ce produit. Les contenus environnementaux ont été développés par des experts de la Région Lorraine et du CNIDEP (Pôle d'Innovation Technologique Artisanat Environnement depuis 2003). La prise en main de l'outil est facilitée par une formation de formateurs organisée sur demande par les établissements sur toute la France.

Acteurs impliqués

Initiateurs : la Région Lorraine et le service « Environnement » de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

Partenaires : les CFA et Lycées Professionnels de Lorraine

Financeurs: la DGCIS, la Région Lorraine, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'ADEME, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

Prestataires pour la création informatique : Com6

Résultats et perspectives

Le succès d'ECOMET est indéniable avec plus de 376 000 visites depuis sa mise en ligne début 2008. Plus de 85% des utilisateurs ajoutent ECOMET à leurs favoris.



Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement
dans les Petites entreprises



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Meurthe-et-Moselle

**Chambre des Métiers
et de l'Artisanat de
Meurthe-et-Moselle
CNIDEP**

4 rue de la Vologne
54520 Laxou

☎ : 03 83 95 60 88

✉ :
cnidep@cnidep.com

www.ecomet.fr

Fiche action n° D2-09

Catalogue « Détours Vosgiens du Développement Durable »

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Éducation et
formation au
développement
durable

Souhaitant mettre en avant les initiatives portées par les collectivités vosgiennes en matière de développement durable, l'Association des Maires des Vosges a souhaité réaliser un document qui soit à la fois un inventaire et une source d'inspiration.

Défi et choix stratégique

D2-CS5: Former les décideurs publics et privés aux enjeux du développement durable.

Actions réalisées

L'inventaire contient plus de 120 fiches, sur près de 300 pages. Chaque fiche représente une initiative exemplaire et contient une multitude d'informations, telles qu'un descriptif, les partenaires financiers, les coûts, les coordonnées des personnes ressources...

Ce recueil est aussi un formidable partage d'expériences. Les idées déployées, les méthodes utilisées et surtout l'avis de ceux qui ont mis en œuvre de telles réalisations sont présentés dans cet inventaire.

C'est un outil qui invite à la discussion, à l'émulation des idées et à la rencontre des élus ou des agents en charge de ces réalisations.

L'Association des Maires des Vosges a souhaité participer à l'effort de tous en mutualisant les expériences et en faisant connaître les réalisations exemplaires existantes sur le territoire des Vosges.

Acteurs impliqués

L'Association des Maires des Vosges, porteuse du projet, a pu compter sur les collectivités vosgiennes, communes et communautés de communes notamment.

Le Conseil général des Vosges, concerné par une vingtaine de fiches, a participé à l'initiative.

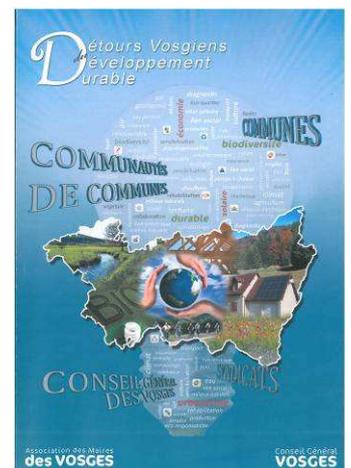
Résultats et perspectives

Présenté en conférence de presse en décembre 2011, le catalogue a été transmis sous format numérique à l'ensemble des collectivités vosgiennes (communes et EPCI), ainsi qu'aux institutions locales et nationales en charge de dossiers liés au développement durable. Les retours sont tous positifs.

Plusieurs médias nationaux se sont fait l'écho de cette initiative originale.

Le document est appelé à évoluer régulièrement grâce à la mise à jour des fiches et l'insertion de nouvelles initiatives.

Cette action s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation des élus qui combine réunions d'information et visites de sites exemplaires.



**Association des
Maires des Vosges**

8, rue de la Préfecture
88000 EPINAL

☎ : 03 29 29 88 30

✉ :
amv88@cq88.fr

www.maires88.asso.fr

Fiche action n° D2-10

ECODIRES : École de formation au management de l'innovation par la Responsabilité Sociétale des Organisations

DÉFI n°2
société de la connaissance

Éducation et formation au développement durable

DÉFI n°1
Consommation et production durables

Sur la base de leur expérience, et pour développer leur rôle de catalyseur, trois pôles dédiés aux écotecnologies (Alsace Énergivie, Fibres et HYDREOS) proposent la création d'ECODIRES (École Collaborative pour se Développer et Innover RESponsablement), en partenariat avec le CEREFIGE (Centre Européen de Recherche en Économie Financière et Gestion des Entreprises) et les Universités de Strasbourg et de Lorraine. Son objectif est de co-construire avec et pour les parties prenantes des Pôles de compétitivité des formations adaptées aux problématiques particulières de ces écosystèmes d'innovation.

Défi et choix stratégique

D2-CS5 Former les décideurs publics et privés aux enjeux du développement durable.

Actions réalisées

Le projet vient se nourrir des conclusions du programme de formation/action remarquable CIMECO, qui a permis de susciter l'innovation au sein de 33 PMI via une acquisition de compétences en éco-conception : conclusions qui renvoient à l'ouverture et à la mixité, difficulté de créer de nouveaux paradigmes, implications de la Responsabilité Sociétale des Organisations au sein de l'entreprise... Par ailleurs, les Universités de Strasbourg et de Lorraine sont partenaires du projet et apporteront une expertise en matière d'ingénierie de formations.

Capable de cibler 300 entreprises adhérentes des pôles partenaires du projet, le consortium permet de disposer d'un vaste vivier de compétences ainsi que d'un grand nombre d'acteurs ayant déjà formulé des besoins auxquels le projet vise à répondre.

Acteurs impliqués

Par ailleurs, plusieurs types de partenaires seront invités à rejoindre le projet :

- **Des partenaires opérationnels** : dans un processus gagnant / gagnant
- **Des partenaires financiers** : banques mutuelles orientées développement durable, partenaires privés ou publics notamment les fédérations et OPCA
- **Des partenaires sociétaux** : syndicats professionnels, associations de promotion de l'égalité des chances,...

Résultats et perspectives

Dans le cadre de la valorisation non-économique, un plan de communication autour de l'initiative est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre dès l'ouverture de l'École. Ce plan de communication permettra de faire connaître l'école des pôles et assurera une diffusion des connaissances vers le grand public en matière de développement durable. L'École sera également source de publications *via* les études menées par le CEREFIGE. De même, afin d'assurer une bonne diffusion des connaissances, ECODIRES envisage une collaboration avec le projet européen ISLE (Innovation in the teaching of Sustainable Development in Life sciences in Europe) porté par Agro sup à Dijon et qui regroupe plus de 32 pays différents à travers l'Europe.

Enfin, grâce à des collaborations avec les partenaires de proximité des Pôles de compétitivité (AFNOR, ADEME,...) le projet vise une reconnaissance de l'École et des formations qui y sont proposées.



HYDREOS
PÔLE DE L'EAU ALSACE / LORRAINE



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



CEREFIGE

Elise Marcandella

Maître de conférences à l'Université de Lorraine

Enseignante à l'IUT Épinal-Hubert Curien Et chercheuse

☎ :06 38 53 64 96

✉ : elise.marcandella@univ-lorraine.fr

Mise en œuvre
de la STRATÉGIE NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010 → 2013

3

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°3

Gouvernance



→ Vers une économie verte et équitable

Défi 3: Gouvernance

CONTEXTE

ENJEUX

ACTIONS

INDICATEURS

Le contexte national

Le terme de gouvernance implique une façon différente de prendre les décisions, avec une multiplication des lieux de construction de la décision et des acteurs associés.

Dans la conduite de l'action publique, **une bonne gouvernance repose sur les principes suivants:**

- la participation des acteurs
- la transversalité de l'approche
- le pilotage
- l'évaluation

Ils inscrivent l'action dans une stratégie d'amélioration continue.

Une bonne gouvernance suppose une transparence dans l'évolution d'un dossier et l'accès aux informations notamment environnementales. La France s'est engagée au niveau international à ce sujet en signant la **Convention D'Aarhus** le 25 juin 1998. Ces engagements sont déclinés dans l'article 7 de la Charte de l'Environnement annexée à notre constitution, et dans l'article 43 de la **Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement** qui spécifie que :

« Construire une nouvelle économie conciliant protection de l'environnement, progrès social et croissance économique, exige de nouvelles formes de gouvernance, favorisant la mobilisation de la société par la médiation et la concertation ».

Le contexte et les enjeux en Lorraine

En Lorraine, un **Comité Régional Démarches Territoriales et Développement Durable - Agenda 21 – Territorialisation du Grenelle (COREG)** a été mis en place en 2008. Cette instance de gouvernance locale pilotée par l'Etat et le Conseil Régional, accompagne les collectivités locales dans leurs démarches territoriales de développement durable. Il a participé à l'élaboration de la SNDD.

Les principes d'une bonne gouvernance locale sont également appliqués au plus près des enjeux du territoire, en particulier dans les phases d'élaboration et de suivi

- des stratégies/schémas locaux (SRCAE, PRSE, SRCE)
- des démarches territoriales de développement durable, des démarches stratégiques de type Agenda 21 et SCOT
- des projets locaux d'éco-quartiers et d'éco-cité,
- des projets d'intercommunalité élaborés selon la méthode « DDmarche » (méthode construite par Mairieconseils et UNCPPIE, et relayée au niveau lorrain par l'URCPPIE et le Carrefour des Pays Lorrains).

Les acteurs lorrains ont également développé de forts partenariats avec leurs homologues des pays voisins, notamment avec le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique, les Pays Bas. Ils se manifestent dans des instances internationales comme :

- « La Grande Région » : Groupement de coopération territorial sur 5 régions transfrontalières pour améliorer la coopération politique, économique et les partenariats entre les différents acteurs.
- Les commissions internationales de gestion de l'eau (CIPMS, CIPR, CIM, les conventions de Bonn et d'Helsinki) qui définissent des objectifs, des programmes d'action concernant la surveillance concertée de la qualité des eaux et de protection contre les inondations.

Enfin, la Lorraine, fortement exposée aux risques naturels inondations mais aussi aux risques d'affaissements miniers, a bâti avec les acteurs locaux, une véritable politique globale de gestion des risques et une politique d'information associée, au travers d'une **Directive Territoriale d'Aménagement**.

PILOTES DEFI

DREAL Lorraine
MARCELET Richard

☎ : 03 87 56 42 27

✉ :
richard.marcelet@developpement-durable.gouv.fr

Carrefour des pays Lorrains (en partenariat avec l'URCPPIE)
DE BLIC Cécile

☎ : 03 83 52 80 62

✉ :
carrefour@cpl.asso.fr

Défi 3: Gouvernance

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Favoriser l'appropriation des objectifs du développement durable

Il s'agit de créer une culture commune entre les parties prenantes sur le développement durable, de permettre au grand public d'accéder aux données et aux informations relatives à l'environnement, de développer la gouvernance partagée.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D3-01	DREAL Lorraine	Portail « Tout sur l'Environnement »
D3-02	URCPIE, CPL	DDmarche : Construire le Développement Durable intercommunal

Choix stratégique 2: Développer la gouvernance locale au plus près des enjeux du territoire

Généraliser les principes de la gouvernance partagée au cœur des projets et des territoires en favorisant l'implication des acteurs dans des dispositifs de concertation, de co-construction, de mise en œuvre et d'évaluation.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D3-03	CC Mortagne	Agenda 21 de la CC de la Mortagne: une démarche participative
D3-04	CRL, DRAAF Lorraine, CPL	Réseau rural lorrain : valorisation du patrimoine culturel
D3-05	CG 54	Ateliers et Fabriques départementales
D3-06	Bassin de Pompey	Réalisation d'un Agenda21 de territoire

Choix stratégique 4: Traduire le devoir d'exemplarité des acteurs publics dans la gouvernance et les méthodes de travail

Intégrer le développement durable dans l'évaluation et le suivi des politiques publiques, dans l'attribution des aides financières, dans les achats éco et socio responsables, construire des dispositifs d'évaluation partagée.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D3-07	CG 54	DD conditionnalité des aides
D3-08	CMA54 / CNIDEP	Bâtiment éco exemplaire
D3-09	Contrexéville	Contrexéville : vers une administration éco responsable

Choix stratégique 5: Associer les entreprises

Favoriser le dialogue entre la sphère économique et la sphère publique, intégrer pleinement les acteurs économiques dans les démarches locales de développement durable.

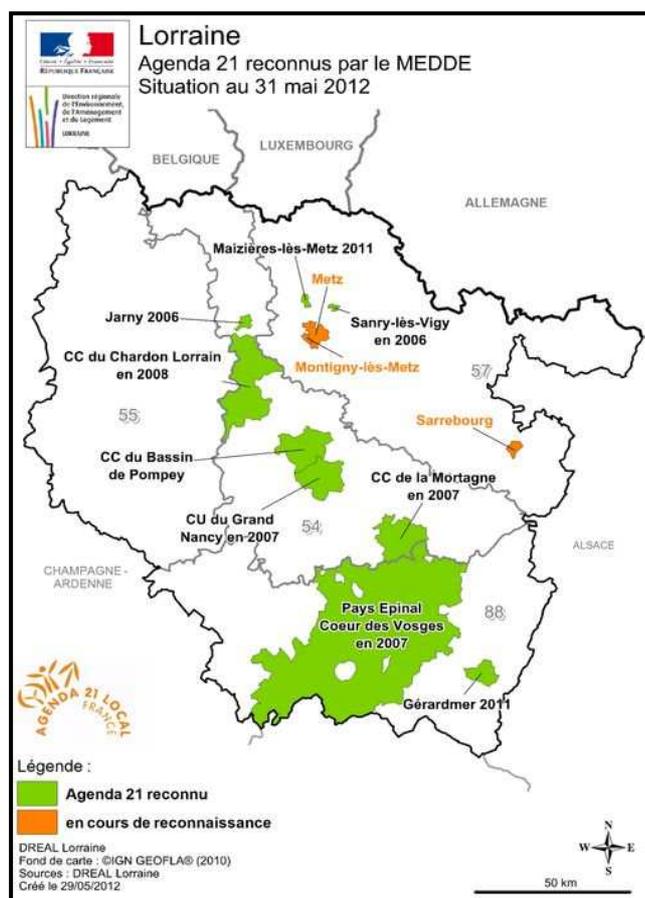
Quelques actions mises en œuvre en lorraine en 2011

D3-10	Bassin de Pompey	Certification ISO 14001 du Parc Eiffel Energie
-------	------------------	--

Défi 3: Gouvernance

Les indicateurs lorrains

Les démarches territoriales de développement durable de type agenda 21 reconnues par le Ministère en charge de l'Environnement



Agenda21 local France	2010	2011
Nb de collectivités concernées en Lorraine	6	9
Nb d'habitants concernés (% de lorrains)	435 597 hab (13%)	495 303 hab (19%)
Surface concernée en km2 (% de la lorraine)	303 616 km2 (19%)	495 303 km2 (21%)

Commentaire: Fin 2011, les agenda 21 de neuf territoires lorrains sont reconnus par le ministère en charge de l'Environnement : environ 1 lorrain sur 5 est concerné par ce type de démarche. Trois collectivités ont sollicité la reconnaissance en 2012 : en cas de succès, près de 30% des lorrains seront concernés par un agenda 21.

Fiche action n° D3-01

Portail « toutsurlenvironnement.fr »

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Le ministère en charge de l'environnement a créé un portail national internet toutsurlenvironnement.fr permettant aux acteurs locaux de disposer d'informations environnementales utiles à l'exercice de leur mission

Défi et choix stratégique

D3-CS1 : Favoriser l'appropriation des objectifs du développement durable.



Actions réalisées

Réalisé suite au **Grenelle Environnement**, dans le respect de la **convention d'Aarhus**, toutsurlenvironnement.fr oriente vers les informations, documents et données portant sur l'environnement, disponibles gratuitement sur les sites et portails publics existants.

L'objectif du portail toutsurlenvironnement.fr est de faciliter au public l'accès à l'information sur l'environnement grâce à un accès unique et performant aux ressources environnementales en ligne des autorités publiques.

Les informations des organismes nationaux sont publiées au niveau national mais la réussite de ce portail dans les territoires est basée sur son alimentation par les acteurs locaux : il faut donc que les autorités publiques de Lorraine s'investissent pleinement dans la démarche.

Dans ce but, en Lorraine, une réunion d'information sur le portail s'est tenu le 22.11.2011 à la Préfecture de Région. Organisée par la DREAL Lorraine en liaison avec l'équipe nationale du portail, elle a été ouverte aux principales collectivités territoriales et aux associations pour la protection de l'environnement et a regroupé une trentaine de participants.

Portail : <http://www.toutsurlenvironnement.fr/>

Acteurs impliqués

L'action concerne l'ensemble des services de l'Etat, des collectivités et des organismes ayant une mission de service public en rapport avec l'environnement. Elle peut directement profiter à l'ensemble des acteurs pouvant être intéressés par l'information relative à l'environnement : acteurs publics, associations, entreprises, citoyens.

Résultats et perspectives

Les résultats attendus sont une augmentation:

- du nombre d'organismes contributeurs de « toutsurlenvironnement.fr » en Lorraine
- du nombre de ressources disponibles en Lorraine sur « toutsurlenvironnement.fr »
- de la fréquentation du site « toutsurlenvironnement.fr » par les acteurs lorrains.

COREG Lorraine

DREAL Lorraine

Eric TSCHUDY
☎ : 03 87 56 42 39

✉ :
Eric.TSCHUDY@developpement-durable.gouv.fr

Bruno DESJARDINS
☎ : 03 87 56 42 71

✉ :
Bruno.DESJARDINS@developpement-durable.gouv.fr

www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr

Fiche action n° D3-02

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

DDmarche : construire le développement durable intercommunal

La DDmarche est une méthodologie d'accompagnement des collectivités pour mettre en pratique le développement durable. Elle s'est construite sur la base d'expérimentations dans lesquelles la Communauté de communes du Centre Argonne et le CPIE Woèvre – Côtes de Meuse ont été mobilisés. Il s'agit, en matière d'accompagnement de fournir aux collectivités les clés méthodologiques pour favoriser l'appropriation, réaliser l'autodiagnostic, et définir les défis du territoire, au regard d'actions, de compétences ou du projet de territoire de la collectivité. La déclinaison de cette démarche à des échelles plus locales se fait par le biais de journées d'information et d'appels à projets.

Défi et choix stratégique

D3-CS1 : Favoriser l'appropriation des objectifs du développement durable.

Actions réalisées

- Accompagnement de la Codecom du Centre Argonne pendant 2 ans : émergence d'un projet de territoire lié au développement durable
- Mutualisation des divers accompagnements nationaux
- Réalisation du guide méthodologique
- Promotion de la démarche auprès d'autres collectivités par le biais de journées d'information (Meuse, Lorraine)
- Diffusion de la démarche : suivi de 2 collectivités annuellement



Acteurs impliqués

Initiateurs : UNCPIC, Mairie Conseil et les CPIE. Le CPIE Woèvre – Côtes de Meuse est membre du Comité de Pilotage National (réfèrent : Olivier AIMONT)

Partenaires : URCPIC de Lorraine, Carrefour des Pays Lorrains, Conseil Général de la Meuse, Région Lorraine, DREAL

Financeurs : Conseil Général de la Meuse, Région Lorraine, DREAL, UNCPIC

Collectivités accompagnées ou en projet : Codecom du Centre Argonne, Codecom du Pays de Stenay, COPARY, Codecom du canton de Fresnes, Codecom du Pays d'Etain.

Résultats et perspectives

- Appropriation des enjeux du développement durable par les collectivités
- Mise en place d'actions concrètes et évaluables
- Amélioration continue des pratiques
- Emergence d'une plateforme de compétence régionale sur l'accompagnement des porteurs de projets en Développement Durable.

CPIE Woèvre – Côtes de Meuse, URCPIC, Carrefour des pays lorrains

14 rue Chaude
55160 Bonzée

☎ : 03 29 87 36 65

✉ :
cpie.meuse.directeur@wanadoo.fr

www.cpie-meuse.eu

Fiche action n° D3-03

DÉFI n°3 Gouvernance

Agenda 21 de la CC de la Mortagne : une démarche participative

L'Agenda 21 de la Communauté de Communes de la Mortagne a été reconnu en 2008. Son mode de gouvernance est organisé autour de 12 groupes de travail thématiques, composés d'élus, d'habitants et de partenaires. Ces groupes de travail élaborent et mettent en œuvre les actions menées par la collectivité.

Défi et choix stratégique

D3-CS2 : Développer la gouvernance locale au plus près des enjeux du territoire.

Actions réalisées

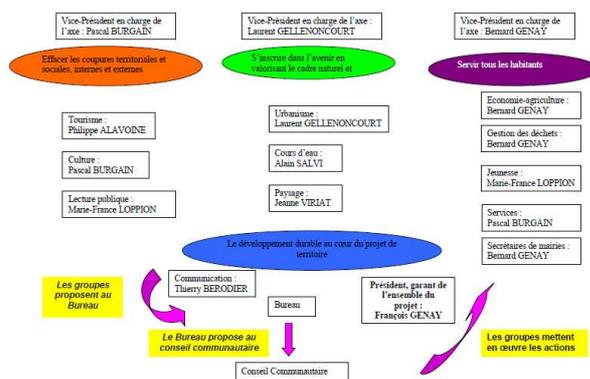
Les objectifs :

- Répondre aux mieux aux besoins des habitants en étant à leur écoute
- Créer du lien social par l'appropriation d'une démarche de développement durable partagée.
- Développer l'identité du territoire autour des valeurs du développement durable.

La démarche :

- les groupes de travail thématiques sont largement ouverts à tous (invitation à participer aux groupes à chaque renouvellement électoral par le biais du journal intercommunal). Les réunions se déroulent tout au long de l'année à fréquence régulière (4 à 5 réunions par an ou plus pour chacun en fonction des projets)
- les groupes proposent des actions et/ou projets qui sont présentés au Bureau puis au conseil communautaire pour décision. Les groupes sont ensuite mobilisés pour la réalisation des actions.

Schéma de fonctionnement :



Moyens, ressources mobilisées :

L'équipe salariée est composée de deux secrétaires, un agent de développement à temps plein et une directrice à mi-temps. Les groupes de travail sont animés par des élus ou des habitants.

Communauté de Communes de la Mortagne

1 rue Georges Clémenceau
54 830 GERBEVILLER

☎ : 03 83 42 81 29

✉ : contact@cc-mortagne54.fr

www.cc-mortagne54.fr

Acteurs impliqués

- Les élus de la CC Mortagne

Partenaires : les habitants et les partenaires institutionnels de la CCM, la DREAL, le Carrefour des Pays Lorrains, l'UNCPPIE, l'URCPPIE

Résultats et perspectives

- Participation de 200 personnes (100 élus et 100 acteurs de la société civile) aux groupes de travail. Réalisation de nombreuses actions sur le territoire malgré le peu de moyens humains et financiers de la structure.
- Pistes d'amélioration : travail avec les communes.

Fiche action n° D3-04

Le réseau rural lorrain : valorisation du patrimoine naturel

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°6
Conservation et
gestion de la
biodiversité et
des ressources
naturelles

Le Réseau rural lorrain, géré dans le cadre des politiques européennes de Développement rural a pour objet de décloisonner les différents réseaux d'acteurs du Développement rural, de mener des réflexions communes et d'échanger des bonnes pratiques. Un groupe de travail concerne les méthodes de valorisation économique du patrimoine naturel, dans un objectif de co-développement des territoires urbains et ruraux.

Défi et choix stratégique

D3-CS2 : Développer la gouvernance locale au plus près des enjeux du territoire.

Actions réalisées

L'une des vocations du Réseau rural est de favoriser la co-construction de problématiques partagées entre différents types d'acteurs. Il s'agit ici d'amener à la prise de conscience d'intérêts communs aux acteurs des territoires ruraux et urbains, autour des ressources naturelles à dimension collective ou patrimoniale des territoires ruraux, et d'expérimenter des méthodes facilitant leur gestion.

Début de l'opération en mars 2011 (validation du projet par le comité consultatif du réseau rural). Cette action collective implique des élus et agents des collectivités territoriales, élus et agents des compagnies consulaires, membres et salariés d'associations, agriculteurs, forestiers, entrepreneurs ruraux, chasseurs, etc...

Les objectifs : Sensibiliser les acteurs des territoires sur les ressources naturelles à caractère patrimonial, identifier des méthodes possibles pour évaluer ces ressources, les expérimenter sur des cas concrets, situer ces systèmes de gestion partagée dans un cadre global de relations contractuelles renouvelées entre territoires urbains et ruraux

La démarche : un groupe de travail, réuni plusieurs fois, reflétant la diversité des acteurs du réseau rural, a formulé une problématique en deux volets : d'une part, comment construire une vision commune des enjeux entre les différents acteurs ? Et d'autre part, comment évaluer voire quantifier ces ressources naturelles à dimension patrimoniale ? Un séminaire a eu lieu le 1^{er} décembre autour d'études de cas et des propositions méthodologiques d'un économiste, Philippe Lerouillois, professeur à l'ENSAIA, qui animera l'étape suivante de la démarche autour des différentes méthodes d'évaluation disponibles, et de la sélection de situations concrètes pour les expérimenter.

Adresse du site : <http://cpl.asso.fr/ressource/conférence-du-réseau-rural-lorrain-2011>

Les moyens et ressources mobilisés : les moyens permanents et bénévoles du réseau rural ; une subvention du FEADER d'environ 4000 € est sollicitée

Acteurs impliqués

Initiateurs : MAAF (DRAAF Lorraine), Conseil régional de Lorraine, Carrefour des pays lorrains

Partenaires : membres du RRL, Université de Lorraine (ENSAIA)

Financeurs : MAAF (DRAAF Lorraine), CRL, FEADER, Université de Lorraine

Résultats et perspectives

Le compte rendu du séminaire du 1^{er} décembre 2011 peut-être téléchargé sur le site ci-dessus. L'étude projetée fournira les études de cas concrets nécessaires à la progression du groupe de travail. Les premiers résultats (sélection de méthodes et de situations concrètes en Lorraine) sont attendus pour la fin 2012, l'expérimentation devrait être mise en place en 2013.

Conseil régional de Lorraine

Place Gabriel Hocquard
57036 Metz cedex 1

DRAAF de Lorraine

76 avenue André
Malraux 57046 Metz
cedex 01

Carrefour des pays lorrains

7, rue Alexandre III
54170 Colombey-les-
Belles

www.reseaurural-lorraine.fr

Fiche action n° D3-05

Ateliers et Fabriques départementales

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Les Ateliers sont des espaces de concertations organisés permettant aux acteurs associatifs, économiques et sociaux mais aussi aux habitants de définir ensemble des actions prioritaires à mettre en oeuvre localement sur des sujets de société qui nous concernent tous (habitat, mobilité, fraternité...). Les Fabriques sont des espaces organisés visant à permettre la production effective d'une ou plusieurs des actions proposées de manière participative.

Défi et choix stratégique

D3-CS2 : Développer la gouvernance au plus près des territoires.

Actions réalisées

Dans une période de forte contrainte budgétaire couplée à une explosion des besoins de la population dans tous les domaines, l'action publique doit engager une transformation tant dans ses organisations locales que dans ces modes de faire. L'objectif est de développer une action publique plus coopérative, apte à créer de nouvelles formes de mutualisation, plus ouverte à une participation active des habitants dans l'élaboration et la mise en oeuvre concrète des actions qui les concernent au quotidien.

Entre 2010 et 2012, le Conseil Général a organisé 6 Ateliers autour des thèmes suivants :

- Vivre Fraternellement
- Habiter durablement
- Etre mobile raisonnablement
- Etre jeune aujourd'hui
- Entreprendre autrement
- La lutte contre les solitudes : l'entraide

Plus de 1000 Meurthe-et-Mosellans ont participé à ces rencontres organisées à la fois à l'hôtel du département et dans les territoires. L'ensemble des débats ont été retranscrites, toutes les propositions (plus de 500) sont recensées et constituent un patrimoine commun dans lequel peuvent puiser tous les acteurs du département, publics, privés, associatif, groupement citoyen, mouvement coopératif, mutualiste... Le conseil général s'est saisi des propositions qui interpellaient directement ses compétences et les orientations politiques de l'assemblée élue afin de les mettre en oeuvre dans le cadre des politiques publiques qu'il conduit et/ou dans le cadre d'espaces coopératifs appelés « Fabriques » ouverts à des partenaires et aux habitants.

Acteurs impliqués

L'organisation et l'appui méthodologique de ces espaces de concertation et de production est assumée par les services du conseil général. Ces espaces sont ouverts à tous les acteurs publics, privés et associatifs de Meurthe-et-Moselle.

Résultats et perspectives

- Des espaces de concertation réguliers pour les associations, les acteurs économiques et sociaux, permettant de proposer des actions communes, de croiser les diagnostics, de transmettre des savoir-faire et des informations.
- Un bilan des actions mises en oeuvre par les acteurs sera réalisé à l'automne 2012 : il s'agira également d'identifier les obstacles à la transformation effective des organisations et des modes de faire, de tracer des perspectives pour dépasser ces obstacles et identifier des thèmes d'Ateliers pour les années à venir.

**Conseil Général de
Meurthe-et-Moselle**

Yoan GALMICHE

☎ : 03 83 94 54 92

✉ :
vgalmiche@cg54.fr
www.cg54.fr

www.ateliersdepartementaux54.fr

Fiche action n° D3-06

Réalisation d'un Agenda 21 de territoire

DÉFI n°3 Gouvernance

Le Bassin de Pompey et ses treize communes membres ont fait le choix de co-construire et de mettre en œuvre un Agenda 21 de territoire commun. Ce choix a permis de prendre en compte l'ensemble des compétences locales, sans se focaliser sur les compétences d'une collectivité en particulier. Il a également eu l'avantage de pouvoir profiter d'un partage d'expérience fort entre 14 structures distinctes et de pouvoir générer des économies d'échelle dans la mise en œuvre de certaines actions (depuis la réalisation du diagnostic de l'Agenda 21 jusqu'à la mise en œuvre de groupements de commande ou la mutualisation de compétences et de services).

Défi et choix stratégique

D3-CS2 : Développer la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et des territoires.

Actions réalisées

Le Bassin de Pompey et ses treize Communes membres ont monté un comité de pilotage de l'Agenda 21 au sein duquel chaque collectivité était représentée. Afin de compléter ce dispositif, chaque collectivité a désigné un interlocuteur technique du chargé de mission Développement durable embauché par la Communauté de Communes et dont le poste est mutualisé auprès des communes, dans le cadre du programme de mutualisation de services qui était développé sur la même période. Parallèlement, des actions communes se sont montées, comme des groupements de commande pour le papier recyclé ou pour des études techniques (plan lumière par exemple).

Acteurs impliqués

Le Bassin de Pompey et ses treize communes membres ont collaboré à la réalisation du diagnostic puis à la définition et à la mise en œuvre du plan d'actions de l'Agenda 21. Ce plan d'action a été adopté par les assemblées délibérantes des 14 collectivités.

L'accompagnement technique de la démarche par le recrutement du cabinet Asconit Consultants a été soutenu financièrement par l'Union Européenne (FEDER), la DREAL Lorraine et le Conseil Régional de Lorraine.

La DREAL a également fourni un appui à travers ses activités de conseil et de formation des collectivités.

Résultats et perspectives

L'Agenda 21 du Bassin de Pompey a obtenu la reconnaissance officielle du ministère du développement durable en mars 2012. Les différentes actions qu'il contient sont en cours de mise en œuvre et d'évaluation par les collectivités concernées sur le territoire.

Plus d'informations sur : <http://developpementdurable.cc-bassinpompey.fr/>



Bassin de Pompey

Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY
☎ : 03 83 49 81 81

www.bassinpompey.fr
└

M. Samuel COLIN
Chargé de Mission
Développement
durable
☎ : 03 83 49 81 15

✉ :
scolin@bassinpompey.fr

Fiche action n° D3-07

DD Conditionnalité des aides

DÉFI n°3
Gouvernance

Le Conseil général a mis en place une conditionnalité des aides apportées à ses partenaires locaux et en particulier les collectivités locales en définissant des critères de développement durable dans les projets d'investissement.

Défi et choix stratégique

D3-CS4 : Traduire le devoir d'exemplarité des acteurs publics dans la gouvernance et les méthodes de travail.

Actions réalisées

Dans le cadre de sa politique de territorialisation de son action départementale, le conseil général Meurthe et Moselle a créé en 2008 **les Contrats Territorialisés de Développement Durable** qui formalisent un mode de partenariat durable avec les acteurs locaux et en particulier les collectivités locales. Ils garantissent le soutien du département sur des projets présentés par les acteurs locaux s'inscrivant une logique de développement durable :

- Des **priorités territoriales** adaptées aux spécificités de chaque bassin de vie (un département structuré en 6 territoires).
- Un mode de gouvernance plus participatif : **les conférences territoriales** (une par territoire): composées des principaux acteurs du territoire, elles proposent un avis sur l'attribution des subventions aux projets structurants.
- **9 critères de développement durable** qui conditionnent les aides apportées aux acteurs locaux : 3 critères sur 9 obligatoires à mettre en œuvre pour les communes de plus de 1500 habitants, les intercommunalités ainsi que tous les projets structurants.

Les 9 critères de développement durable

<u>Critères sociaux</u>	<u>Critères environnementaux</u>	<u>Critères économiques</u>
Insertion	Economie d'énergie	Entreprise responsable et solidaire
Lutte contre les discriminations	Gestion des ressources naturelles (eau et biodiversité)	Qualité des matériaux
Démocratie participative	Chantier environnemental (gestion des déchets de chantier et patrimoine)	Mutualisation des usages

Acteurs impliqués

Ensemble des services et élus de la collectivité locale.

Résultats et perspectives

Pistes d'amélioration : élargissement à d'autres critères encourager les collectivités à choisir un critère de chaque dimension.

Conseil général de Meurthe et Moselle

48, esplanade Jacques Baudot
54000 NANCY

Thomas Bailly
☎ : 03 83 94 51 68

✉ : tbailly@cg54.fr

www.cg54.fr

Fiche action n° D3-08

Bâtiment éco-exemplaire

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

Outre sa fonction tertiaire (accueil des bureaux de l'équipe du CNIDEP), le bâtiment du CNIDEP a pour vocation d'être un lieu d'exposition permanente sur le thème de l'éco-construction et donc un lieu d'accueil du public (artisans, maître d'ouvrage et d'œuvre, donneur d'ordre...) Lauréat du concours PREBAT (Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment) initié par l'ADEME et la Région Lorraine, vainqueur du Prix LQE (Lorraine Qualité Environnement) en 2011, le bâtiment du CNIDEP assoit la position environnementale de son équipe. Il possède des capteurs et une instrumentation permettant de suivre ses performances énergétiques. L'objectif est de promouvoir l'éco-construction au travers d'une exposition permanente au sein du bâtiment et de visites commentées.

Défi et choix stratégique

D3-CS4 : Traduire le devoir d'exemplarité des acteurs publics dans les gouvernances et les méthodes de travail.

Actions réalisées

La cible : artisans, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, public scolaire, donneurs d'ordre.

Les objectifs : promouvoir l'éco-construction.

La démarche : exposition permanente et visites commentées du bâtiment

Adresse du site internet dédié à l'action : www.bâtiment-cnidep.eu



**Chambre des Métiers
et de l'Artisanat de
Meurthe-et-Moselle
CNIDEP**

4 rue de la Vologne
54520 Laxou

☎ : 03 83 95 60 88

✉ :
cnidep@cnidep.com

www.artisans-durables.fr

Acteurs impliqués

Initiateurs : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

Financeurs : Conseil Régional de Lorraine, Communauté Urbaine du Grand Nancy, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, ADEME, Banque Populaire de Lorraine Champagne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, RTE

Résultats et perspectives

Résultats observés : 309 visiteurs à ce jour et 4913 visites du site internet dédié.

Pistes d'amélioration et suites à donner : promotion du bâtiment dans différents supports de presse, lors de colloques et salons, participation à la Semaine Nationale du Développement Durable.

Fiche action n° D3-09

DÉFI n°3 Gouvernance

Contrexéville : vers une administration éco responsable

En 2011, la commune de Contrexéville s'est engagée dans une démarche de sensibilisation et de formation des agents au développement durable.

L'objectif est d'aboutir à une administration éco-responsable et exemplaire, afin d'influer à terme sur les comportements des administrés citoyens.

Défi et choix stratégique

D3-CS4 : Traduire le devoir d'exemplarité des acteurs publics dans la gouvernance et les méthodes de travail.

Actions réalisées

Cible : l'ensemble des agents communaux (80 pers. concernées)

Objectifs :

- Par l'intermédiaire d'une formation-action, proposer aux agents de s'approprier les enjeux du développement durable afin d'aboutir à une administration éco-responsable grâce à une évolution des pratiques et des comportements professionnels.
- Donner aux personnels les mots, le langage, et les actions qui leur permettront de discuter de développement durable avec les citoyens qu'ils côtoient.

Avril à septembre 2011, 3 sessions de formation avec le personnel communal. But : sensibiliser les agents aux thématiques que peut recouvrir le développement durable notamment sous forme de jeux de rôle.

Cinq axes prioritaires ont émergé : Utilisation et gestion du papier-Gestion des déchets-Gestion et optimisation de la consommation des énergies-Optimisation de la consommation d'eau-Evolution des pratiques en matière d'achat public.

Pour chaque axe prioritaire, un groupe de travail a été constitué, composé d'agents facilitateurs et référents volontaires, de techniciens et supervisé par l'élu référent. Les actions retenues par thématiques constitueront le plan d'actions opérationnel qui sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2012.

Acteurs impliqués

Initiateur : réflexion du Conseil Municipal engagée à l'initiative de l'adjoint au maire en charge de l'environnement et du développement durable. Création d'un comité de pilotage

Partenaires : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Nancy-Champenoux (sensibilisation et formation des agents), Communauté de Communes de Vittel – Contrexéville en charge de la collecte et la gestion des déchets sur le territoire (sensibilisation et mise en œuvre des actions)

Financeurs : commune de Contrexéville.

Résultats et perspectives

- Appropriation de la démarche par une grande majorité d'agents communaux,
- Déclinaison des actions à destination du grand public.



Commune de Contrexéville

75 rue G Thomson
88140
CONTREXEVILLE
☎ : 03 29 08 09 35

M. Christian LAVERNY
Adjoint au Maire chargé
du développement
durable

✉ :
agnes.lavancier@contrexeville.fr

Fiche action n° D3-10

Certification ISO 14001 du Parc Eiffel Energie

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

Le Bassin de Pompey a obtenu en mars 2009 la certification ISO 14001 pour la gestion de son Parc d'activités Eiffel Energie. Cette certification vient saluer la politique d'excellence environnementale mise en œuvre par la Communauté de Communes sur cette zone regroupant environ 120 entreprises qui emploient plus de 4 000 salariés.

Défi et choix stratégique

D3-CS5 : Associer les entreprises.

Actions réalisées

Le Bassin de Pompey a mis en œuvre une politique de qualité environnementale dans l'ensemble de ses services liés à la gestion du Parc Eiffel Energie : entretien des voiries, des espaces verts et de l'éclairage public, gestion des déplacements et des transports en commun, ramassage des déchets et gestion de la déchetterie, restauration collective... Les locaux de la Communauté de Communes et la crèche intercommunale, situés sur le Parc d'activités, ont également mis en œuvre des actions de maîtrise des consommations d'énergie et de limitation des pollutions liées à leurs activités. Plus concrètement, cette politique s'est par exemple traduite par l'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires, par le développement de la desserte de la zone en transports en commun, par la mise en œuvre de clauses environnementales dans les marchés publics ou encore par une amélioration du service de collecte des déchets recyclables proposé aux entreprises....

Acteurs impliqués

La Bassin de Pompey est l'initiateur de ce projet, dans lequel s'est également investie l'association de chef d'entreprises « Val de Lorraine Entreprendre ». Plus particulièrement, certaines entreprises du territoire disposant elles-mêmes de la certification ISO 14001 pour leur activité ont suivi la mise en œuvre de la politique de qualité environnementale de la Communauté de Communes.

Résultats et perspectives

L'ensemble de cette démarche a abouti à l'obtention de la certification ISO 14001 pour la gestion de son Parc d'activité en 2009. Depuis cette date, le Bassin de Pompey s'emploie à pérenniser et à développer sa politique d'excellence environnementale dans une optique d'amélioration continue. Dans ce but, la Communauté de Communes revoit par exemple chaque année de façon plus ambitieuse ses objectifs de consommation énergétique, de papier...

Cette certification va être étendue à l'ensemble du service de déchets du territoire dès septembre 2012.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Bassin de Pompey

Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY
☎ : 03.83.49.81.81

www.bassinpompey.fr

M. Samuel COLIN
Chargé de Mission
Développement
durable

☎ : 03.83.49.81.15

✉ :
scolin@bassinpompey.fr

Mise en œuvre
de la STRATÉGIE NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010 → 2013

4

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°4

Changement climatique et énergies



→ Vers une économie verte et équitable



Défi 4: Changement climatique et énergie

CONTEXTE

ENJEUX

ACTIONS

INDICATEURS

Le contexte national

Selon les experts, « le réchauffement du système climatique est sans équivoque » (Rapport de synthèse du GIENC 2007). Du fait de l'inertie du système climatique, des changements profonds sont désormais inéluctables, bien qu'il existe des incertitudes sur leur ampleur.

Les émissions de gaz à effet de serre dues à l'activité humaine sont à l'origine du réchauffement : elles ont doublé à l'échelle mondiale depuis le début des années 70, et devraient à nouveau doubler d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise. Limiter le réchauffement climatique implique d'agir rapidement et de réduire nos émissions de manière conséquente.

La France s'est engagée dès la fin des années 90 en ratifiant le protocole de Kyoto. L'objectif était alors la stabilisation des émissions. Sous la présidence française, l'Union Européenne a ensuite adopté le paquet climat qui doit permettre de réduire de 20% les émissions de GES, d'accroître de 20% l'efficacité énergétique et de porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne.

La loi POPE (programme fixant les orientations de la politique énergétique), prise en 2005, a confirmé l'engagement fort de la France en fixant pour objectif le facteur 4, c'est-à-dire la division par 4 des émissions à l'horizon 2050. Ces engagements se sont déclinés dans les 2 lois Grenelle I puis Grenelle II qui ont conduit à la sectorisation et à la territorialisation des politiques climatiques et énergétiques.

Le contexte et les enjeux en Lorraine

En Lorraine aussi, le climat change, et il est important de prendre des mesures. Actuellement, la production d'énergie lorraine est dominée pour près de 92% par les modes classiques, non renouvelables. Au sein des énergies renouvelables, l'utilisation du bois est prédominante. L'éolien et l'hydraulique arrivent ensuite.

La Lorraine est en tête des régions françaises en consommation d'énergie par habitant (source SOeS 2008), ceci en partie en raison de son passé industriel et de sa situation au carrefour de voies de circulations européennes. La région est encore largement tributaire des énergies fossiles avec 73 % de la consommation pour le charbon, le gaz et les produits pétroliers.

La Lorraine se situe dans la fourchette haute française en termes d'émission de GES. Dans ce domaine également, son profil est marqué par la présence de l'industrie et des transports. Cependant, le secteur du bâtiment est également important.

Dans le domaine de la qualité de l'air, la pollution régionale de fond est marquée par une problématique persistante de particules fines et de l'ozone. La pollution de proximité se caractérise par des dépassements occasionnels en dioxyde d'azote, dioxyde de soufre, benzène et hydrocarbure près des sites industriels. La proximité et l'intensité du trafic reste également un enjeu fort.

Les collectivités et l'Etat se sont d'ores et déjà mobilisés afin de s'adapter au changement et de l'atténuer. Près d'une quinzaine de plans climat sont validés ou en cours d'élaboration, et le Schéma Régional Climat Air Energie sera prochainement mis en consultation.

PILOTES DEFI

CUGN

ENTEMEYER Ludovic

☎ : 03 83 91 82 34

✉ :

ludovic.entemeyer@grand-nancy.org

Conseil Général 57

SOLECKI Boris

☎ : 03 87 78 06 30

✉ :

boris.solecki@cg57.fr

DREAL

LEGALL Gaëlle

☎ : 03 87 62 82 27

✉ :

gaelle.legall@developpement-durable.gouv.fr

Défi 4: Changement climatique et énergies

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Promouvoir et favoriser les comportements et les modes de production les plus sobres.

L'adaptation au changement climatique passe par la connaissance et l'appropriation des données concrètes de ce changement. La sensibilisation de la population et des professionnels doit leur permettre d'adapter leurs gestes au quotidien mais également de mieux préparer leurs activités et investissements futurs.

Les collectivités, institutions et élus prendront en compte ces éléments, notamment pour une organisation territoriale adaptée à ces nouveaux défis.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D4-01	DOMOFUTURA	Maîtrise de la consommation d'énergie dans le bâtiment
D4-02	UEM	Comprendre l'énergie avec l'UEM
D4-03	Ville de METZ	L'énergie à Metz
D4-04	Bassin de Pompey	Mise en œuvre d'une filière bois sur le bassin de Pompey

Choix stratégique 2: Informer pour éclairer les choix individuels et collectifs.

Dans le cadre de la mise en place de politiques publiques climatiques ou énergétiques, telles que les plans climat énergie territoriaux, les acteurs des territoires développeront des actions d'atténuation, adaptées, innovantes ou exemplaires.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D4-05	Metz Métropole	Création du réseau de communes ClimatCités
-------	----------------	--

Choix stratégique 3: Soutenir l'innovation pour une croissance économe en énergie et en émissions de GES.

Partage accru, échanges développés, mise en commun de connaissances sont des facteurs de réussite dans la prise en compte de la thématique climat-énergie dans l'ensemble des domaines.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D4-06	Conseil Général 57	Moselle Electromobile
D4-07	Conseil Général 57	Bâtiment Durable Intelligent

Défi 4: Changement climatique et énergies

Choix stratégique 4: Adapter les activités et les territoires au changement climatique.

Les populations prioritairement ciblées par cette action pourraient être de trois types :

D'une part, les catégories sociales les plus impactées par les coûts énergétiques croissants et pouvant subir des situations de précarité.

D'autre part, les professionnels dont l'activité est très consommatrice d'énergie (notamment carburant) et qui sont fragilisés par la forte volatilité des prix.

Enfin, les populations des secteurs moins bien desservis par les transports en commun et/ou ayant des logements très énergivores.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D4-08	EPAMA	Adaptation du bassin versant de la Meuse aux impacts du changement climatique sur les inondations et étiages
D4-09	Ville de METZ	Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin

Choix stratégique 5: Prendre en compte les conséquences sociales de nos politiques énergétiques, afin de ne pas accroître les inégalités.

La connaissance du changement climatique, le suivi et l'évaluation des politiques énergétiques doivent pouvoir être partagés par l'ensemble des acteurs des territoires lorrains. Il est nécessaire de disposer d'outils globaux, de méthodologie et d'indicateurs accessibles à tous.

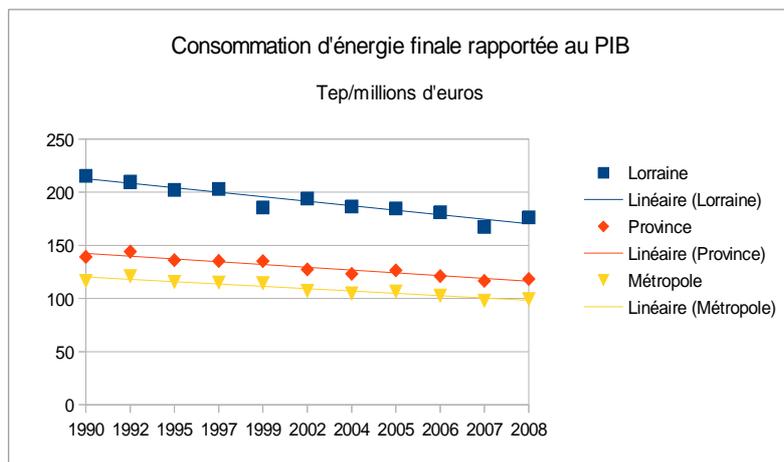
Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D4-10	Ville de METZ	Lutter contre la précarité énergétique
--------------	----------------------	--

Défi 4: Changement climatique et énergie

Les indicateurs lorrains

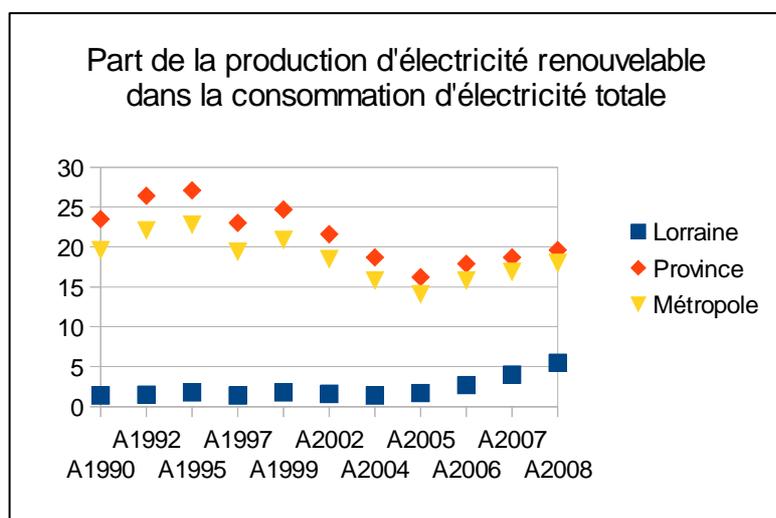
Consommation d'énergie finale rapportée au PIB régional



Source : SOeS

Commentaire : La consommation d'énergie finale rapportée au PIB en Lorraine est en baisse régulière depuis 1990 mais reste largement au dessus des moyennes nationales. Le climat lorrain et la nature des industries sont des sources d'explications.

Part de l'énergie renouvelable dans la consommation énergétique



Source : SOeS

Commentaire : La part de la production d'énergie renouvelable augmente en Lorraine pour atteindre 5.5 % en 2008. Elle est toutefois largement inférieure à la moyenne nationale. Production d'énergie renouvelable en Lorraine (hors hydraulique) en 2008 : 818 GWh.

Fiche action n° D4-01

La maîtrise de la consommation d'énergie dans le bâtiment

DÉFI 4
Changement
climatique et
énergies

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Les élèves de cycle 3 expérimentent et découvrent la notion d'isolant thermique au cours d'une visite à la Maison des Energies de Demain, Domofutura. Un isolant thermique limite les échanges de chaleur et participe donc à économiser l'énergie. Cette énergie est issue de sources renouvelables et non renouvelables.

Défi et choix stratégique

D4-CS1 : Promouvoir et favoriser les comportements et modes de production les plus sobres.

Actions réalisées

La cible : les classes de cycle 3

Les objectifs : découvrir des sources d'énergie renouvelables, expérimenter la notion d'isolant thermique

La démarche : préparer en classe la visite à Domofutura en établissant la notion de source d'énergie renouvelable, lors de la visite, expérimenter la notion d'isolant et découvrir des sources d'énergie renouvelables, prolonger les recherches en classe à l'aide des relevés effectués à Domofutura en lien avec le site internet, évaluer les compétences acquises

Adresse du site internet : www.domofutura.eu

Les moyens : La Communauté de Communes du Centre Mosellan met à disposition des écoles, gratuitement, la Maison des Energies de Demain et le matériel nécessaire aux expérimentations

Acteurs impliqués

- La Communauté de Communes du Centre Mosellan et l'Inspection Académique de la Moselle collaborent depuis un an à l'accueil des élèves de l'école élémentaire
- Bernard Renaudin, Conseiller pédagogique de la circonscription de Château-Salins, Inspection Académique de la Moselle
- Jérémy Vinot, Chargé de mission Domofutura à la Communauté de Communes du Centre Mosellan.

Résultats et perspectives

- Production d'animations pour l'accueil des scolaires
- Mise en œuvre lors de la manifestation Festi'nature
- Nécessité de promouvoir l'outil auprès de toutes les écoles
- Des expérimentations autour de la transformation des énergies renouvelables sont en cours de construction
- En perspective, développer l'offre en direction des classes de cycle 2 autour de la réalisation d'objets utilisant l'électricité produite à partir de différentes sources d'énergie renouvelables.

Domofutura
Pôle d'activités du
Centre Mosellan
57340 MORHANGE

☎ : 03 87 86 06 06

✉ :
contact@domofutura.eu
[u](http://www.domofutura.eu)

**Inspection de
l'Education Nationale**
16 rue du Général de
Gaulle
57170 CHATEAU-
SALINS
☎ : 03 87 05 10 66

✉ :
Ce.ia57-ien-chateau-salins@ac-nancy-metz.fr

Fiche action n° D4-02

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergies

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Comprendre l'énergie avec l'UEM

L'Usine d'Electricité de Metz, en partenariat avec l'inspection académique, permet aux élèves de découvrir par leur propre implication, l'énergie électrique à travers des expériences menées en classe, des visites de sites.

Défi et choix stratégique

D4-CS1 : Promouvoir et favoriser les comportements et modes de production les plus sobres.

Actions réalisées

Cette action s'adresse aux classes de CM1 et CM2 pour les écoles situées dans les communes desservies par l'UEM.

Pour mener à bien ce projet, les classes pourront s'appuyer sur :

- **Une valise pédagogique** constituée de :

Documentaires, vidéo, petit matériel permettant aux élèves de mener des expériences en classe et d'aborder ainsi de façon concrète la notion d'énergie électrique.

- **Des fiches pédagogiques** pour le maître et pour les élèves.

La classe pourra choisir entre la centrale hydraulique d'Argancy ou le musée de l'électricité du Pontiffroy. Le transport est pris en charge par l'UEM.

- **Des visites de sites :**

- o **Axées sur la production d'électricité :** visite de la centrale hydraulique d'Argancy ;
- o **Axées sur la distribution de l'électricité et la sécurité :** visite du musée de l'électricité du Pontiffroy ;

- **Une maquette** lors de la visite de l'usine hydraulique d'Argancy.



UEM

2 Place du Pontiffroy
57014 METZ Cedex 01

Philippe RENAULD

☎ : 03 87 34 44 45

✉ :
p-renauld@uem-metz.fr

www.uem-metz.fr

Acteurs impliqués

- L'Usine d'Electricité de Metz
- L'Inspection Académique de la Moselle
- Le public scolaire des maternelles et élémentaires

Résultats et perspectives

- Près de 35 classes de Moselle pour l'année scolaire 2010/2011.
- Un concours de dessin « autour des énergies » complète ce projet.

Fiche action n° D4-03

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergies

DÉFI n°3
Gouvernance

L'énergie à Metz

En 2009, la Ville s'est officiellement engagée dans la Convention des maires à diminuer de plus de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, elle s'investit dans l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Défi et choix stratégique

D4-CS1 : Promouvoir et favoriser les comportements et modes de productions les plus sobres.



Actions réalisées

Pour réduire ses consommations énergétiques, la Ville de Metz a mis en place un vaste programme de rénovation thermique de son patrimoine. Ainsi, elle réalise l'isolation de ses établissements scolaires (combles et façades) et le remplacement des menuiseries. Elle entreprend par ailleurs la rénovation de 8 complexes sportifs et de ses 4 piscines municipales. La rénovation thermique engagée permettra de réduire de 30% la consommation d'énergie des piscines et de 50% celle des complexes sportifs. Aussi, sur les 233 installations thermiques gérées par la ville, 128 disposent d'un système de télégestion qui détecte en temps réel les anomalies de l'équipement et 20 chaufferies ont déjà été rénovées depuis la signature de la convention des maires. La ville développe également l'utilisation des énergies renouvelables avec la pose de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques sur plusieurs de ses bâtiments. Enfin, une centrale de production d'énergie à biomasse verra le jour en 2012. Cette production d'énergie permettra de chauffer 33 000 foyers messins. Les émissions de CO2 seront réduites de 57 000 tonnes par an et les Messins bénéficieront d'un réseau de chaleur dont l'énergie est à 60 % d'origine renouvelable.



Acteurs impliqués

- ADEME
- Région Lorraine
- Usine d'Electricité de Metz (UEM)
- Gaz Réseau Distribution France
- Association Technique Energie Environnement Lorraine
- Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays messin (ALEC)



Résultats et perspectives

Réduction des consommations d'énergie grâce au programme de rénovation thermique.
Objectifs : réduire de plus de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire et réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles en développant les énergies renouvelables.

Ville de Metz

Monsieur René
DARBOIS

Place d'Armes
57 036 Metz

☎ : 03 87 55 52 68

<http://www.metz.fr>

Fiche action n° D4-04

DÉFI n°4
Changement
climatiques et
énergies

DÉFI n°8
Démographie,
immigration,
inclusion
sociale

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

Mise en œuvre d'une filière bois sur le Bassin de Pompey

Le Bassin de Pompey lance en 2012 la construction d'une plateforme de production de plaquettes forestières alimentée par du bois issus des forêts du territoire et qui fournira des chaufferies-bois locales développées parallèlement. L'exploitation de cette plateforme sera réalisée en régie. Les travaux forestiers (bucheronnage, débardage) et le broyage en plaquettes seront confiés pour partie à des structures d'insertion par l'activité économique (IAE). Cette construction est l'aboutissement d'une démarche de réflexion et de co-construction de plusieurs années entre la Communauté de Communes et les communes.

Défi et choix stratégique

D4-CS1 : Promouvoir et favoriser les comportements et les modes de production les plus sobres.

Actions réalisées

Une étude de faisabilité a été lancée dès 2007. Cette dernière identifie des ressources forestières locales suffisantes pour le bon fonctionnement de la plateforme, sans risque de déséquilibrer l'économie forestière actuelle. Les travaux de construction de la plateforme vont être effectués en 2012, afin de démarrer l'exploitation de la plateforme en 2013.

Parallèlement, le Bassin de Pompey intègre une chaufferie bois dans un projet de développement d'un pôle tertiaire qui verra le jour en 2013 également, afin de fournir un premier débouché à la plateforme. Les locaux de la Communauté de Communes seront également reliés à cette chaufferie, et ne seront donc plus chauffés par une énergie fossile (gaz naturel actuellement).

Acteurs impliqués

Le Bassin de Pompey est à l'origine de ce projet, monté avec le soutien technique de L'ONF. Les communes du Bassin de Pompey sont également partenaires de l'opération. L'état, le Conseil Régional et le Conseil Général sont financeurs du projet.

Résultats et perspectives

Il est prévu que la plateforme génère une production annuelle maximale de 2000 tonnes de plaquettes, permettant la production de 5600 kWh/an. L'exploitation de la plateforme doit permettre la création de 4 emplois en insertion professionnelle et d'un emploi à temps plein de technicien sylvicole sur le Bassin.



Bassin de Pompey

Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY
☎ : 03.83.49.81.81

www.bassinpompey.fr

M. Samuel COLIN
Chargé de Mission
Développement
durable
☎ : 03.83.49.81.15

✉ :
scolin@bassinpompey.fr

Fiche action n° D4-05

Création du réseau de communes ClimatCités

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergies

DÉFI n°3
Gouvernance

Depuis mars 2010, dans le cadre de son Plan Climat - Energie Territorial, Metz Métropole mobilise et fédère les communes volontaires grâce au réseau ClimatCités, véritable lieu d'échanges autour des thèmes "Energie" et "Climat".

Défi et choix stratégique

D4-CS2 : Informer pour éclairer les choix individuels et collectifs.

Actions réalisées

Réunions thématiques, favorisant les échanges entre les élus et les agents :

- En 2010 : groupes de travail "Bilan Carbone Patrimoine et Services".
- En 2011 : différentes conférences d'experts, sensibilisation à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation au changement climatique.
- En 2012 : ateliers décentralisés, autour d'expériences concrètes des communes de Metz Métropole (éclairage, financements, pédibus...)

Envoi d'informations régulières depuis l'adresse planclimat@metzmetropole.fr (liste de diffusion de 90 adresses).

Création et animation d'un site extranet : agenda, diffusion de documents...

http://www.metzmetropole.fr/site/prive_climatcite_index.php

Evènement annuel fort, destiné aux habitants, "Le Mois des ClimatCités" :

- En juin 2011 : présentation des résultats du Bilan Carbone au grand public, un jeu-concours, des films de sensibilisation, des débats...
- En juin - juillet 2012: Apéros de l'Energie, permettant aux habitants de passer à l'action au quotidien, sur les conseils de l'ALEC du Pays Messin.

Acteurs impliqués

Communes volontaires autour de Metz Métropole, Ademe, Région Lorraine...

Résultats et perspectives

- Une gouvernance nouvelle et originale s'est constituée. UrbaniCités, réseau créé sur le même modèle, a ensuite permis d'investir l'urbanisme durable.
- Fin 2010, 17 communes de tailles très différentes ont pu élaborer leur propre Bilan Carbone Patrimoine et Services avec l'appui de Metz Métropole.
- 5 à 6 réunions thématiques annuelles regroupent chacune 20 à 30 participants
- L'évènementiel "Le Mois des ClimatCités" implique une vingtaine de communes de l'Agglomération, ainsi que leurs habitants.
- ClimatCités prendra en 2013 une autre dimension avec l'appui technique du futur Conseiller en Energie Partagé embauché par l'ALEC du Pays Messin.



Communauté d'Agglomération de Metz Métropole

Sébastien DOUCHE
Harmony Park
11, Boulevard Solidarité
BP 55 025
57071 Metz Cedex 3
☎ : 03 87 39 71 65

✉ :
planclimat@metzmetropole.fr

<http://www.metzmetropole.fr>

Fiche action n° D4-06

Moselle Électromobile

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

DÉFI n°5
Transport et
mobilité
durables

Politique expérimentale du Conseil Général de la Moselle visant à étendre et faciliter l'emploi de véhicules électriques grâce entre autres à l'octroi d'aides financières. Le projet vise à être pérennisé, notamment en partenariat avec la Sarre et le Luxembourg.

Défi et choix stratégique

D4-CS3 : Soutenir l'innovation pour une croissance économe en énergie et en émissions de GES.

Actions réalisées

La première étape a consisté, en partenariat avec un constructeur automobile, en la mise en place d'une flotte expérimentale de véhicules électriques répondant aux enjeux de la circulation transfrontalière.

Un Appel à Partenariat a été initié en 2011 afin de formaliser une collaboration entre le Conseil Général et ses partenaires potentiels, avec pour objectifs principaux la constitution de la flotte expérimentale de véhicules électriques ainsi que le déploiement de l'alimentation électrique des véhicules et des infrastructures de recharge.

Le projet est entré dans sa phase opérationnelle en septembre 2011, avec le déploiement sur le territoire de 30 SMART électriques aux couleurs du projet « Moselle Électromobile ».

L'accompagnement du Conseil Général se traduit notamment par l'octroi de subventions pouvant aller jusqu'à 50 % du montant de l'investissement nécessaire à l'expérimentation.

Acteurs impliqués

- Conseil Général de la Moselle
- Gouvernement français
- Gouvernement allemand
- Automobiles SMART...

Résultats et perspectives

Les années 2012 à 2014 devraient voir le projet entrer dans une nouvelle phase avec le déploiement d'infrastructures de recharge en voirie et la mise en œuvre de services de mobilité multimodale intelligente s'articulant notamment sur les grands axes de circulation (A31 vers Luxembourg et A4 vers la Sarre et l'Alsace).



Plus largement, le Conseil Général se donne la possibilité d'accompagner des initiatives individuelles ou collectives autour de l'électromobilité :

- systèmes d'information
- recherche et innovation
- projets industriels ou technologiques liés au véhicule électrique
- promotion de l'initiative "Moselle Électromobile".

Conseil Général de la Moselle

www.cg57.fr

☎ : 03 87 37 57 57

Fiche action n° D4-07

Bâtiment Durable et Intelligent (BDI)

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

DÉFI n°1
Consommation
et production
durables

Le bâtiment représente un pilier de l'économie mosellane : 5 000 entreprises et artisans, 20 000 salariés et un chiffre d'affaires de près de 2 Milliards d'euros. Il équivaut à 34% de la consommation énergétique totale, mais représente aussi un poste où des économies substantielles pourraient être réalisées avec une consommation supérieure de 45% à la moyenne nationale. Cependant, il apparaît que l'offre en matière d'éco-construction est encore insuffisante et peu structurée en Moselle, au regard du poids économique du secteur et des possibilités de développement durable. L'innovation sur les produits et les procédés locaux laisse apparaître un potentiel qui demande à être renforcé.

Défi et choix stratégique

D4-CS3: Soutenir l'innovation pour une croissance économe en énergie et en émissions de GES.

Actions réalisées

Le Conseil Général a souhaité associer les différents acteurs et partenaires du secteur du Bâtiment à l'élaboration de la **Charte pour un Bâtiment Durable et Intelligent (BDI)**.

Cette démarche partagée par l'ensemble des acteurs du secteur du bâtiment – compagnies consulaires, fédérations professionnelles du bâtiment, ADEME, architectes, CAUE, aménageurs-lotisseurs, ADIL, bailleurs sociaux – a été engagée en 2009 afin de répondre avec réactivité et dans un souci d'anticipation aux enjeux du futur marché :

- les exigences des consommateurs en termes de qualité et de rapport qualité/prix,
- la complexité des techniques et des matériaux mis en œuvre,
- le savoir-faire et l'appropriation de ces nouvelles techniques par les entreprises mosellanes

Les premières actions ont déjà permis de sensibiliser près de 800 professionnels et de les mettre en relation avec une soixantaine de donneurs d'ordre, afin notamment de susciter l'échange quant aux attentes des maîtres d'ouvrages.

A partir de 2011, une réflexion s'est engagée à la demande du Conseil Général de façon à doter la démarche collective d'une véritable gouvernance, sur la base d'un renforcement du plan d'actions, qu'il convient désormais de mieux adapter aux besoins des différentes cibles de la démarche BDI. L'objectif stratégique au final est de faire émerger à travers des actions structurantes une filière mosellane performante.

Acteurs impliqués

Conseil Général de la Moselle, ADEME, Fédérations professionnelles du bâtiment, Aménageurs-lotisseurs, ADIL, Bailleurs sociaux...

Résultats et perspectives

Il ressort des réflexions communes que BDI devrait à l'avenir élargir son périmètre et avoir pour double vocation :

- La création des conditions favorables au développement du marché, via un programme d'actions permettant de toucher les variables clés en termes d'offre (à savoir la structuration et la qualification des professionnels) et de demande (c'est à dire l'appropriation d'un raisonnement à long terme permettant de rentabiliser les surcoûts liés à l'investissement de départ) ;
- Le regroupement des acteurs privés autour des enjeux de demain (en lien avec le monde de la formation et de la recherche), notamment en initiant des « clusters » thématiques, c'est à dire des groupements entre entreprises, scientifiques et universitaires dans des domaines où la Moselle dispose d'un avantage concurrentiel, comme le champ de la domotique ou des éco-matériaux.

Conseil Général de la
Moselle

www.cg57.fr

☎ : 06 87 37 57 57

Fiche action n° D4-08

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

DÉFI n°7
Santé publique,
prévention et
gestion des
risques

Adaptation du bassin versant de la Meuse aux impacts du changement climatique sur les inondations et étiages

Il s'agit premièrement de quantifier les effets du changement climatique sur le fleuve Meuse : scénarios climatiques, modélisation hydrologique et hydraulique, calculs de dommages. Puis de proposer des solutions d'adaptation concertées avec les autres pays du bassin.

Défi et choix stratégique

D4-CS4 : Adapter les activités et les territoires au changement climatique.

Actions réalisées

L'action s'inscrit dans le cadre du projet européen AMICE, piloté par l'EPAMA, et qui a débuté en 2009 et s'achèvera en 2013. Les scénarios d'évolution du climat indiquent soit une augmentation des inondations, soit une augmentation des étiages. Il nous faut donc répondre à ces deux défis conjointement. De plus, la Meuse est un fleuve transnational et une concertation avec les pays situés à l'aval est nécessaire et nous permettra également d'améliorer notre connaissance du bassin et nous outils de modélisation. Voir la plaquette du projet AMICE : http://www.amice-project.eu/docs/pa1_pr4_1271261733_leaflet3V9.pdf

Sur le bassin français, de nombreuses actions réalisées dont :

- Scénarios climatiques, tendance humide et tendance sèche, aux horizons 2021-2050 et 2071-2100
- Modélisation hydrologique des inondations et étiages futurs : http://www.amice-project.eu/docs/pa1_pr4_1271261733_leaflet3V9.pdf
- Modélisation hydraulique de deux scénarios d'inondation extrêmes (crue centennale + 15% et + 30%) :

http://www.amice-project.eu/docs/pa1_pr4_1326132512_Summary_WP1_Action6_VF_en.pdf

D'autres actions sont réalisées chez nos partenaires belges, néerlandais et allemands. Des visites de site y sont régulièrement organisées.

Acteurs impliqués

Initiateur : EPAMA

Partenaires : Université de Lorraine, CETMEF

Financeurs : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Lorraine, Région Champagne-Ardenne, DREAL Lorraine, programme Interreg IV B

Acteurs : Etat Major de Zone de Défense Est, Préfectures des Vosges, Meuse, Ardennes, SERTIT

Résultats et perspectives

Résultats attendus d'ici 2013 : quantification des dommages sur l'environnement et la société, élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique en concertation avec l'ensemble des parties prenantes sur le bassin, organisation de la conférence de clôture du projet AMICE.

EPAMA

26, avenue Jean
Jaurès
08000 Charleville-
Mézières

☎ : 03 24 33 49 02

✉ :
maite.fournier@epama.fr

www.epama.fr

www.amice-project.eu

Fiche action n° D4-09

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin

DÉFI n°4 Changement climatique et énergies

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin, créée en 2011 à Metz, constitue un outil de mise en œuvre du Plan Climat de Metz pour informer et sensibiliser les habitants sur les questions de l'énergie et du climat. L'ALEC est un lieu d'échanges entre tous les acteurs de l'énergie, du producteur au consommateur, et de conseil en énergie, neutre et indépendant.

Défi et choix stratégique

D4-CS4 : Adapter les activités et les territoires au changement climatique



Actions réalisées



Conformément à son engagement dans la Convention des Maires en 2009, le Plan Climat de Metz a été établi sur la base d'une large participation avec tous les acteurs dans l'objectif de réduire de plus de 20% les émissions des gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020. L'ALEC du Pays Messin constitue un des outils d'actions du Plan Climat de Metz. Cette association à but non lucratif a pour objectifs de sensibiliser, informer et conseiller tous les citoyens pour réduire leurs consommations d'énergie et leur impact sur l'environnement. L'ALEC entreprend des actions visant la promotion et le développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Le développement des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais aussi la lutte contre la précarité énergétique. Au regard des nombreux acteurs impliqués, elle s'affirme comme un lieu d'échanges entre les producteurs d'énergie, les distributeurs, les bailleurs et les consommateurs afin de préserver nos ressources énergétiques.

Acteurs impliqués

Membres fondateurs : ADEME, Région Lorraine.

Partenaires : Ville de Metz, Metz Métropole, Communauté de Communes Pays Orne Moselle, Communauté de Communes du Vernois, Usine d'Électricité de Metz (UEM), Gaz Réseau Distribution France, Metz Habitat Territoire, Batigère, Centre Communal d'Action Sociale de Metz, Association Technique Energie Environnement Lorraine.

Résultats et perspectives

Inciter les messins à réduire leurs consommations d'énergie et à isoler leurs logements. Lutter contre la précarité énergétique.



Ville de Metz

Monsieur René
DARBOIS

Place d'Armes
57 036 Metz

☎ : 03 87 55 52 68

<http://www.metz.fr>

Fiche action n° D4-10

Lutter contre la précarité énergétique

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergies

DEFI n°1
Consommation
et production
durables

Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Plan Climat, la Ville de Metz souhaite lutter contre la précarité énergétique en informant les familles en difficulté sur les éco-gestes et en leur distribuant un pack éco-gestes pour les aider à maîtriser leurs consommations d'eau et d'énergie.

Défi et choix stratégique

D4-CS5 : Prendre en compte les conséquences sociales de nos politiques énergétiques, afin de ne pas accroître les inégalités.

Actions réalisées

Plusieurs centaines de foyers sont aujourd'hui recensés à Metz comme étant en situation de précarité. Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Plan Climat, la Ville de Metz a souhaité agir en faveur de la lutte contre la précarité énergétique.

Dès septembre 2012, les familles en précarité vont bénéficier d'une sensibilisation dans un appartement témoin sur les éco-gestes à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie et d'eau. Dans le cadre de cette opération, elles recevront un pack éco-gestes qui devra les aider à mieux maîtriser leurs consommations d'eau et d'énergie. Le pack sera constitué de régulateurs de débit pour robinet et pour douche, d'une éco ampoule et d'un bloc 4 prises avec interrupteur.

C'est l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin qui aura un rôle de sensibilisation des familles qui recevront le pack précarité.

En outre, le CCAS de Metz et les bailleurs sociaux, Metz Habitat Territoire et Batigère, sont partenaires de cette opération et mobiliseront leur personnel et les familles ciblées pour cette action.

Acteurs impliqués

- CCAS de Metz
- Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin
- Metz Habitat Territoire
- Batigère



Résultats et perspectives

Cible: 500 familles sensibilisées en 2012 et 500 packs éco-gestes vont être distribués. Une évaluation en 2013 de l'efficacité de la démarche auprès des bénéficiaires. Un déploiement de l'action à compter de 2011.



Ville de Metz

Monsieur René
DARBOIS
Place d'Armes
57 036 Metz

☎ : 03 87 55 52 68

www.metz.fr

Mise en œuvre
de la STRATÉGIE NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010 → 2013

5

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°5

Transport et mobilité durables



→ Vers une économie verte et équitable

Défi 5: transport et mobilité durables

CONTEXTE

ENJEUX

ACTIONS

INDICATEURS

Le contexte national

Les transports contribuent à l'activité socio-économique, aux relations et à la cohésion sociale, à l'insertion des personnes handicapées, âgées ou isolées dans des quartiers décentrés ou des zones rurales éloignées. Les transports façonnent aussi notre urbanisme et nos modes de vie. Ainsi, la diminution des coûts de transport et l'augmentation des vitesses de ces dernières décennies expliquent pour partie la dispersion corrélative de l'habitat et des activités, entraînant une augmentation des trafics et des distances parcourues. Le transport routier demeure le mode majoritaire représentant en 2008, pour les marchandises, près de 83% des tonnes transportées. En 2008 le transport intérieur de voyageurs est effectué à 82% en voiture.

Au niveau national les consommations énergétiques relevant des transports reposent à 97% sur les hydrocarbures et la part des émissions de gaz à effet de serre imputable aux transports représente 26% du total. Les transports, en particulier routiers et aériens, sont également à l'origine d'autres polluants – oxydes d'azote et particules fines– et de bruit.

La nécessaire réduction des GES de la loi Grenelle (-20% d'ici 2020) et autres polluants impose de mener plusieurs actions de front : l'accélération des progrès technologiques en matière de motorisation, la modification des comportements ainsi que le report massif vers les modes de transports ferroviaires, fluviaux et maritimes.

Le contexte et les enjeux en Lorraine

La position géostratégique de la Lorraine, seule région française limitrophe de trois pays, à la croisée de deux corridors d'échanges de l'espace européen (nord-sud et est-ouest) caractérise ses problématiques de transports sur ce territoire. **Au centre des échanges, le sillon lorrain** constitue la métropole lorraine d'Épinal à Nancy, Metz et Thionville jusqu'à la frontière luxembourgeoise. Près de la moitié des habitants et des emplois en Lorraine y sont concentrés. Le sillon est caractérisé par la présence de l'ensemble des modes de transport: **l'A31**, autoroute en voie de saturation, qui cumule un ensemble de fonctions depuis la desserte locale jusqu'au grand transit international; la **Moselle canalisée à grand gabarit**, liaison fluviale vers les ports de la Mer du Nord et l'Europe de l'ouest «mouillée»; la **voie ferrée**, qui accueille l'importante offre TER ainsi qu'un trafic de trains fret dont ceux liés notamment à la présence du premier triage de France à Woippy et de l'autoroute ferroviaire Luxembourg-Perpignan; **l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine et la gare Lorraine-TGV** entre Nancy et Metz.

Sur le plan des **trafics de marchandises**, une baisse importante de la part du transport ferroviaire et fluvial s'est déroulée entre 2000 et 2005 (plus de 6 points). Elle est à relier à la modification du tissu productif français et lorrain: délocalisation industrielle, réduction de l'activité de l'industrie extractive, ou de la sidérurgie, tertiarisation de l'économie. **La spécificité multimodale de la Lorraine**: avec 34.5%, elle bénéficiait du meilleur ratio national rail-fluvial jusqu'en 2008 mais elle est passée derrière le Nord-Pas-de-Calais en 2009 avec un taux de 32,6%.

Sur le **transport des voyageurs**, la voiture est toujours le mode privilégié pour les déplacements du domicile au travail, malgré la forte hausse de la fréquentation du TER Métrolor. Des démarches favorisant l'intermodalité entre l'ensemble des transports collectifs à l'échelle des villes, des départements et de la région restent à poursuivre.

La Lorraine est l'une des seules régions à avoir intégré un volet intermodalité voyageurs dans le contrat de projet État-Région 2007-2013; cet engagement incite et accompagne les changements des comportements des particuliers et des entreprises. Cette volonté se traduit par des projets visant à améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des modes de déplacements alternatifs à la route et à simplifier leurs usages en améliorant la pratique au quotidien de la chaîne de transport, l'information voyageurs et l'interopérabilité des titres de transports.

STRUCTURE DREAL

STOLL Jean-Marie
☎ : 03 87 62 83 71

✉ :
jean-marie.Stoll@developpement-durable.gouv.fr

STRUCTURE CESE

PEPPOLONI Christine
☎ : 03 87 33 60 27

✉ :
christine.peppoloni@lorraine.eu

Défi 5: transport et mobilité durables

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Promouvoir des pratiques de mobilité plus durable pour les personnes et les biens en favorisant la proximité.

Pour limiter la dispersion des pôles générateurs de déplacements
Pour inciter à de nouveaux comportements de mobilité plus durable

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D5-01	DREAL Lorraine	Objectif CO2 : les transporteurs s'engagent
D5-02	Ville de Thionville	Auto partage et covoiturage à Thionville
D5-03	Bassin de Pompey	Plan de Déplacement Inter-Etablissement sur le Parc Eiffel Energie

Choix stratégique 2: Renforcer l'intermodalité et développer les alternatives au transport routier et aérien

Pour une alternative compétitive et écologique à la route

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D5-04	MGE	Projet transport combiné rail-route, innovation technologique du système de caisse mobile
D5-05	Etat/Collectivités/CCI	Favoriser le basculement modal par la création d'une plate-forme multimodale multisite en Lorraine
D5-06	Conseil Régional / Etat/ collectivités/ opérateurs	Favoriser l'intermodalité « voyageurs »

Choix stratégique 3: Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules, réduire leurs émissions et promouvoir les énergies alternatives

Pour limiter les émissions de polluants dans l'air et améliorer l'efficacité énergétique des moteurs thermiques et développer l'électrique et les moteurs hybrides

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D5-07	État/Conseils généraux/opérateur » ECOMOUV »	L'éco-redevance poids lourds

Choix stratégique 4: Veiller à l'accès et à la mobilité pour tous et sur tout le territoire

Pour de nouveaux comportements vecteurs de mobilité durable

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D5-08	Ville de Metz	Mobilité durable à Metz

Défi 5: transport et mobilité durables

Les indicateurs lorrains

Ratio rail – fluvial

Evolution de la part du rail et du fluvial dans les flux interrégionaux de transport de marchandises, par région d'origine et de destination

En %

	2000	2005	2008	2009
Nord - Pas-de-Calais	34,3	30,3	32,5	32,7
Lorraine	40,5	31,4	34,5	32,6
PACA et Corse	33,9	26,8	29,0	29,8
Haute-Normandie	33,8	26,2	27,1	28,6
Alsace	28,0	22,5	22,8	22,5
Ile-de-France	26,0	20,1	20,8	22,1
Languedoc-Roussillon	30,6	21,5	22,6	19,1
Bourgogne	23,1	18,4	17,5	18,6
Rhône-Alpes	18,9	14,8	16,0	17,8
Aquitaine	22,5	15,1	17,5	16,5
Champagne-Ardenne	21,7	16,0	14,2	15,4
Picardie	21,3	15,7	17,4	15,3
Franche-Comté	16,0	11,5	9,7	13,3
Midi-Pyrénées	22,1	12,7	11,8	12,2
Auvergne	19,8	13,2	14,1	12,1
Centre	17,5	12,6	11,9	11,3
Limousin	17,7	10,3	10,4	10,2
Poitou-Charentes	16,9	10,9	10,0	9,3
Bretagne	13,5	9,7	7,4	7,3
Pays de la Loire	10,7	6,4	5,9	6,0
Basse-Normandie	6,2	4,3	3,8	2,9

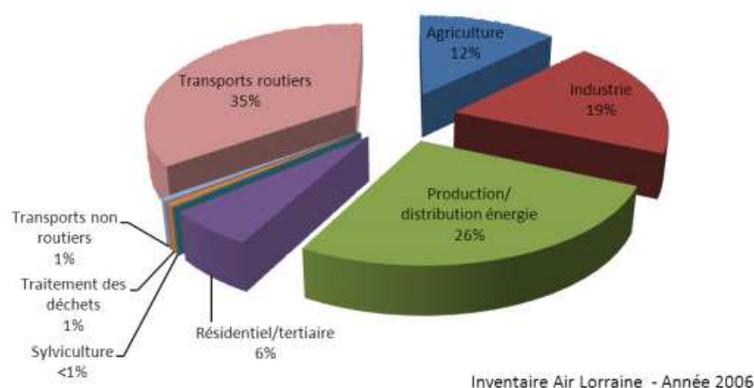
Note : Part modale des flux interrégionaux par région d'origine et de destination, hors transit inter-régional ou international.

Source : SOeS, Sitram d'après VNF, SNCF, RFF

Commentaire: Le ratio rail-fluvial des échanges interrégionaux (hors internes et transit) de la région a baissé de plus de 9 points entre 2000 et 2005 (40.5 % à 31.4 %) pour remonter en 2008 (34.5%) et baisser à nouveau en 2009 (32.6 %).

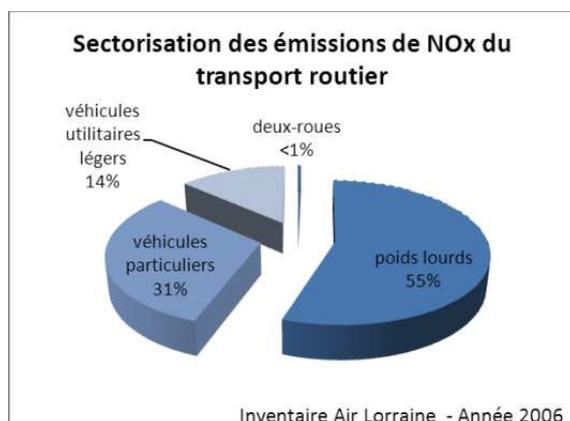
Contribution des transports aux émissions de polluants et de GES

Sectorisation des émissions de NOx de la région Lorraine



Commentaire: L'oxyde d'azote participe à la formation d'ozone et donc au réchauffement climatique : le secteur des transports routiers est le 1^{er} contributeur.

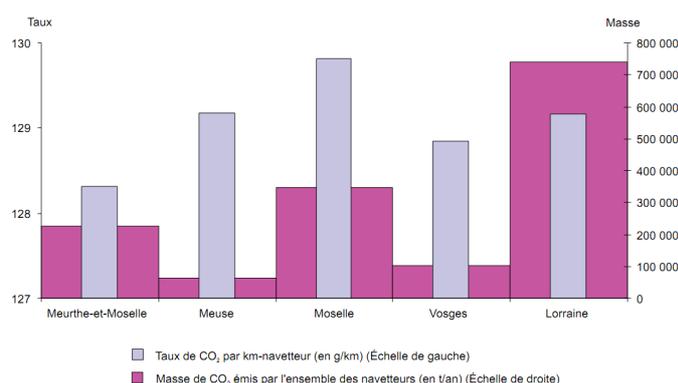
Défi 5: transport et mobilité durables



Commentaire: Les poids lourds contribuent davantage que les véhicules particuliers.

Les émissions de CO2 liées aux navettes domicile-travail

Taux et masse de CO₂ émis par l'ensemble des navetteurs résidant sur le territoire



Source : Insee, recensement 2007 - SOeS-Certu

Le km-navetteur plus polluant en Lorraine que dans l'ensemble de la province

Lieu de résidence	Nombre de navetteurs	Distance moyenne parcourue par navetteur (km/jour)	Masse de CO ₂ émis par l'ensemble des navetteurs (tonne/an)	Masse moyenne de CO ₂ émis par km-navetteur (gramme/km)
Meurthe-et-Moselle	329 306	20,7	227 825	128,3
Meuse	76 236	24,5	62 802	129,2
Moselle	444 217	23,2	347 332	129,8
Vosges	150 154	20,1	101 127	128,9
Lorraine	999 912	22,0	739 085	129,2
Province	21 137 132	20,2	14 167 528	127,6
France entière	27 467 424	19,9	17 455 281	122,6

Notes : Jour = jour ouvré

Navetteur : personne qui effectue quotidiennement le trajet aller-retour entre son domicile et son lieu de travail ou d'études.

Source : Insee, Recensement de la population 2007 - SOeS-Certu

Commentaire: La distance moyenne parcourue en Lorraine est supérieure à la moyenne nationale en raison de la part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence. Les migrants alternants représentent, en 2008, 70% de l'ensemble des déplacements domicile-travail contre près de 60% en France (province). Ce chiffre, en progression de 3 points depuis 1999, est plus élevé par rapport à la France de province de 10 points, en grande partie par la forte proportion de personnes travaillant à l'étranger (8,6% des actifs en Lorraine, 1,4% en province).

Fiche action n : D5-01

Objectif CO2: les transporteurs s'engagent

DÉFI n°5
Transport et
mobilité
durables

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

Née du Grenelle de l'Environnement, la charte vise à améliorer la performance environnementale du transport routier en fournissant aux entreprises un cadre méthodologique cohérent et fiable et un suivi annuel des indicateurs de réalisation des engagements pris en termes de réduction des émissions de CO2 et donc de consommation.

Défi et choix stratégique

D5-CS1 : Promouvoir des pratiques de mobilité plus durables pour les personnes et les biens en favorisant la proximité.

Actions réalisées

A ce jour, 17 entreprises sont signataires de la charte en Lorraine. Cela représente 3675 véhicules.

Acteurs impliqués

Un comité de pilotage ADEME – DREAL - organisations professionnelles, s'est constitué. Il s'est progressivement élargi à la région Lorraine, aux centres de formation et aux chambres de commerce. Un poste de chargé de mission dédié a été mis en place fin 2010.

Le public ciblé est l'ensemble des entreprises de transport de marchandises et de voyageurs interurbains de la région lorraine. Chaque entreprise engagée élabore, après une auto évaluation, un plan d'actions sur 3 ans et fait le choix d'un panel d'actions comprenant au minimum une action pour chacun des 4 axes : **véhicule** – **carburant** – **conducteur** - **organisation des flux de transport**.

A chaque action retenue correspond un objectif chiffré et mesurable à atteindre dans un délai déterminé afin de pouvoir suivre et évaluer les résultats obtenus, qui font annuellement l'objet d'un bilan intermédiaire.

Les entreprises peuvent, pour leur communication, utiliser les logos :

Marchandises



Voyageurs



DREAL Lorraine

STOLL Jean-Marie

☎ : 03 87 62 83 71

✉ :
Jean-Marie.Stoll@developpement-durable.gouv.fr

Résultats et perspectives

L'engagement des 17 entreprises représente 27 719 tonnes de CO2 potentiellement économisées sur la période de référence.

L'objectif est d'atteindre 50 entreprises signataires à l'horizon fin 2013.



Autopartage et Covoiturage à Thionville

DÉFI n°5
Transport et
mobilité
durables

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

A travers son projet de Ville « Ecologique et Solidaire », la Ville de Thionville souhaite porter des réponses adaptées aux besoins des usagers en terme de mobilité. Ainsi, les projets de covoiturage et d'autopartage ont vu le jour.

Défi et choix stratégique

D5-CS1 : Promouvoir des pratiques de mobilité plus durable pour les personnes et les biens en favorisant la proximité.

Actions réalisées

Le bénéfice du covoiturage et l'autopartage, combiné aux autres modes de transports publics est de réduire l'utilisation de véhicule individuel. En conséquence, le trafic routier, les nuisances sonores, les gaz à effet de serre, les coûts en carburant et en entretien sont diminués au profit d'une meilleure qualité de vie. Il est estimé qu'un véhicule autopartagé est équivalent à 8 véhicules individuels.

La Ville de Thionville a développé une plate-forme Internet de covoiturage <http://www.thicovoiturage.fr/>. Ce site est opérationnel depuis début 2012.

Dans la même optique, la Ville de Thionville offre aux citoyens la possibilité d'utiliser un véhicule en autopartage. Dans un premier temps, le déploiement de 3 véhicules au cœur de la Ville est prévu pour fin juin 2012. La réservation se fait par l'intermédiaire du site <http://www.autopi.fr/>.

Une extension de ce service sera prochainement proposée à l'ensemble du personnel communal dans le cadre de leurs trajets professionnels.

Acteurs impliqués

La Ville de Thionville a travaillé en partenariat avec l'entreprise COVIVO, leader européen du covoiturage dynamique, pilote de l'expérimentation « une mobilité durable » pour le Sillon Lorrain et la coopérative AUTOPI, membre du réseau national France Autopartage, qui se développe également sur le Sillon Lorrain.

Résultats et perspectives

Dans sa démarche de développement de la mobilité alternative, la Ville de Thionville met en place actuellement un concept baptisé « Mobili'thi », regroupant la promotion des modes de déplacements limitant l'usage de la voiture individuelle (location de vélos, gardiennage, etc.).

Ville de Thionville

Rue Georges Ditsch
57100 THIONVILLE

☎ : 03 82 52 38 82

✉ :
schubnel.l@mairie-thionville.fr

www.thionville.fr

Fiche action n : D5-03

Réalisation d'un Plan de Déplacement Inter-Etablissements (PDIE) sur le Parc Eiffel Energie

DÉFI n°5
Transports et
mobilité
durables

DÉFI n°3
Gouvernance

Le Bassin de Pompey a lancé un Plan de Déplacement Inter Etablissements (PDIE) sur le Parc Eiffel Energie. Ce dernier vise à optimiser les déplacements professionnels des 4350 salariés de la zone d'activités, en limitant au maximum le recours à l'automobile individuelle.

Défi et choix stratégique

D5-CS1 : Promouvoir des pratiques de mobilité plus durable pour les personnes et les biens en favorisant la proximité.

Actions réalisées

Le PDIE a été lancé par le Bassin de Pompey en 2010, par la réalisation d'une enquête mobilité auprès des salariés de la zone. Il en est actuellement à la phase de mise en œuvre du plan d'actions.

24,82% des salariés des entreprises ont répondu à l'enquête mobilité, ce qui représente 854 répondants sur 3440 personnes visées. Cette enquête a révélé que 86% des salariés utilisaient leur voiture pour se rendre au travail, mais a également établi plusieurs pistes pour augmenter l'utilisation des transports en commun, des modes de déplacement doux et du covoiturage.

Le plan d'actions fixe 21 actions qui visent à répondre à 4 grands objectifs :

- Le développement de l'usage des transports collectifs
- Le développement de la pratique des modes actifs
- La maîtrise des déplacements automobiles
- Le développement des autres formes de « mobilité » liées au travail

Acteurs impliqués

Le Bassin de Pompey est à l'origine du projet, décidé dans le cadre de son Plan de Déplacement Urbain, puis confirmé dans le cadre de son Agenda 21. Le Conseil Régional de Lorraine, Le Conseil Général 54, L'association de chef d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre, la CCI 54, la CARSAT participent également à la démarche.

Le projet est également soutenu financièrement par l'ADEME.

Résultats et perspectives

Le taux de participation à l'enquête et la hausse régulière de la fréquentation des lignes de transport en commun qui desservent le Parc Eiffel Energie démontrent l'intérêt des salariés pour la démarche. La répartition des actions entre court, moyen et long terme permettra de répondre de façon aussi efficace que possible aux attentes générées par la démarche.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Bassin de Pompey

Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

☎ : 03.83.49.81.81

www.bassinpompey.fr

M. Samuel COLIN
Chargé de Mission
Développement
durable

☎ : 03.83.49.81.15

scolin@bassinpompey.fr

Fiche action n° D5-04

Projet transport combiné rail-route, innovation technologique du système de caisse mobile

DÉFI n°5
Transport et
mobilité
durables

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

Dans un contexte économique (hausse du prix du pétrole) et environnemental (réduction des émissions de CO²) tendu, MGE a trouvé des alternatives pour détourner ces contraintes. En 2011, après 2 ans de réflexions avec Norske Skog, MGE innove dans le transport multimodal grâce à sa caisse mobile nouvelle : Valorail qui non seulement permet de transporter dans un sens un produit vrac, et dans l'autre sens du fret conditionné. On remplace donc 2 camions par 1 seul transport rail-route ! En parallèle, MGE profite de ce contrat pour créer une offre de transport multimodal rail-route élargie (wagons conventionnels).

Défi et choix stratégique

D5-CS2 : Renforcer l'intermodalité et développer les alternatives au transport routier et aérien.

Actions réalisées

Les objectifs du projet sont :

- Développer une solution responsable : transport de vieux papiers
- Supprimer la rotation de près de 450 camions par an
- Réduire par 6 les émissions de CO²
- Optimiser le transport de marchandises : Créer de nouveaux emplois
- Acquérir des caisses mobiles rail-route
- Remettre en activité le site fer embranché privé MGE à Blainville
- Signature de la Charte ADEME d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO² des transporteurs routiers de marchandises

Les cibles visées : les gros chargeurs de Lorraine et à plus long terme de la France.



Transfert d'une caisse mobile Valorail d'un châssis simple vers le side loader

Plus d'infos sur le site internet : <http://www.transports-mge.com/transport-rail-route.php>



MGE Transports et auxiliaires

Anne-Claire GOULON
ZAC de la Cobrelle
Chavelot
88155 Thaon-les-Vosges

☎ : 03 29 68 10 10

✉ :
anne-claire.goulon@mge.fr

www.mge.fr

Acteurs impliqués

Initiateur du projet : M. Philippe VIRTEL (PDG de MGE)

Financeurs : Investissement porté par MGE, Norske Skog s'est engagé en tant que garant (5 ans).

Partenaires : Norske Skog (papeterie de Golbey), Brangeon (logistique d'approche et transfert rail-route), Combiwest (transport ferroviaire)

Résultats et perspectives

Données chiffrées à ce jour : 12 caisses Valorail, 12 000 tonnes de papiers recyclés transportées, baisse de 1/3 des émissions de CO² entre le 19 mai 2011 et aujourd'hui.

Objectifs à atteindre avant la fin 2012 : Renforcement des équipes, Arrivée de 20 nouvelles caisses Valorail

Objectif à atteindre avant la fin 2016 (fin du partenariat avec Norske Skog) :

- 18 chauffeurs au total, 6 exploitants logistiques
- 100.000 t de papier transportés par an en rail-route entre Rennes et Golbey
- Une unité de transport qui réalise 10 millions d'euros de Chiffre d'Affaires
- Développement de solutions ferroviaires avec de gros chargeurs
- 500 000 tonnes de papiers recyclés transportées

Fiche action n° D5-05

Favoriser le basculement modal par la création d'une plate-forme multimodale multisites en Lorraine

DÉFI n°5
Transport et
mobilité
durables

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER), la création d'une plate-forme à conteneurs trimodale multisites, a été créée le long de la Moselle à grand gabarit. Elle permettra d'améliorer l'efficacité des chaînes intermodales de transport de marchandises, et de favoriser le basculement vers les modes alternatifs à la route.

Défi et choix stratégique

D5-CS2: Renforcer l'intermodalité et développer des alternatives au transport routier et aérien.

Actions réalisées

Cette plate-forme multimodale multi-sites s'étendra sur les trois ports publics de Frouard, de Metz et de Thionville-Illange. Elle comporte des aménagements publics (infrastructures et développement des ports publics) et privés (entrepôts, entreprises...) pour un investissement total de 250 millions d'euros HT, développés selon un schéma global sur les 20 prochaines années.

Sur la période 2011-2014 :

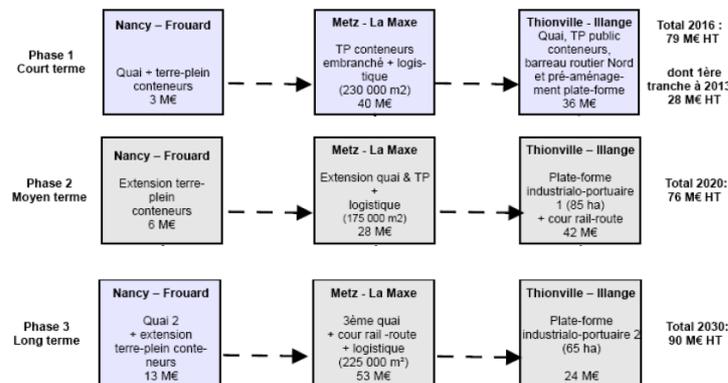
Le projet est entré en phase opérationnelle le 16 décembre 2011, avec la signature de 3 conventions de financement pour la réalisation d'une première tranche fonctionnelle conçue pour les 3 sites (Metz-La Maxe, Thionville-Illange et Nancy-Frouard) pour qu'ils puissent être aménagés de façon progressive et concomitante dans un souci d'efficacité économique et d'optimisation des différents investissements publics (28 M€ HT).

Acteurs impliqués

L'État, le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, les CCI de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle (et leurs sociétés portuaires), la Ville de Metz, les Communautés d'Agglomérations de Metz Métropole, du Val de Fensch et de Portes de France-Thionville.

Résultats et perspectives

La première phase devrait être mise en service en 2014. Pour l'avenir l'articulation est la suivante :



DREAL Lorraine

STOLL Jean-Marie

☎ : 03 87 62 83 71

✉ :
Jean-Marie.Stoll@developpement-durable.gouv.fr

Fiche action n° D5-06

Favoriser l'intermodalité « voyageurs »

DÉFI n°5 Transport et mobilité durables

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER), afin de faciliter la mobilité quotidienne des Lorrains et de renforcer l'attractivité des transports collectifs, trois types d'actions sont mises en œuvre : aménager des pôles d'échanges multimodaux autour de gares, créer un système d'information multimodal pour les usagers, réaliser l'intégration billettique et tarifaire.

Défi et choix stratégique

D5-CS2 : Renforcer l'intermodalité et développer les alternatives au transport routier et aérien.

Actions réalisées

Un programme d'actions reposant sur les 3 volets [pôles d'échanges multimodaux, billettique et centrale de mobilité] a été inscrit au CPER 2007-2013, pour 39 M€. Parallèlement, les principales autorités organisatrices lorraines de transport réunies autour du Conseil Régional ont conclu une Charte pour le développement de l'Intermodalité des Transports Collectifs en Lorraine.

Acteurs impliqués

L'État, le Conseil Régional, et les différentes autorités organisatrices de transport (AOT) de Lorraine.

Résultats et perspectives

Résultats sur la période 2008 – 2012 :

- La convention de financement signée en 2011 pour la création d'un système d'information multimodale en Lorraine permettra, à l'automne 2012, de réaliser une première étape du système d'information multimodal, regroupant une première vague d'AOT.
- En ce qui concerne les travaux d'aménagement de pôle d'échanges multimodaux 10 sites ont été aménagés sur les 16 inscrits au CPER : il s'agit de Forbach, Thionville, Reding, Sarreguemines, Nancy, Lunéville, Jarny, Bar le Duc, Verdun, Epinal.
- Dans le même temps, l'amélioration de l'interopérabilité entre modes de transports collectifs routiers et ferroviaire et leurs réseaux respectifs a été contractualisée pour la mise en place d'un système billettique unique autour de la carte régionale « Simplicités » sur les réseaux du Grand Nancy, d'Épinal, des conseils généraux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.

Le programme se poursuivra sur la période 2013/2014.

DREAL Lorraine

STOLL Jean-Marie

☎ : 03 87 62 83 71

✉ :
Jean-Marie.Stoll@developpement-durable.gouv.fr

Fiche action n° D5-07

DEFI n°5 Transport et mobilité durables

L'éco-redevance poids lourds

Orientation nationale née du Grenelle de l'Environnement en 2009, l'éco-redevance a pour but de faire financer l'utilisation des infrastructures routières par les poids-lourds qui y circulent, selon le principe d'« utilisateur-payeur ».

Défi et choix stratégique

D5-CS3 : Améliorer l'efficacité énergétique des véhicules, réduire leurs émissions et promouvoir les énergies alternatives

Actions réalisées

Le déploiement de cette action au niveau national se déroulera en 2013, après trois mois d'expérimentation en région Alsace. Elle est définie par plusieurs décrets :

- Le réseau routier national concerné par cette taxe est défini par le [décret n°2009-1588](#) du 18 décembre 2009 ;
- Les itinéraires locaux, susceptibles de subir un report de trafic significatif, soumis à cette redevance sont listés dans le [décret n°2011-910 du 27 juillet 2011](#) ;
- Les catégories de véhicules assujettis à la taxation sont définis par le [décret n° 2011-234 du 2 mars 2011](#) ;
- Les modalités de répercussion auprès des clients des transporteurs sont fixées par le [décret n°2012-670 du 4 mai 2012](#).

Site Internet : www.developpement-durable.gouv.fr/-Taxe-poids-lourds-.html

Acteurs impliqués

Cette nouvelle taxe concernera l'ensemble des véhicules de transport routier de marchandises de PTAC > 3,5 tonnes, français ou étrangers, et sera répercutée en pied de facture sur les clients. La société Écomouv' a été chargée, en 2011, par décision ministérielle (MEDDTL) de collecter cette taxe sur l'ensemble du territoire national.

Les frais de collecte déduits, le montants de cette redevance sera reversé à l'Agence Française des Infrastructures de Transport et Ferroviaire (AFITF) et aux conseils généraux concernés, au *pro rata* de la circulation sur ces réseaux.

Résultats et perspectives

- Réduction du transport routier de marchandises
- Baisse de la demande
- Rationalisation des chaînes logistiques
- Reports modaux
- Financement de la politique intermodale des transports

DREAL Lorraine

GUILLEMAUT
Fabien

☎ : 03 87 62 83 73

✉ :
Fabien.Guillemaut@developpement-durable.gouv.fr

Fiche action n° D5-08

Mobilité durable à Metz

DEFI n°5
Transport et
mobilité
durables

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergies

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville de Metz améliore les conditions de déplacement sur son territoire et développe des modes de transport respectueux de l'environnement.

Défi et choix stratégique

D5-CS4 : Veiller à l'accès et à la mobilité pour tous et sur tout le territoire.



Zone piétonne
Stationnement et
circulation interdits
(sauf cyclistes).



Zone de rencontre
Vitesse limitée
à 20 km/h.
Stationnement dans
les emplacements
matérialisés.

Actions réalisées

Depuis 2008, la Ville de Metz a aménagé des zones 30 sur plusieurs quartiers et souhaite généraliser leur développement sur l'ensemble de ses quartiers. De plus, elle a été la première ville française à inaugurer les zones de rencontre, espaces partagés limités à 20 km/h, pour améliorer la qualité de vie des riverains et des usagers. Ces actions contribuent à réduire les nuisances sonores, la pollution et les accidents. L'adoption du Plan Vélo en 2010 a favorisé le développement des infrastructures à vélo (parkings, itinéraires), la culture du vélo par des animations ponctuelles et la possibilité de louer un vélo. Le développement d'un service d'autopartage à Metz permet d'utiliser une voiture en fonction de ses besoins, sans avoir à en posséder une. Ce service permet aux plus démunis d'avoir un accès à la voiture et de limiter les impacts sur l'environnement.



La mise en service du Transport en Commun en Site Propre METTIS, bus à haut niveau de service et la réorganisation de l'ensemble du réseau de bus amélioreront les déplacements en ville à compter de 2013.

Enfin, la mise en place d'un « Plan de Déplacement Administration » encourage les agents de la municipalité à utiliser le vélo ou le bus en toutes circonstances. Au quotidien, les agents du service courrier distribuent leurs plis dans les différents sites municipaux grâce à deux vélos électriques.



Ville de Metz

Monsieur René
DARBOIS
Place d'Armes
57036 Metz

☎ : 03 87 55 52 68

<http://www.metz.fr>

Acteurs impliqués

- Autopi (réseau d'autopartage en Lorraine)
- Mob d'Emploi
- ADEME
- Usine d'Electricité de Metz (UEM)
- Région Lorraine
- ACS MTE
- TAMM
- Metz à vélo



Résultats et perspectives

44 km d'itinéraires cyclables supplémentaires ont été aménagés entre 2008 et 2011 et la Ville compte 1 360 places de stationnement vélo.

Les perspectives: Rendre la ville 100% cyclable d'ici 2020, augmenter de 50% le nombre d'usagers du vélo, de 30% le nombre d'usagers des transports en commun et remplacer 1% de la flotte de véhicules particuliers à Metz par le développement de l'autopartage.

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°6

**Conservation et gestion
durable de la biodiversité
et des ressources
naturelles**



→ Vers une économie verte et équitable



Défi 6: Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Le contexte national

CONTEXTE

La France abrite plus de la moitié des habitats d'intérêt communautaire et plus de 35 200 espèces animales et végétales, dont 778 espèces menacées au niveau mondial.

Les espaces artificialisés présentent un accroissement de 3 % entre 2000 et 2006 aux dépens de terres agricoles et d'espaces naturels.

La fragmentation du territoire restreint les possibilités de migration, d'alimentation et de reproduction de nombreuses espèces.

ENJEUX

Le plan d'action de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité vise à mettre en place des plans locaux de protection.

Le contexte et les enjeux en Lorraine

ACTIONS

La Lorraine est constituée de nombreuses rivières (la Moselle, la Meuse, la Meurthe) et est délimitée par le massif vosgien situé à l'est de la région. Les milieux naturels de Lorraine sont riches et variés : zones humides dont les tourbières, prairies et pelouses calcaires sèches... mais en régression, du fait de l'intensification de l'agriculture et de l'urbanisation croissante.

Les espaces naturels protégés réglementairement sont en augmentation, mais ne représentent qu'une très faible proportion du territoire.

INDICATEURS

L'artificialisation et la pollution constituent deux phénomènes de dégradation des sols. Les superficies artificialisées progressent régulièrement et la région est marquée par d'importantes surfaces délaissées par les anciens sites industriels et miniers.

Les enjeux en Lorraine sont :

- la préservation de la nature ordinaire dans les espaces périurbains de la région notamment les vergers qui ont tendance à disparaître au profit de l'urbanisation ;
- la recréation des corridors écologiques, en particulier pour le lynx ;
- l'augmentation des espaces naturels protégés, mais aussi la conciliation de la productivité sylvicole et la diversité biologique forestière ;
- la lutte contre les espèces végétales invasives dans les zones humides comme la renouée du Japon qui envahit les abords de tous les cours d'eau ;
- l'amélioration de la gestion des eaux avec la préservation de la nappe du Grès des Vosges ;
- la reconquête des milieux aquatiques ;
- la préservation des milieux en voie de disparition, notamment les prairies de la Moselle, les pelouses calcaires sèches et les tourbières du massif des Vosges ;
- la préservation des espèces emblématiques que sont le grand tétras présent sur les sommets vosgiens et le chat forestier présent sur l'ensemble de la Lorraine ;

Le passé minier de la Lorraine pose aussi un certain nombre d'enjeux concernant les eaux souterraines, et la préservation des espèces protégées des milieux pionniers comme le pélobate brun et le crapaud vert.

PILOTES DEFI

DREAL Lorraine

LAIGRE Marie-Pierre

☎: 03 87 62 01 65

✉: Marie-Pierre.LAIGRE@developpement-durable.gouv.fr

CETE de l'Est

KLIPFEL Isabelle

☎: 03 87 20 45 65

✉: isabelle.klipfel@developpement-durable.gouv.fr

Parc régional de Lorraine

GAULARD Jean-Marc

☎: 03 83 84 25 47

✉: jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com

Défi 6: Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances

Connaître la biodiversité pour évaluer et aider à la décision, former les porteurs de projet et informer le public

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D6-01	PNR Ballons des Vosges	Life + « des forêts pour le grand Tétras »
D6-02	DREAL	Livre Natura 2000 en Lorraine
D6-03	Agence de l'eau Rhin Meuse	Les classes d'eau en Moselle
D6-04	Ville de Metz	Étude de biodiversité à Metz
D6-05	Parc naturel régional de Lorraine	Exposition « Des zones humides à préserver ! »

Choix stratégique 2: Evaluer les bénéfices et les coûts de préservation des services rendus par la nature

Prendre en compte la valeur réelle des écosystèmes et assurer leur préservation, pour préserver l'avenir

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D6-06	CG 88	Plan « abeilles et insectes pollinisateurs »

Choix stratégique 3: Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles

Adapter l'exploitation des ressources aux niveaux de disponibilité et aux rythmes de renouvellement. Préserver les espaces et les espèces pour enrayer la perte de biodiversité, faire émerger une économie plus sobre, diminuer les prélèvements, récupérer et réutiliser les matériaux, améliorer les pratiques agricoles.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D6-07	CC Val de Moselle	Campagne de ramassage et de sauvetage d'amphibiens en période reproductive
D6-08	CG57	« Domaine de Lindre – Ecloserie : un équipement de production piscicole unique au service d'une biodiversité reconnue d'intérêt mondial »
D6-09	Meuse Nature Environnement	« 100 refuges de biodiversité »
D6-10	CPIE Woevre	« Jardin au naturel »

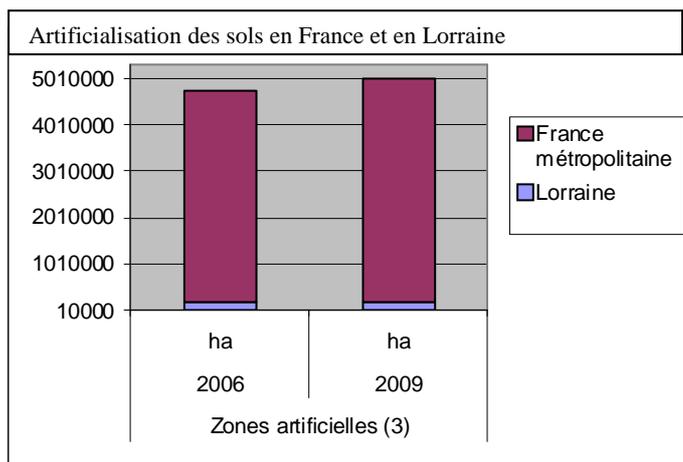
Choix stratégique 4: Lutter contre l'artificialisation des espaces et la banalisation des paysages

Des politiques d'aménagement et d'urbanisme plus équilibrées, favorisant le réseau de la TVB, la diversité des milieux et des espaces, la qualité des espaces et des paysages.

Défi 6: Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Les indicateurs Lorrains

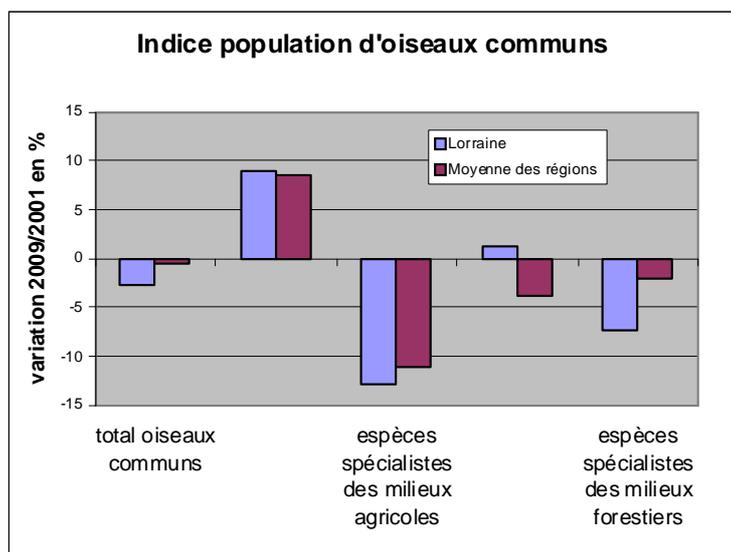
Nom de l'indicateur : artificialisation des sols



Source : Ministère en charge de l'agriculture, enquête Terutis Lucas 2009 – DREAL Lorraine

Commentaire : Ce graphique représente les zones artificielles bâties et non bâties, routes et parkings, pelouses, chantiers. Entre 2006 et 2009 on assiste à une augmentation de 8% en Lorraine et de 5,6% en France

Nom de l'indicateur : abondance des populations d'oiseaux communs :



Source : programme STOC MNHN – CRBPO 2009

Commentaire : Ce graphique représente la variation de la population des oiseaux communs en Lorraine par rapport aux autres régions de France. En Lorraine la population d'oiseaux communs a baissé de 2,8% tandis que pour le reste des régions françaises la baisse est de 0,5%. Les espèces spécialistes des milieux agricoles, et spécialistes des milieux forestiers sont fortement impactées en Lorraine avec une baisse de 12,5% pour les premiers et de 7,8% pour les seconds. En revanche les espèces généralistes enregistrent une hausse générale avec 9% en Lorraine et 8% pour le reste des régions.

Fiche action n° D6-01

Life + “des forêts pour le grand Tétrás”

DÉFI n°6
Conservation et
gestion de la
biodiversité et
des ressources
naturelles

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Il s'agit de mettre en place une action de sensibilisation et d'éducation, structurante et fédératrice, en faveur de la protection du grand Tétrás sur les territoires volontaires et identifiés dans le cadre du projet interrégional (Lorraine/ Alsace) et européen (LIFE+) autour « des forêts pour le grand tétras ». Cette action prioritaire pour le parc Naturel Régional des Ballons des Vosges est le premier projet fédérateur de sa politique éducative. Cet appel à projet fait partie d'un programme plus vaste d'actions scientifiques et techniques tournant autour de la gestion sylvicole, de l'adaptation de la fréquentation touristique, du développement de l'écocitoyenneté chez le grand public. Ce programme est coordonné par la Région Lorraine.

Défi et choix stratégique

D6 CS1 : Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances.

Actions réalisées

Cette action entre dans le cadre de mise en œuvre de la Charte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, dans l'objectif 5 « sensibilisation des publics sur le territoire du Parc » pour une meilleure appropriation des enjeux liés à la question de la biodiversité et de son maintien, comprendre les interrelations « homme-nature » et découvrir un milieu naturel prédominant que constitue la forêt.

L'appel à projet européen Life+ permet de soutenir des initiatives sur le thème des forêts sauvages des Hautes-Vosges. Il s'adresse aux établissements scolaires comme aux structures s'occupant d'enfants en dehors du temps scolaire sur la période 2010-2013.

Un des critères de sélection est l'innovation en particulier sur la question de la naturalité et la biodiversité des forêts et le développement durable.

Chaque porteur de projet sélectionné bénéficie de la mise à disposition d'un animateur. Les projets doivent inciter les jeunes à réfléchir à leur forêt pour demain. Ils peuvent également s'inscrire dans une logique de réseau d'échanges entre écoles de la montagne vosgienne ou avec les villes périphériques. Les structures d'éducation à l'environnement, partenaires du Parc, accompagnent les porteurs de projets. Des moyens complémentaires sont alloués aux projets qui font l'objet d'une valorisation (exposition, manifestation, émission radio, vidéo etc.).

Acteurs impliqués

Initiateur : Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Partenaires : Terra, La Maison de la Nature des Vosges Saônoises, Le CPIE Atouts Hautes-Vosges

Financier : L'Europe, La Région Lorraine, La région Alsace et la Région Franche-Comté

Résultats et perspectives

- Sur l'année scolaire 2010-2011, 21 classes ont été retenues, soit 425 enfants sensibilisés pour 58 journées d'animation financées.
- Les perspectives pour 2011-2012 font apparaître une participation de plus de 70 classes soit environ 1600 enfants lorrains, alsaciens et franc-comtois.



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

1 cour de l'Abbaye
68140 Munster

Alain BOUGEL

☎ : 03 89 77 90 20

✉ : a.bougel@parc-ballons-vosges.fr

www.parc-ballons-vosges.fr

Fiche action n° D6-02

Livre Natura 2000 en Lorraine

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

Un livre sur le réseau Natura 2000 en Région Lorraine a été édité début 2012. Il se présente sous la forme d'un beau coffret réunissant les informations relatives, comme son titre l'indique, au réseau Natura 2000 en Lorraine sur près de 900 pages réparties entre trois tomes :

- 1/ Les habitats naturels de la région Lorraine,
- 2/ Les espèces,
- 3/ Les sites, contenant une rubrique par site. Ce tome présente successivement les grands ensembles naturels (étangs et leurs alentours, Vosges du Nord, Hautes Vosges), les milieux humides, les forêts, les milieux ouverts, les gîtes à Chiroptères.

Défi et choix stratégique

D6-CS1 : Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances

Actions réalisées

Action engagée il y a cinq ans, cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail d'équipe et d'une rédaction collégiale ayant mobilisé des rédacteurs, spécialistes ou gestionnaires de sites, à travers toute la Lorraine à l'initiative du président du CSRPN, Serge MULLER, de son vice-président de l'époque, François SCHWAAB.



Objectifs du projet :

- Valoriser le patrimoine naturel exceptionnel et souvent méconnu qui compose le réseau lorrain ;
- Donner envie de connaître la diversité des habitats naturels et des espèces présentes en Lorraine et sensibiliser aux moyens de les préserver ;
- Faire connaître le lien étroit qui lie le patrimoine naturel lorrain à l'usage humain du territoire (agriculture, sylviculture, mais aussi vestiges historiques et industriels) ;
- Illustrer et faire connaître le réseau en cherchant à toucher le grand public.

Acteurs impliqués

CSRPN de Lorraine,
De nombreux naturalistes et photographes de Lorraine,
DREAL (Service Ressources Milieux Naturels, Mission Communication, Service Connaissance Evaluation Développement Durable),
Conseil Régional de Lorraine,
Agence de l'eau Rhin Meuse.



Résultats et perspectives

Appropriation des sites Natura 2000 par leurs acteurs et par les élus locaux concernés,
Mise en ligne du livre sur le site internet de la DREAL ;
Développement d'un outil pédagogique en lien avec le Rectorat sur la base des fiches contenues dans le livre et du site internet.

COREG Lorraine

DREAL Lorraine
Marie-Pierre LAIGRE
METZ

☎ : 03 87 56 42 64

✉ : srmn.dreal-lorraine@developpement-durable.gouv.fr

www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr/

Fiche action n° D6-03

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

DÉFI n°2
Société de la connaissance

Les classes d'eau en Moselle

L'agence de l'eau Rhin-Meuse établissement public du ministère en charge de l'écologie, en partenariat avec la direction académique, peut aider les écoles dans la démarche de DD :

- supports documentaires
- soutien financier de 600 euros par projet

Défi et choix stratégique

D6-CS1 : Mieux connaître la biodiversité ; mieux partager nos connaissances.

Actions réalisées

Les établissements scolaires qui souhaitent étudier l'Eau et les milieux aquatiques peuvent proposer un projet dans la cadre d'une classe d'eau.

De nombreux développements sont possibles, par exemples :

- L'eau dans ma commune,
- La pollution et la protection de l'eau (eau à la ferme, eau et climat, eau et jardinage),
- La consommation et les économies d'eau,
- La rivière, son fonctionnement
- Les zones humides et leurs rôles,
- Eau et biodiversité,
- Eaux souterraines et qualité de l'eau.....

Pour chaque projet de classe d'eau retenu, l'agence de l'eau apporte à l'école une aide documentaire et financière de 600 euros : le professeur choisit le ou les fils conducteurs qu'il souhaite développer avec les enfants en lien avec la situation locale.



Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Rue du ruisseau
Rozérieulles
57161 Moulins-Lès-Metz

☎ :03 87 34 47 00

www.eau-rhin-meuse.fr

A chacun de construire une semaine scolaire exceptionnelle consacrée à l'eau et à l'environnement : sorties, découvertes des milieux aquatiques proches, visites, interventions, travail en classe, rencontres, expériences...

Acteurs impliqués

- L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)
- La direction académique de la Moselle
- Le public scolaire des maternelles et élémentaires
- Les intervenants : représentants de la commune, animateurs spécialisés, animateurs du PNRL.



Résultats et perspectives

59 projets réalisés en Moselle pour l'année scolaire 2011/2012.

Son équipe participe régulièrement à la formation des professeurs des écoles (animations pédagogiques, stages, forums).

Fiche action D6-04

Étude de Biodiversité à Metz

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

Réaliser d'ici 2013 un inventaire des espèces faunistiques et floristiques présentes sur le territoire messin ainsi qu'une cartographie des habitats naturels de la Ville.

Défi et choix stratégique

D6-CS1 : Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances.



Actions réalisées

En 2010, un premier recensement des espèces présentes sur le territoire messin a été réalisé et une cartographie des habitats naturels et semi-naturels a été établie. La réalisation d'inventaires en 2011 et 2012 sur la flore, l'avifaune, les chiroptères, l'herpétofaune, l'entomofaune et les insectes va permettre de caractériser la présence de sites et secteurs à enjeux écologiques forts sur Metz et d'identifier les corridors écologiques (trame verte et bleue) existants ou à développer pour permettre aux espèces de se développer. Une sensibilisation à la biodiversité et une formation des agents d'encadrement des Espaces Verts va être menée. Des actions de sensibilisation du public au travers d'expositions d'animations Nature dans les écoles sont également menées. Enfin, un livre sur la biodiversité présente à Metz sera édité fin 2012 pour faire partager au grand public toute la richesse de la Nature urbaine. Suite à cette étude, un plan d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité précisera les mesures de gestion et d'aménagement qui contribueront au développement de la biodiversité à Metz

Acteurs impliqués

- Mission Développement Durable et Solidaire
- Service Espaces Verts
- Pôle Urbanisme, SIG
- DREAL Lorraine
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- CETE de l'Est
- Université de Metz
- Fonds européens FEDER
- Atelier des Territoires et Ecolor
- Association Régionale de Défense de l'Environnement par l'Image (ARDEI)
- Editions Serpenoises



Ville de Metz

Monsieur René DARBOIS
 Place d'Armes
 57 036 Metz

☎ : 03.87.55.52.68

www.metz.fr

Résultats et perspectives

Un inventaire précis des espèces faunistiques et floristiques présentes à Metz.

La caractérisation des corridors écologiques pour permettre leur conservation et leur développement.

La prise en compte systématique de la biodiversité dans l'aménagement du territoire. Réalisation d'actions d'éducation à la Nature dans les écoles.



Fiche action n° D6-05

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

DÉFI n°2
Société de la connaissance

Exposition « Des zones humides à préserver ! »

Le territoire du Parc naturel régional de Lorraine se caractérise notamment par une présence importante de milieux humides (rivières, étangs...). Ces milieux fragiles présentent une grande diversité animale et végétale et jouent un rôle primordial pour les habitants. L'exposition "des zones humides à préserver" a été conçue pour faire connaître les zones humides lorraines, et faire partager au plus grand nombre l'intérêt de les préserver.

Défi et choix stratégique

D6-CS1 : Mieux connaître et comprendre la biodiversité ; mieux partager nos connaissances.

Actions réalisées

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine met à la disposition des acteurs de son territoire une exposition interactive pour mieux connaître et préserver les zones humides présentes en Lorraine. Après une interpellation insolite par les habitants de la mare, le visiteur est invité à tester ses connaissances sur les zones humides en révisant les idées reçues. Il circule ensuite entre des maquettes d'étang, mare de prairie, de forêt, ornière, ruisseau, mare salée, gravière, fleuve Meuse, tourbière acide. A travers jeux et manipulations, il découvre alors les enjeux de ces milieux. Il comprend ce qui a favorisé leur régression et quels gestes il peut mener à son niveau pour reconquérir ces zones humides.

Acteurs impliqués

Cette exposition est adaptée à tous types de publics et des outils pédagogiques complémentaires ont été développés pour les scolaires, le grand public... Elle a été réalisée avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Lorraine, le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'Energie et les Conseils Généraux de Meuse et de Moselle.

Résultats et perspectives

En 2011, l'exposition "des zones humides à préserver" s'est installée dans des endroits aussi variés qu'une MJC, un IUFM, une Mairie ou un Lycée Agricole. Elle est également support d'animation pour les établissements scolaires qui participent au programme du Parc "Connais ton Parc".

Les perspectives sont de continuer à diffuser cet outil d'information et de compréhension de milieux encore trop méconnus.



Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine

Aurélié Toussaint

☎ : 03 83 84 25 13

✉ : aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com

Fiche action n° D6-06

Plan « Abeilles et insectes pollinisateurs »

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

DÉFI n°3
Gouvernance

DÉFI n°8
Démographie, immigration, inclusion sociale

Il s'agit d'un programme d'actions en faveur des abeilles et insectes pollinisateurs. Les acteurs mettent en œuvre les actions du plan.

Défi et choix stratégique

D6-CS2 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Actions réalisées

La cible : tout public sur l'ensemble du département

Les objectifs : améliorer la biodiversité « ordinaire », sensibiliser les acteurs concernés pour changer les pratiques, maintenir les conditions favorables aux abeilles et insectes pollinisateurs pour leur rôle sur la pollinisation, encourager l'apiculture professionnelle et amateur...

Les moyens et ressources mobilisés : un budget de 5 000 € annuel est voté par l'Assemblée départementale + 8 000 € pour le démarrage de l'opération « ruches »

Des actions à vocation expérimentale sont menées :

- essais de semences, jachères fleuries
- opération « ruches » : elle consiste à installer des ruches dans les maisons de retraite, sur des sites départementaux, jardins d'insertion. Les ruches sont fabriquées par des ateliers d'insertion. Leur entretien est assuré par les associations locales d'insertion après formation par Apivosges. Il est financé grâce au mécénat contractualisé avec la société Promotex, organisatrice des salons Planète'énergie et Habitat et bois.

Acteurs impliqués

Initiateur : Association Vosges Développement, devenue depuis 2011 un service de la DDAE au Conseil Général (Mission Agriculture-Forêt), et la DAS pour l'opération « ruches »

Partenaires : différents services du CG (agriculture, routes, insertion, personnes âgées, environnement, laboratoire, DD), l'Association des maires, le CAUE, la DSDEN, FREDON Lorraine, la DDT, la Fédération des Chasseurs, l'ONF, le PNRBV, l'Ecole horticole de Roville aux Chênes ... Promotex

Financier : le Conseil Général 88

Résultats et perspectives

- 30 ruches ont été fabriquées. 10 ont déjà été installées dont 2 dans les jardins du Conseil général. Les services en charge de l'entretien des bords de routes ont adapté leurs pratiques suite à des journées de formation sur le terrain.
- Les ruches seront le support d'animations pédagogiques intergénérationnelles par des associations d'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Dans le cadre du mécénat, Promotex va faire réaliser son bilan carbone par Ecota. Cette expérimentation pourra servir tous les organisateurs de manifestations dans les Vosges.

Conseil général des Vosges

8 rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

☎ : 03 29 29 88 88

✉ : vauroy@cg88.fr

www.vosges.fr

Fiche action n° D6-07

Campagne de ramassage et de sauvetage d'amphibiens en période reproductive

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

Pour protéger une importante migration de batraciens traversant une route départementale à fort trafic au moment de la période de reproduction, la Communauté de Communes du Val de Moselle, soutenue par deux associations locales, organise régulièrement des campagnes de ramassage/ sauvetage.

Défi et choix stratégique

D6-CS3 : réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles.

Actions réalisées

Attentive aux enjeux écologiques, la Communauté de Communes du Val de Moselle porte de nombreux projets relatifs à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité.

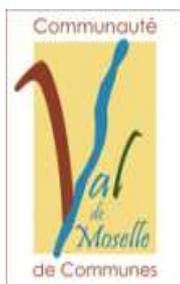
L'un des plus importants concerne la protection d'une population conséquente de batraciens, ainsi que de leurs lieux de vie et de migration, classés ZNIEFF1, et récemment reconnus Espaces Naturels Sensibles du Département de la Moselle.

Depuis 2005, des campagnes annuelles de ramassage des batraciens sont organisées le long de la RD657 entre Arry et Corny-sur-Moselle, sur le banc communal de Novéant-sur-Moselle, grâce à l'implication de nombreux bénévoles.

L'objectif de cette opération est d'assurer la sauvegarde des espèces de batraciens menacées, notamment le crapaud commun, la grenouille rousse et plusieurs espèces de tritons. Au moment des migrations, des systèmes de blocage (bâches) sont installés de part et d'autre de la route départementale, recueillant les batraciens dans des seaux

Plusieurs fois par jour, les bénévoles se relayent pour recueillir les animaux et leurs faire traverser la chaussée, en direction des gravières, lieux de leur reproduction.

Cette action permet également d'établir un suivi numérique des individus sauvés ainsi qu'une meilleure connaissance des espèces et de leurs phases migratoires.



Communauté de Communes du Val de Moselle

Place de la Gloriette
57130 Ancy-sur-Moselle

☎ : 03 87 33 24 78

✉ :
valdemoselle@ccvm.fr
www.val-de-moselle.com

<http://sonneursdelacote.com/>

Acteurs impliqués

Ces campagnes de ramassage ont été initiées par la Communauté de Communes du Val de Moselle, avec la participation active de deux associations environnementales locales et de leurs bénévoles : Torcol et Les Sonneurs de la Côte.

Résultats et perspectives

En 2005, ce sont plus de 8 000 individus de batraciens, de plusieurs espèces protégées, qui ont pu être sauvés. Depuis, les campagnes de ramassage successives ont permis d'augmenter progressivement le nombre d'individus sauvés chaque année, soit 16 000 en 2011.

Ces campagnes ont favorisé le maintien et le développement de plusieurs espèces de batraciens sur le territoire. Un intérêt est porté sur le crapaud sonneur, qu'on sait présent sur le site.

Afin de pérenniser ces espèces, la Communauté de Communes du Val de Moselle s'engage à la réalisation d'un batrachoduc sous chaussée départementale, incluant des passages petite faune, dont les travaux démarreront à l'été 2012.

Fiche action n° D6-08

DÉFI n°6
Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

« Domaine de Lindre – Écloserie : un équipement de production piscicole unique au service d'une biodiversité reconnue d'intérêt mondial »

Le Domaine départemental de Lindre a maîtrisé la reproduction contrôlée du brochet dès 1967. En raison des besoins en alevins de poissons d'étangs mais également des déficits de connaissances scientifiques sur leur reproduction, une écloserie a été construite. Elle permet à la fois de produire les espèces d'étangs et de mener à bien des programmes de recherche nationaux et internationaux.

Défi et choix stratégique

D6-CS3 : Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles.

Actions réalisées

Réalisation d'une structure de production sans équivalent en France, en rénovation d'équipement existant permettant d'assurer des expérimentations au stade industriel. Initié dès 2006, le projet sera inauguré le 1er mai 2012.

Il s'agit de produire plusieurs espèces de poissons d'étang en quantités importantes pour les besoins lorrains et nationaux, expérimenter des protocoles de reproduction contrôlée, maîtriser la reproduction de la totalité des espèces d'étang, y compris les espèces non marchandes et les espèces à forte valeur patrimoniale, former les acteurs de la filière aquacole Lorraine (3ème région piscicole de France).



Acteurs impliqués

- Conseil Général de la Moselle / Domaine départemental de Lindre
- Sociétés locales et nationales (CHF, Lauer, Lorry, Valentin, Chiaravelli)
- Lorraine Université
- Université de Vodnany (République Tchèque)
- Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Genève
- Institut de Recherche du Delta du Danube (ICEM)...

Résultats et perspectives

Plus de deux millions d'alevins déjà produits, deux programmes de recherche en cours : sevrage du brochet et densité d'alevinage du sandre.

Perspectives : production de 5 millions d'alevins en 2012, 8 millions en 2013 (5 espèces). Poursuite des programmes de recherche avec la Filière Lorraine d'Aquaculture, la République Tchèque et le Muséum de Genève sur la préservation du patrimoine génétique piscicole de Lorraine.

Conseil Général de la Moselle

1 place du Pont Moreau
 57036 METZ Cedex 1

Téléphone : 03 87 37 57 57

www.cg57.fr

www.domainedelindre.com

Fiche action n° D6-09

« 100 Refuges de biodiversité »

DÉFI n°6 Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles

A travers cette opération, Meuse Nature Environnement invite les jardiniers à s'engager dans la reconquête de la nature dans les jardins. Elle met en réseau des amateurs de jardinage et protecteurs de la biodiversité.

Défi et choix stratégique

D6-CS3 : Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles.

Actions réalisées

L'opération 100 refuges de biodiversité vise en premier les jardiniers amateurs, mais également les communes, les établissements scolaires et autres structures disposant d'un jardin ou verger dans le département de la Meuse.

Elle a pour objectifs d'encourager la pratique du jardinage écologique, de favoriser la diversité des espèces locales dans les jardins (faune et flore), de conseiller les jardiniers sur les pratiques à adopter dans son jardin pour accueillir la biodiversité et protéger l'environnement.



La démarche est gratuite : les personnes intéressées s'engagent dans la démarche en complétant une fiche d'inscription et en adhérant à la charte des 100 refuges (disponibles sur le site dédié : <http://les100refuges.free.fr/>). Des sorties-découverte de jardins privés et des ateliers autour du jardinage écologique sont organisés par MNE.

Acteurs impliqués

Initiateur : Meuse Nature Environnement

Partenaires : CPIE Woèvre – Côte de Meuse, Ecomusée d'Hannonville, Par Naturel Régional de Lorraine par le biais de la convention de partenariat « un jardin au naturel »

Financeurs : Région Lorraine, Conseil Général de la Meuse, DREAL Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Résultats et perspectives

Près de cent jardins sont inscrits dans la démarche « 100 refuges de biodiversité ». Nous souhaitons renforcer le réseau de jardiniers amateurs ainsi constitué. Par le biais de notre partenariat avec le CPIE, l'Ecomusée et le PNR, nous souhaitons impliquer davantage les jardiniers dans l'observation de la nature.



Meuse Nature Environnement

9 allée des Vosges
55000 Bar le Duc

☎ : 03 29 76 13 14

mne.asso@wanadoo.fr

www.Mne.asso.free.fr

Fiche action n° D6-10

« Jardin au Naturel »

DÉFI n°6
Conservation et
gestion de la
biodiversité et
des ressources
naturelles

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Le CPIE Woèvre – Côtes de Meuse, en partenariat avec Meuse Nature Environnement et l'Ecomusée d'Hannonville s'appuyant sur la mutualisation des dispositifs propres à chaque structure a mis en place l'opération « Jardin au naturel » pour favoriser la connaissance et l'accueil de la biodiversité dans les jardins. Pour le CPIE, l'opération « Un dragon dans mon jardin », basé sur les sciences participatives, a pour but de mobiliser les propriétaires de milieux humides sur l'évaluation de la biodiversité dans les secteurs de nature ordinaire. Cette opération est intégrée de manière expérimentale dans la mise en œuvre d'un Observatoire Local de la Biodiversité®, initié par l'Union Nationale des CPIE.

Défi et choix stratégique

D6CS3 : Réduire les pressions sur les écosystèmes et les ressources naturelles

Actions réalisées

- Mise en place de 3 manifestations annuelles géographiquement et thématiquement réparties sur le territoire meusien, pour mobiliser et sensibiliser plus largement le public
- Animation d'ateliers thématiques pour apporter des conseils spécifiques de pratiques ou d'aménagement des jardins
- Mise en place et application d'un protocole d'évaluation de la biodiversité dans les jardins, basé sur la participation des propriétaires.

Acteurs impliqués

Initiateurs : CPIE Woèvre – Côtes de Meuse

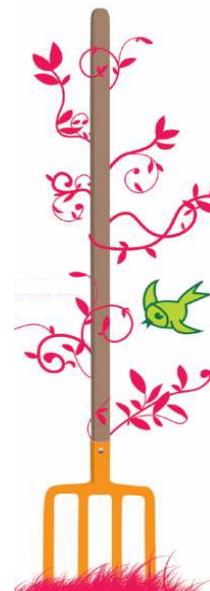
Partenaires : Meuse Nature Environnement, Ecomusée d'Hannonville, Parc Naturel Régional de Lorraine

Financeurs : DREAL Lorraine, Région Lorraine, Conseil Général de la Meuse, Agence de l'Eau Rhin Meuse, Codecom de Fresnes en Woèvre

Autres partenaires : Maison du Clément, UNCPIE, Muséum national d'Histoire Naturelle

Résultats et perspectives

- Etat des lieux de la biodiversité en milieu dit « ordinaire »
- Mobilisation de particuliers dans une démarche de science participative
- Création d'un Observatoire Local de la Biodiversité®



CPIE Woèvre – Côtes de Meuse

14 rue Chaude
55160 BONZEE

☎ : 03 29 87 36 65

✉ :
cpie.meuse.projet@orange.fr

www.cpie-meuse.fr

Mise en œuvre
de la STRATÉGIE NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010 → 2013

7

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°7

**Santé publique,
prévention et gestion
des risques**



→ Vers une économie verte et équitable



Défi 7: Santé publique, prévention et gestion des risques

CONTEXTE

L'espérance de vie en France est une des plus élevée au monde. La France est un des pays de l'union européenne qui dépense le plus pour la santé de ses habitants (environ 9% du PIB).

L'article 1 de la **charte de l'environnement** précise que « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

La dégradation de l'environnement peut avoir des conséquences sanitaires sérieuses.

ENJEUX

Les lois du Grenelle de l'Environnement (2009 et 2010) ont réaffirmé les enjeux du domaine en matière de :

- **risques sanitaires liés à l'environnement (qualité de l'air, substances chimiques...)**, traduit dans le Plan National Santé Environnement (PNSE)

- **lutte contre les nuisances sonores,**

- **santé au travail**, traduit dans le Plan Santé au travail (2010-2014),

- **risques naturels**, notamment concernant les **inondations**,

- **risques technologiques** : il s'agit d'identifier et d'évaluer les risques, de contrôler et d'organiser la surveillance afin de réduire les risques à la source

ACTIONS

INDICATEURS

Les contexte et les enjeux en Lorraine

Santé et environnement, les risques chroniques, santé au travail

En Lorraine, le diagnostic montre le vieillissement de la population, une espérance de vie qui augmente mais qui reste en deçà de la moyenne nationale ; une mortalité prématurée (< 65 ans) due principalement aux maladies circulatoires et aux suicides ; des inégalités territoriales devant la santé...

Le deuxième Plan Régional Santé Environnement (PRSE) vise à améliorer la connaissance, l'information et la formation de chacun dans le domaine de la santé environnementale pour la période 2010-2014 afin de réduire les risques pour notre santé.

Le Projet Régional de Santé (PRS) 2012-2017 a pour ambition d'apporter une réponse globale, évolutive et efficiente aux problématiques de santé en Lorraine.

Compte-tenu de l'histoire industrielle de la Lorraine, et de ses caractéristiques géographiques et de son tissu économique, une vigilance particulière et donc des actions sont menées sur l'eau et les milieux aquatiques notamment dans le bassin ferrifère et la nappe des grès vosgiens.

L'exposition aux risques naturels (risques d'inondations...) et technologiques, les risques d'affaissement miniers, la gestion des anciens sites et sols pollués sont régis par des textes réglementaires (directives inondations, directive territoriale d'aménagement, lois...) mis en œuvre par des agents (fonction publique Etat, Territoriale, collectivités, établissements publics...).

La Lorraine compte 1 091 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en 2011 soumises à autorisation. Parmi celles-ci, 37 sont classées « SEVESO haut ». 16 plans de prévention des risques technologiques (PPRT) ont été prescrits en Lorraine et 10 sont approuvés.

PILOTES DEFI

DREAL Lorraine/SPR

AILLERET Thomas

☎ :03 87 56 42 16

✉ :

thomas.ailleret@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Lorraine/SPR

ULPAT Jérôme

☎ :03 87 56 42 13

✉ :

jerome.ulpat@developpement-durable.gouv.fr

COM COM MORTAGNE

CONTAL Virginie

☎ :03 83 42 81 29

✉ :

virginie.contal@cc-mortagne54.fr

Défi 7: Santé publique, prévention et gestion des risques

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1: Maintenir par la prévention le bon état de santé de la population

Le PRSE 2 propose des mesures visant à réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé (cancers, maladies cardiovasculaires, pathologies respiratoires, neurologiques...). Il se concentre sur les substances chimiques ou les agents biologiques ou physiques d'origine environnementale auxquelles la population est exposée via l'air, l'eau, l'alimentation et les sols.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D7-01	ARS et DREAL	Campagne de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles de Lorraine
D7-02	ARS et DREAL	Incitation à la réalisation de travaux de réhabilitation acoustique dans les locaux municipaux accueillant de jeunes enfants
D7-03	AIR Lorraine (AASQA)	Formation/Sensibilisation sur l'Air Intérieur
D7-04	Conseil Général 57	Réduction de la consommation d'eau et limitation du risque de légionellose

Choix stratégique 2 : Préserver l'accès aux soins de qualité pour tous

Le **Projet Régional de Santé (PRS) pour 2012-2017** est défini par la loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (HPST) du 21 juillet 2009.

En Lorraine, le PRS identifie 4 priorités d'action :

- Agir sur les principales causes de mortalité, notamment prématurée, en Lorraine : les tumeurs, les maladies cardio-neurovasculaires, les maladies respiratoires et le suicide
- Réduire les inégalités d'accès à la santé, en lien avec les partenaires de l'ARS
- Maintenir et développer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Promouvoir une organisation régionale de santé de qualité et efficiente

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D7-05	Agence Régionale de Santé	Développement des Maisons de santé pluridisciplinaire en Lorraine
D7-06	CC de la Mortagne	Développement des Maisons de santé pluridisciplinaire à Magnières

Choix stratégique 3 : Accroître la capacité d'anticipation et de veille des risques sanitaires

Aucune action identifiée.

Défi 7: Santé publique, prévention et gestion des risques

Choix stratégique 4: Réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques

La politique de gestion des risques s'articule autour de 6 axes majeurs :

- la gouvernance régionale consiste à définir et suivre la mise en œuvre d'une stratégie à faire partager par les acteurs (préfets, DDT, réseau scientifique et technique, Bureau de recherches géologiques et minières-BRGM, collectivités et établissements publics territoriaux de bassin-EPTB...), notamment dans les commissions départementales des risques naturels majeurs ;
- la connaissance de l'aléa sur les différents risques (inondation, sismique, mouvements de terrain, cavités souterraines et la fiabilité des ouvrages et des systèmes de protection sécurité et contrôle des ouvrages hydrauliques...)
- l'amélioration des systèmes de surveillance, de prévision, de vigilance et d'alerte : information préventive et sensibilisation aux risques par les Documents Départementaux sur les Risques Majeurs (DDRM) qui doivent être déclinés en DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
- les moyens de prévention des risques par des travaux, des programmes d'action et de prévention contre les inondations (PAPI) en tant qu'outil de mise en œuvre d'une politique globale de gestion des inondations ; des appuis à la préparation de la gestion de crise
- la mise en œuvre de la Directive Inondation par l'évaluation préliminaire du risque d'inondations (EPRI) et suivie par la sélection des zones de risques importants par l'élaboration de cartes de zones inondables et de cartes des risques d'inondations afin d'élaborer des plans de gestion des risques d'inondations (PGRI)
- la poursuite de l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des sites Seveso, le lancement et l'examen des études de dangers sur les infrastructures importantes de transport de matières dangereuses.

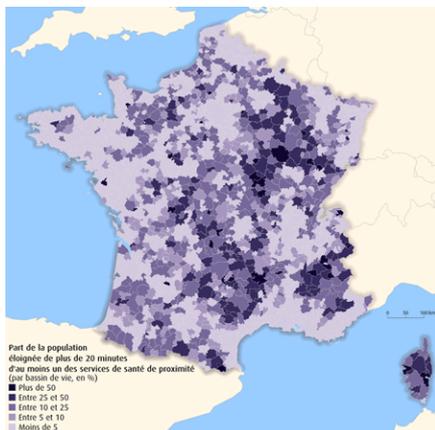
Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

D7-07	DREAL/SPR	Elaboration de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
D7-08	DREAL/SPR	Réduction des émissions de substances dangereuses dans l'air et l'eau (REISTA)
D7-09	Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et ses Affluents (EPAMA)	Adaptation du bassin versant de la Meuse aux impacts du changement climatique sur les inondations et les étiages (projet AMICE)
D7-10	Communauté de Communes du Lunévillois	Travaux d'aménagement de la Meurthe de lutte contre les inondations. Restauration et renaturation de la Meurthe par la Communauté de Communes du Lunévillois

Défi 7: Santé publique, prévention et gestion des risques

Les indicateurs lorrains

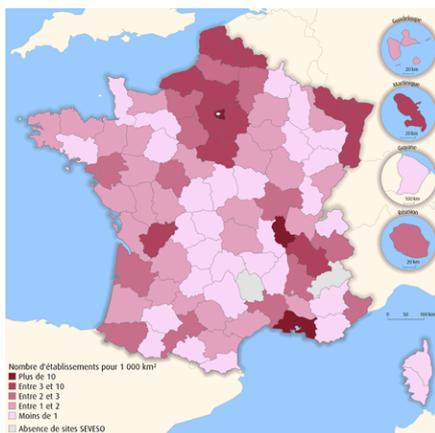
Part de la population à plus de 20 mn des services de santé de proximité, en 2006



Source : Insee - Base Permanente des Equipements 2006, RP2006, distancier Odomatrix - Inra UMR1041 CESAER © IGN, GEOFLA®, 2006

Commentaires : La population du sud-ouest de la Lorraine, partie plus rurale de la Lorraine (la population est très dispersée) est plus éloignée des services de Santé de proximité que dans les secteurs plus densément peuplés.

Densité de sites industriels classés Seveso par département *, en 2008

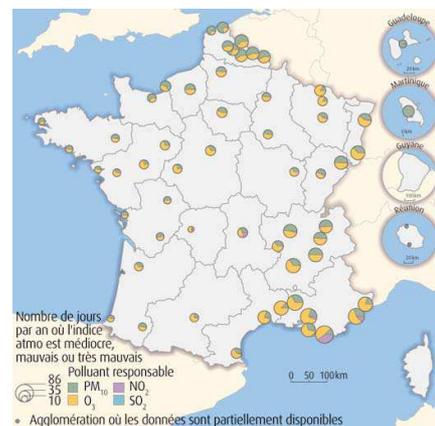


* L'indicateur est le nombre d'établissements Seveso par surface unitaire de 1000 km². Il représente l'exposition du territoire aux risques industriels.

Source : SOeS d'après MEEDDM/DGPR, sites Seveso, 200

Commentaires : Les sites industriels SEVESO se concentrent principalement en Moselle.

Nombre de jours par an pendant lesquels la qualité de l'air est médiocre, mauvaise ou très mauvaise, en moyenne annuelle sur 3 ans (2006-2008), pour les agglomérations de 100 000 habitants et plus *



* Indicateur de la qualité globale de l'air par grande agglomération, calculé à partir de la surveillance de 4 polluants (dioxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre, particules de type PM₁₀).

Source : SOeS d'après associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Commentaires : Les grandes agglomérations de Lorraine sont principalement exposées à la pollution liée à l'ozone et dans une moindre mesure aux particules fines.

Fiche action n° D7-01

DÉFI n°7
Santé publique
Prévention et
gestion des
risques

Campagne de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles de Lorraine

Dans le cadre de la campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air, treize établissements lorrains (crèches et écoles) ont fait l'objet d'un suivi pendant l'année scolaire 2009-2010. Parmi ces derniers, neuf ont fait l'objet d'un suivi complémentaire au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Défi et choix stratégique

D7-CS1 : Maintenir par la prévention le bon état de santé de la population.

Actions réalisées

Dans un premier temps, la campagne nationale a été initiée par le ministère en charge de la santé et par le ministère en charge du développement durable en septembre 2009 dans le but de valider le protocole de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les locaux accueillant des enfants (portail national : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Air-interieur-.html>). La campagne a été réalisée dans 13 établissements de Lorraine, à savoir 4 crèches, 5 écoles maternelles et 4 écoles primaires. Les paramètres surveillés étaient le benzène, le formaldéhyde ainsi que les niveaux de confinement. Pour chaque bâtiment, un diagnostic simplifié a été réalisé. Dans un second temps, des mesures complémentaires ont été définies pour affiner les résultats, évaluer la pertinence des solutions mises en œuvre et améliorer les situations à moyen terme.

Acteurs impliqués

Au niveau régional, l'ARS et la DREAL ont piloté la mise en œuvre de cette action. Les propriétaires et exploitants des locaux diagnostiqués, notamment l'Education Nationale, ont été associés au suivi de la déclinaison de la campagne nationale. L'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air, Air Lorraine, a été chargée par le niveau national de la réalisation et de l'analyse des mesures. Un prestataire désigné par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du bâtiment) a réalisé les diagnostics des bâtiments. L'ensemble de l'action a été financée sur les crédits du ministère en charge du développement durable.

Résultats et perspectives

Les résultats obtenus dans les établissements lorrains étaient comparables à la moyenne nationale, aucun établissement n'a nécessité la mise en place d'actions immédiates. La campagne nationale a permis la validation du protocole qui est désormais applicable dans le cadre de la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public, en application du décret 2011-1728 du 2 décembre 2011.

ARS/DPSE

Immeuble « les Thiers »
4 rue Piroux
54036 NANCY Cedex
☎ : 03 83 39 79 79

ars-lorraine-direction-generale@ars.sante.fr

DREAL/SRMN

15 rue Claude Chappe
BP 95038
57071 Cedex 3
☎ : 03 87 56 42 64

srmn.dreal-lorraine@developpement-durable.gouv.fr

www.siteinternet.fr

Fiche action n° D7-02

DÉFI n°7
Santé publique
Prévention et
gestion des
risques

Incitation à la réalisation de travaux de réhabilitation acoustique dans les locaux municipaux accueillant de jeunes enfants

La DREAL et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont mené une action conjointe d'information auprès des communes de Lorraine sur le dispositif de subvention existant. La réalisation de diagnostics acoustiques dans les locaux susceptibles de présenter une mauvaise qualité acoustique a été prise en charge par l'ARS afin d'inciter les communes à effectuer des travaux, ceux-ci pouvant faire l'objet d'une subvention par la DREAL.

Défi et choix stratégique

D7-CS1 : Maintenir par la prévention le bon état de la santé de la population.

Actions réalisées

L'action a été lancée en octobre 2010. Elle a pour objectif d'inciter la réalisation de travaux de réhabilitation acoustique dans certains locaux recevant de jeunes enfants (salle de repos d'école maternelle, crèche; cantine scolaire et salle de sport), le dispositif financier de subvention du ministère en charge du développement durable étant peu connu. Un courrier a été envoyé à chaque commune de Lorraine afin de recenser les locaux présentant une mauvaise qualité acoustique et pour lesquels la commune souhaitait réaliser des travaux afin d'y remédier. L'ARS a pris en charge la réalisation des diagnostics acoustiques dans l'ensemble des locaux identifiés satisfaisant aux critères identifiés, afin de permettre aux communes de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DREAL lorsque les résultats du diagnostic rendent l'opération éligible à une subvention.

Acteurs impliqués

L'ARS et la DREAL sont à l'initiative de la mise en œuvre de cette action, qui était destinée à l'ensemble des communes de Lorraine. L'ARS a financé la réalisation de 54 diagnostics acoustiques. La DREAL est susceptible d'instruire 28 demandes de subvention pour la réalisation des travaux.

Résultats et perspectives

Les dossiers de demande de subvention parviennent à la DREAL. Au printemps 2012, parmi les opérations susceptibles d'être éligibles à une subvention d'après les résultats des diagnostics, un quart des communes concernées se sont engagées à réaliser les travaux.



ARS/DPSE

Immeuble « les
Thiers »
4 rue Piroux
CO 80071
54036 NANCY Cedex
☎ : 03 83 39 79 79
✉ :
[ars-lorraine-direction-
generale@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-direction-generale@ars.sante.fr)

DREAL/SRMN

15 rue Claude Chappe
BP 95038
57071 Cedex 3
☎ : 03 87 56 42 64
✉ :
[srmn.dreal-
lorraine@developpeme-
nt-durable.gouv.fr](mailto:srmn.dreal-lorraine@developpement-durable.gouv.fr)

www.siteinternet.fr

Fiche action n° D7-03

DÉFI n°7 Santé- Prévention et gestion des risques

Formation/sensibilisation sur l'air intérieur

Mise en place en 2012 par Air Lorraine d'actions de formation/sensibilisation sur le thème de la qualité de l'air intérieur vers les responsables d'établissements scolaires de Lorraine et les Collectivités adhérentes de l'association.

Défi et choix stratégique

D7-CS1 : Maintenir par la prévention le bon état de santé de la population.

Actions réalisées

Démarches et public visé : sessions de formation/sensibilisation sur la qualité de l'air ambiant et l'air intérieur réalisées au 1^{er} semestre 2012 vers les chefs d'établissements des académies de Lorraine et les collectivités adhérentes d'Air Lorraine.

Objectif : mettre en place une dynamique régionale – connaître les obligations réglementaires à venir et les différents enjeux - savoir quels acteurs lorrains pourront accompagner les responsables concernés par le suivi de la qualité de l'air intérieur - proposer des pistes d'amélioration...

Durée des sessions proposées en 2012 : de ½ journée à 1 journée entière.

Moyen d'information de l'action : envoi de courriers, réunions d'information auprès des acteurs concernés (services départementaux de l'éducation nationale, rectorat, communes).
Site internet : www.air-lorraine.org

Acteurs impliqués

Ces actions ont été mises en place sur l'initiative d'Air Lorraine, dans le cadre du Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air.

- Les services départementaux de l'éducation nationale et le rectorat.
- L'Agence Régionale de la Santé sur les aspects « enjeux sanitaires et Plan Régional Santé Environnement »
- La DREAL Lorraine en ce qui concerne « l'aspect réglementaire »
- Le réseau Allergolor pour la thématique « prise en compte de l'air intérieur par les professionnels de la santé ».

Résultats et perspectives

Résultats :

Quatre sessions de formation/sensibilisation ont eu lieu en mars et mai 2012 :

- deux à destination des services départementaux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle de l'éducation nationale,
- deux à destinations des collectivités. 17 communes, ont été concernées dont les plus importantes en termes d'habitants (Nancy, Metz, Epinal, Thionville...)

Perspectives :

Formations destinées aux autres secteurs de l'éducation, aux formateurs/animateurs de centres de vacances, au pôle Jeunesse et sport, aux professionnels de la santé, aux conseils généraux et conseil régional.

Air Lorraine

Jean-Pierre SCHMITT
20 allée Longchamp
54600 Villers les
Nancy

☎ : 03 83 44 38 89

✉ :
jp.schmitt@air-lorraine.org

www.air-lorraine.org

Fiche action n° D7-04

DÉFI n°7
Santé publique
Prévention et
gestion des
risques

Réduction de la consommation d'eau et limitation du risque de légionellose

Modification du principe de refroidissement de l'eau des groupes réfrigérants du bâtiment Hôtel Département- Préfecture à Metz :

- suppression de trois tours aéro-réfrigérantes
- installation de dry-cooler (tour de redressement)

Défi et choix stratégique

D7-CS1 : Maintenir par la prévention le bon état de la santé de la population.

Actions réalisées

Environnement : suppression du risque légionelle,
Énergie : suppression du principe de fonctionnement en eau perdue,
Économie : réduction des coûts de fonctionnement liés à la maintenance et les analyses de légionellose.

Objectifs :

- assurer un fonctionnement propre en éliminant le risque de contamination par légionellose,
- réduire la consommation d'eau,
- amortir l'investissement des travaux par la réduction des coûts de fonctionnement sur 12 ans.

Acteurs impliqués

- A l'initiative du CG 57, dans le cadre du renouvellement du marché de maintenance des installations techniques du bâtiment Hôtel Département-Préfecture,
- Dalkia en tant que titulaire du contrat de maintenance des installations techniques dudit bâtiment,
- Financement assuré par CG 57 et Préfecture de la Moselle dans le cadre du contrat de maintenance P3.

Résultats et perspectives

- Coût global de l'opération (étude, travaux, logistique, mise en service et exploitation) menée en intégralité par Dalkia : 262 000,00€ TTC
- Réduction du montant P2 du contrat de maintenance pour les tours aéro-réfrigérantes et des analyses de légionellose : 15 600,00€ TTC
- Réduction de la consommation d'eau de plus de 5 m³ par jour, soit 2 000 m³/an pour un coût d'environ 6 000,00€ TTC

Soit un amortissement de l'investissement en 12,1 ans et l'élimination du risque de pollution environnementale par légionellose.

Conseil Général de la Moselle

1 place du Pont Moreau
57036 METZ cedex 1

☎ : 03 87 37 57 57

www.cg57.fr

Fiche action n° D7-05

DÉFI n°7 Santé publique- prévention et gestion des risques

Développement des maisons de santé pluridisciplinaires en Lorraine

L'ARS Lorraine agit pour le développement des maisons de santé pluridisciplinaires dans la région selon différents axes d'intervention. Elle entretient ainsi une dynamique amorcée antérieurement. Depuis juillet 2010, 11 projets ont été sélectionnés dans le cadre du plan national d'équipement en maisons de santé pluridisciplinaires pour la période 2010-2013. Au 1^{er} mai 2012, 19 maisons de santé sont en fonctionnement en Lorraine.

Défi et choix stratégique

D7-CS2 : Préserver l'accès aux soins de qualité pour tous.

Actions réalisées

Action engagée dès la création de l'ARS Lorraine le 1^{er} avril 2010. Une circulaire interministérielle du 27 juillet 2010 l'inscrit dans la mise en œuvre en région d'un plan national de déploiement des maisons de santé pour la période 2010-2013.

1) En tant que pilote de la politique régionale de santé :

- Définition des zones prioritaires de soutien à l'offre de soins de premier recours,
- Elaboration d'un cahier des charges régional des maisons de santé prolongeant et complétant un socle national de conditions minimales.

2) En tant que maître d'œuvre, conjoint avec la préfecture de région, du plan national d'équipement en maisons de santé :

- Sélection, dans le cadre d'un comité de sélection régional, des projets pouvant bénéficier d'un financement de l'Etat pour l'investissement,
- Coordination des divers financeurs publics.

3 En tant que soutien aux porteurs de projets :

- accompagnement pour la conduite des projets et pour l'élaboration du projet de santé,
- financement ponctuel des dépenses d'études préalables, d'ingénierie et de fonctionnement pluri professionnel (fonds FIQCS/FIR).



Agence régionale de Santé

Immeuble « les Thiers »
4 rue Piroux
CO 80071
54036 NANCY Cedex

☎ : 03 83 39 79 79

✉ :
Contact@mail.fr

www.siteinternet.fr

Acteurs impliqués

Conseil Régional, Conseils généraux, Préfectures (de région et de départements), URPS, Ordres professionnels, Fédération des maisons et pôles de santé en Lorraine (FEMALOR), associations départementales des maires et des présidents d'EPCI à fiscalité propre, représentant des internes en médecine.

Résultats et perspectives

11 maisons de santé retenues depuis juillet 2010 dans le cadre du plan national d'équipement – 19 maisons de santé en fonctionnement (au 01/05/2012). Une évaluation des maisons de santé est en cours d'élaboration avec les partenaires précités. L'ARS apporte également son soutien au développement d'une forme complémentaire et plus souple d'exercice pluri professionnel coordonné: les pôles de santé.

Fiche action n° D7-06

Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Magnières

DÉFI n°7
Santé publique, prévention et gestion des risques

Suite à la sollicitation des médecins du territoire, la CCM a décidé de créer une maison de santé pluridisciplinaire à Magnières sur la base d'une construction respectueuse de l'environnement (isolation, confort de travail, géothermie...). La réflexion s'est portée sur le maintien de 2 pôles de santé sur le territoire (Magnières et Gerbéviller) afin de conserver la proximité des soins et leur qualité.

Défi et choix stratégique

D7-CS2 : Préserver l'accès aux soins de qualité pour tous.

Actions réalisées

La réflexion a débuté en 2007. La maison de santé, antenne de Magnières, a ouvert ses portes en avril 2011

- les objectifs : maintenir une qualité des soins de santé de proximité en milieu rural / attirer de nouveaux professionnels de santé jusqu'ici absents sur le territoire
- la démarche : diagnostic « santé » / mobilisation des professionnels de santé existants / réflexion avec un groupe de travail composé de professionnels de santé, d'élus et d'habitants / recherche active de professionnels de santé.



Acteurs impliqués

Initiateurs : les professionnels de santé existants et les élus

Partenaires : les professionnels de santé, l'ARS.

Financeurs : CG 54, CR Lorraine, état (FNADT), FEDER

Résultats et perspectives

- Résultats observés : les professionnels initialement engagés (médecin et infirmières) ont intégré la maison de santé et de nouveaux professionnels occupent également les locaux (2^{ème} médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, sage femme, pédicure-podologue).
- Pistes d'amélioration et suites à donner : poursuivre le travail sur l'antenne de Gerbéviller d'ici 5 ans.

Communauté de Communes de la Mortagne (CCM)

1 rue Georges Clémenceau
54 830 GERBEVILLER

☎ : 03 83 42 81 29

✉ : contact@cc-mortagne54.fr

www.cc-mortagne54.fr

Fiche action n° D7-07

Élaboration des Plans de Prévention des Risques technologiques (PPRT)

DÉFI n°7
Santé publique
Prévention et
gestion des
risques

La DREAL poursuit en 2012 le pilotage du travail inter-services (DREAL-DDT) d'élaboration des PPRT autour des sites Seveso sous l'autorité des préfets. L'objectif national est d'avoir approuvé 70% des PPRT d'ici fin 2012. En Lorraine, sur 16 PPRT prescrits, 10 sont à ce jour et 12 le seront fin 2012.

Défi et choix stratégique

D7 CS4 : Réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Actions réalisées

Les PPRT permettent d'agir sur les coexistences peu souhaitables entre les sites à haut risque et leur environnement, en résorbant les situations difficiles héritées du passé et en limitant l'urbanisation future. Ils peuvent ainsi engendrer des :

- mesures foncières (expropriations, délaissements) pour les bâtiments proches des sites;
- travaux sur les bâtiments pour en protéger les occupants ;
- restrictions sur l'urbanisation future autour des sites

Après s'être assuré que l'exploitant de l'établissement a mis en œuvre toutes les mesures de sécurité possible, proposé si besoin la prescription de mesures de maîtrise des risques complémentaires, le PPRT permet de mettre en œuvre des mesures foncières supplémentaires de réduction du risque à la source ; contrairement aux mesures complémentaires financées par le seul industriel, ces dernières sont financées par l'Etat, les collectivités et l'industriel.

La DREAL Lorraine pilote le projet et donne à l'ensemble des acteurs concernés toutes les informations permettant d'optimiser la solution retenue à l'issue de la procédure.

Quelques exemples de mesures complémentaires :

- l'interdiction en journée des opérations de dépotage de gaz inflammables liquéfiés susceptibles de générer des accidents impactant les bâtis alentours permet d'alléger les contraintes sur les entreprises riveraines. (PPRT d'Elysee Cosmétiques à Folkling en 57)
- la substitution de l'ammoniac du groupe froid de la cokerie, par un fluide non toxique et non inflammable, a permis de réduire considérablement le périmètre d'exposition aux risques et les mesures foncières (PPRT d'Arcelormittal à Séréfange-Erzange en 57).
- l'arrêt d'une exploitation de la sphère de butane et la limitation du niveau d'exploitation de celle de propane chez SIGALNOR, ainsi que la réorganisation du stockage de produits pétroliers (SPLRL) pour réduire les impacts sur des enjeux tiers (PPRT à Hauconcourt (57)

Acteurs impliqués

L'Etat (DREAL, DDT), les exploitants à l'origine du risque, les collectivités territoriales compétentes en matière d'urbanisme et le CLIC (comité local d'information et de concertation). Outre les acteurs déjà cités, le CLIC comprend des représentants des tiers et des salariés.

Une place importante est aussi accordée à la concertation, notamment avec l'ensemble des acteurs locaux publics ou privés et des riverains.

Résultats et perspectives

- 10 PPRT ont été approuvés (5 en 2010, 5 en 2011). 3 comportent des mesures foncières : Huntsman à Han sur Meuse (55), Totalgaz à Golbey (88), Air liquide à Richemont (57).

- Parmi les 6 restants à approuver, ceux d'Elysee Cosmétiques à Folkling et de Storengy à Cerville sont prévus en 2012, ceux de Carling et Arcelor.

Le travail pour aboutir aux signatures des conventions de financement des mesures foncières des PPRT déjà approuvés doit également se poursuivre.

DREAL Lorraine

Jacques MOLE
Responsable de la
division Risques
technologiques
industriels au Service
Prévention des Risques
☎ : 03 87 56 42 59

✉ :
jacques.mole@developpement-durable.gouv.fr

www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/PPRT-Plan-de-prevention-des.html

Fiche action n° D7-08

DÉFI n°7 Santé publique Prévention et gestion des risques

Réduction des émissions de substances dangereuses dans l'air et l'eau (REISTA)

Dans le cadre du PNSE, la Direction générale de la prévention des risques a élaboré une stratégie visant à poursuivre ou à amplifier la mobilisation de l'inspection des installations classées sur la réduction des émissions de 6 substances : benzène, HAP, PCB et dioxines, arsenic, mercure et solvants chlorés (en particulier perchloréthylène).

L'objectif est de réduire de 30% les émissions industrielles de ces substances dans l'air et dans l'eau (cf. action RSDE) d'ici 2013.

Défi et choix stratégique

D7-CS4 : Réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Actions réalisées

L'action a été lancée depuis 2010 dans le cadre du programme pluriannuel de réduction des émissions toxiques dans l'environnement

En 2011 l'inspection des installations classées a sélectionné les établissements sur lesquels les actions de réduction des émissions de substances toxiques dans l'environnement doivent être mises en œuvre.

55 sites sont concernés par cette action en Lorraine. Suite à ce recensement, l'action a consisté à évaluer les possibilités d'amélioration de la situation, en premier lieu via l'amélioration de la connaissance des rejets puis par la mise en œuvre de plans d'actions de réduction et/ou de programmes de surveillance dans l'environnement. Ces actions se poursuivront sur l'année 2012.

Dans le cadre de cette action, la DREAL Lorraine a par ailleurs décidé d'engager une opération pilote sur le secteur d'activité des centrales d'enrobage de bitume fixes. Cette opération, initiée en 2010, se décline en trois volets :

1. amélioration des connaissances à l'émission pour les sources canalisées des centrales d'enrobage de Lorraine ;
2. diagnostic des sources d'émissions canalisées, diffuses et fugitives sur les centrales ;
3. campagne de surveillance environnementale autour de quelques centrales.

Les deux premiers volets de cette action ont été réalisés en 2011 et ont permis d'appréhender les rejets canalisés de cette activité (composés émis, concentrations, flux) et de réaliser un état des lieux des modes de captation des centrales d'enrobage lorraines. La 3^{ème} phase consistera à effectuer des mesures dans l'environnement des paramètres émis par les centrales d'enrobage. Avant de lancer cette 3^{ème} étape la DREAL souhaite affiner sa connaissance des émissions de ce secteur d'activité par une caractérisation et une appréciation quantitative des émissions diffuses au sein de ces établissements. Cette opération de caractérisation complémentaire sera réalisée sur l'année 2012.

Acteurs impliqués

La DREAL Lorraine et les exploitants des 55 établissements concernés par cette action.

Résultats et perspectives

Réduction de 30 % des émissions dans l'air des substances concernés (benzène, HAP, PCB et dioxines, arsenic, mercure et solvants chlorés) d'ici 2013.

DREAL Lorraine

Paméla BARR
Service Prévention des
Risques
Division Impacts au

☎ : 03 87 56 42 51

✉ :
pamela.barr@developpement-durable.gouv.fr

Fiche action n° D7-09

DÉFI n°7
Santé Publique,
Prévention et
gestion des
Risques

Adaptation du bassin versant de la Meuse aux impacts du changement climatique sur les inondations et étiages (projet AMICE)

Le projet s'inscrit dans le cadre du projet européen AMICE, piloté par l'EPAMA, et qui a débuté en 2009 et s'achèvera en 2013. www.amice-project.eu.

Défi et choix stratégique

D7-CS4 : Réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Actions réalisées

Pour 2 scénarios climatiques, tendances humide et sèche, aux horizons 2021-2050 et 2071-2100, sont disponibles des modélisations hydrologiques ainsi qu'une modélisation hydraulique (crue centennale + 15% et + 30%).

Cela nous permet de quantifier les dommages liés aux inondations futures et aux étiages (pour les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la navigation) et d'en réaliser une cartographie. Cette analyse aboutit à la mise en œuvre de solutions dans les territoires tels que :

- le développement d'une plateforme d'échange en ligne d'information pour la gestion de crise, connexion avec le logiciel OSIRIS, affichage d'information issue des communes, préfectures et état major ainsi que des services de secours sur une interface cartographique interrogeable
- l'organisation d'un exercice transnational et multi-niveaux de gestion de crise inondation sur le bassin de la Meuse en novembre 2011 qui a mobilisé plus de 300 personnes, exercices de terrain

Acteurs impliqués

- EPAMA : chef de file
- Université de Lorraine, CETMEF : partenaires du projet
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Lorraine, Région Champagne-Ardenne, DREAL Lorraine, programme Interreg IV B : financeurs

Résultats et perspectives

- Les étiages sont un enjeu nouveau et préoccupant, mais leur gestion nécessite l'implication d'autres acteurs que pour les inondations. Il s'agit en particulier de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme. L'augmentation des situations de sécheresses aura aussi un impact sur les zones humides et les écosystèmes aquatiques du bassin.
- Des solutions d'adaptation flexibles, sans-regret et peu coûteuses existent déjà. Elles semblent idéales dans un contexte d'incertitude d'évolution du climat et de moyens financiers limités. Elles doivent être mises en œuvre dès maintenant car elles permettent aussi une meilleure adaptation à la variabilité actuelle du climat.

EPAMA

Etablissement Public
d'Aménagement de la
Meuse et ses
Affluents

26, avenue Jean
Jaurès
08000 Charleville-
Mézières

☎ : 03 24 33 49 02

✉ :
maite.fournier@epama.fr

www.epama.fr

www.amice-project.eu

Fiche action n° D7-10

DÉFI n°7
Santé publique
prévention et
gestion des
risques

Restauration et renaturation de la Meurthe par la Communauté de Communes du Lunévillois

Restauration de la Meurthe par des aménagements de berges et l'effacement d'un barrage, traitement de la végétation, renaturation des berges et du lit majeur de la Meurthe, réalisation d'accès pour kayak.

Défi et choix stratégique

D7CS4 : Réduire la vulnérabilité aux risques naturels et technologiques.

Actions réalisées

Restauration par des techniques de génie végétal en évitant les enrochements excessifs.
Année de réalisation : d'août 2011 à novembre 2011.

Objectif : assurer la sécurité de ses habitants en matière de lutte contre les inondations tout en respectant l'environnement des cours d'eau.

Urgence environnementale : les berges de la Meurthe souffrant d'érosion menaçaient, à plus ou moins court terme, de modifier le lit de la rivière. Un véritable enjeu de sécurité publique était donc lancé.

Un chantier exemplaire sur le plan environnemental : s'étalant sur 15km de cours d'eau, les interventions de ce chantier ont ciblé 4 sites précis (Le Gué de la Croix à Laronxe et St Clément, la Haie Jolie à Moncel-lès-Lunéville, les Grands Moulins et le Haut Rivage situés à Lunéville)

Des techniques mixtes ont été utilisées : l'enrochement des berges associé à une technique végétale sur le haut de berge. Afin d'améliorer la capacité d'écoulement de la rivière et l'écologie des rives, des opérations de restauration de la végétation ont également été entreprises : élagage d'arbres vieillissants, retrait des arbres qui menaçaient de tomber dans l'eau, etc...

Un chantier concerté : pêcheurs, kayakistes, amoureux de la nature ont été impliqués, écoutés afin de répondre du mieux possible à leurs attentes. Ainsi, deux accès kayak ont été créés et le barrage du seuil du Haut-Rivage a été supprimé, facilitant le passage de la faune aquatique.

Un partenariat public/privé inédit : l'originalité de ce projet est sans nul doute le partenariat public/privé qui s'est mis en place aussi bien sur l'aspect financier mais également sur la mise en œuvre. Pour la première fois, 2 entreprises privées se sont associées au financement du chantier. Il s'agit de Frambois Granulats et Thiriet SA.

Coût global du chantier = 668 220 € HT **Financé par** :
CCL 61 020 € soit 9.10 % / Agence de l'Eau Rhin Meuse 534 576 € soit 80 % / Thiriet 36 312 €
soit 5.45 % / Frambois Granulats 36 312 € soit 5.45 %

Acteurs impliqués

Initiateur : Communauté de Communes du Lunévillois

Partenaires : Agence de l'eau Rhin Meuse, Conseil Général 54, Fédération de pêche, associations, riverains, ...

Financeurs : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Conseil Général 54, GSM Granulats, Sa Thiriet.

**Communauté de
Communes du
Lunévillois**

11 avenue de la
Libération
54300 LUNEVILLE

☎ : 03 83 74 05 00

✉ :
[cportigliatt@cc-
lunevillois.fr](mailto:cportigliatt@cc-lunevillois.fr)

www.cc-lunevillois.fr

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°8

Démographie, immigration, inclusion sociale



→ Vers une économie verte et équitable

Défi 8: Démographie, immigration, inclusion sociale

CONTEXTE

ENJEUX

ACTIONS

INDICATEURS

PILOTES DEFI

Conseil Général 54

BAILLY

Thomas

☎.03 83 94 51 68

tbailly@cg54.fr

DREAL Lorraine

WITEK

Virginie

☎.03 87 62 82 37

virginie.witek@developpement-durable.gouv.fr

Le contexte national

Démographie

En 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants. Le vieillissement de la population, accentué par l'allongement de la durée de vie est inéluctable. Ainsi, un habitant sur trois dépassera 60 ans en 2030 et la France comptera un retraité pour un actif en 2050.

Immigration

La France occupe toujours le premier rang des pays destinataires des demandes d'asile. Désormais, la maîtrise de l'immigration légale ainsi que la réduction de l'immigration de travail constituent des objectifs. Les flux migratoires posent la question de l'intégration sociale, linguistique, culturelle et économique de ces populations.

Inclusion sociale

Les effets de la crise systémique conjugués à ceux de la crise de l'euro creusent les inégalités de niveaux de vie. Environ 13% de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 954 € mensuels. Les jeunes, les personnes âgées isolées, les mères seules ainsi que leurs enfants et les chômeurs en fin de droit sont particulièrement exposés. Une frange de la population reste en marge du monde du travail tandis que le nombre de travailleur pauvre ne cesse d'augmenter.

Le contexte et les enjeux en Lorraine

Démographie

En 2011, la Lorraine compte 2,35 millions d'habitants. Après une longue période de stagnation, la région a quelque peu renoué avec la croissance démographique en gagnant environ 3.700 habitants chaque année depuis 1999. Cette évolution est toutefois très inférieure à celle constatée au niveau national. Elle continue d'être alimentée par le solde naturel excédentaire qui compense un solde migratoire apparent toujours négatif.

La population vieillit 493 000 personnes de 60 ans ou plus vivent dans la région Lorraine, contre 366 000, 25 ans plus tôt.

Immigration

Entre 2003 et 2008, 28.000 ressortissants étrangers sur un total de 119 000 nouveaux arrivants, se sont installés en Lorraine (près d'un arrivant sur quatre) :

- Ils participent au rajeunissement de la population régionale (âge moyen : 31 ans).
- Les migrants en provenance de l'étranger qui ont choisi la Lorraine arrivent de 135 pays différents mais sont surtout originaires d'autres pays européens (57%), de pays africains (26%) ou de Turquie (5%).

Inclusion sociale

En 2010, 14,1% des Lorrains de la population vivent sous le seuil de pauvreté. La Lorraine est la 7ème région métropolitaine la plus touchée par le chômage. Il touche 9,8% de la population active au quatrième trimestre 2011 (+0,3% sur un trimestre).

De plus, le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) est passé de 58.000 bénéficiaires en juin 2009 à 70.000 en décembre 2011 ; soit une progression de près de 20% en moins de 2 ans.

En outre, environ 50 000 Lorrains sont des travailleurs pauvres (6% des actifs). Les 45.000 ménages auxquels ils appartiennent comptent 140.000 personnes dont 40.000 enfants. La Lorraine compte en 2010 plus de 150.000 logements sociaux (+0,7% par rapport à 2009). Enfin, 22 territoires urbains sont engagés dans des Contrats Urbain de Cohésion Sociale (2 en Meuse, 4 en Meurthe-et-Moselle, 13 en Moselle et 3 dans les Vosges).

Défi 8: Démographie, immigration, inclusion sociale

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1 : faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées ou qui risquent de l'être.

La précarisation et le chômage débouchent trop souvent sur un cumul des facteurs d'exclusion. Il est donc essentiel de faciliter l'insertion des personnes en marge de l'employabilité par des politiques ciblées (garantie de revenu minimum, incitations au travail, RSA, accessibilité des métiers liés à une croissance verte, revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé...).

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D8-01	Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	L'insertion au cœur des politiques publiques
D8-02	Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation Terres de Lorraine	Accord cadre territorial d'ADEC (Actions de développement des emplois et des compétences) en pays Terres de Lorraine

Choix stratégique 2 : réduire les inégalités territoriales dans le respect de la diversité.

Réduire les inégalités d'accès aux droits fondamentaux que sont le savoir, la culture, le logement, les transports, l'environnement sain, les soins ainsi que la protection sociale et veiller au maintien d'un équilibre entre les territoires en ce qui concerne le service public et les accès aux prestations constituent autant de politiques d'insertion qui seront poursuivies aux niveaux les mieux adaptés (région, département, bassin d'emploi).

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D8-03	Association Réciprocité, Meurthe-et-Moselle	Défi énergie : pour lutter efficacement contre la précarité énergétique
D8-04	DREAL / ARELOR	Etudes partenariales DREAL / ARELOR
D8-05	CCAS de Neufchâteau, Vosges	« Jardinons nos idées »
D8-06	Conseil Général de la Moselle	« Femmes Moselle Energie »

Choix stratégique 3 : anticiper les effets des changements démographiques et développer la solidarité intergénérationnelle.

L'allongement de la durée de vie, le vieillissement démographique, les difficultés d'accès des jeunes à l'emploi appellent à une réflexion globale sur la solidarité intergénérationnelle. L'emploi des jeunes, des femmes, des seniors, la retraite, la protection sociale, les services à la personne constituent autant de politiques publiques qu'il convient d'adapter aux évolutions de la société.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D8-07	Conseil Général des Vosges	Festival départemental de « colport'âge »
D8-08	Conseil Général de la Moselle	Expérimentation d'un service civique au sein de 8 EHPAD

Défi 8: Démographie, immigration, inclusion sociale

Choix stratégique 4 : favoriser l'intégration y compris culturelle, des travailleurs migrants et de leur famille.

Conformément au Pacte européen sur l'immigration et l'asile de 2008, la maîtrise de la langue française, l'acculturation de nos valeurs et l'accès à l'emploi sont autant de préalables à l'intégration des immigrants ainsi que de leur famille qui constituent des priorités.

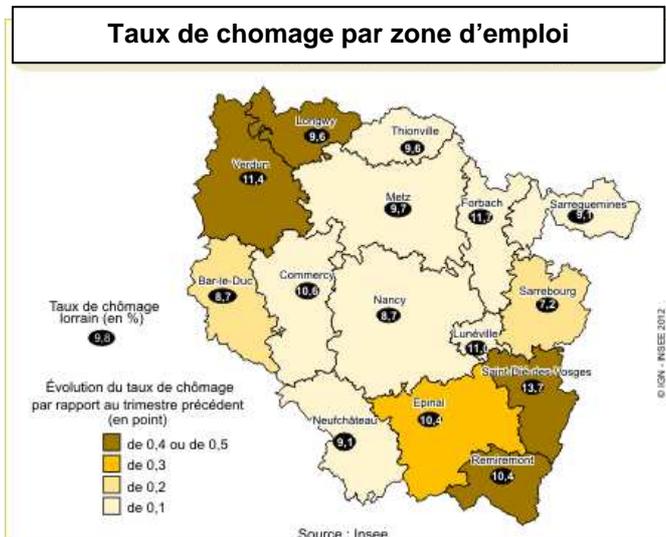
Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D8-09	Association « Vivre à Docelles », Vosges	Intégration des personnes immigrées par la langue et la culture
D8-10	Centre social de Neufchâteau, Vosges	« Etre intégré dans sa ville »

Défi 8: Démographie, immigration, inclusion sociale

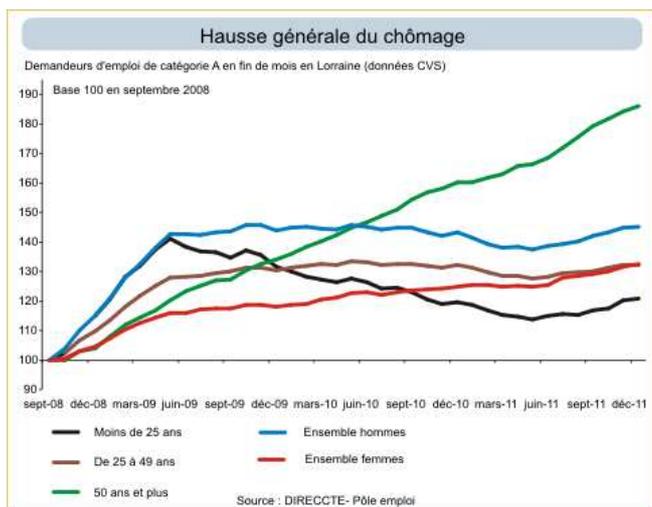
Les indicateurs lorrains

Taux de chômage par zone d'emploi en Lorraine (4ème trimestre 2011)



Commentaire :
Le chômage augmente dans toutes les zones d'emploi Lorraine. Celle de Saint-Dié-des-Vosges est la plus touchée, avec un taux à 13,7 %.

Taux de chômage en Lorraine



Commentaire :
Entre septembre et décembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 2,6 % pour les hommes et 2,2% pour les femmes. Tous les âges sont concernés : + 3,5% pour les moins de 25 ans et + 1,6% pour les 25-49 ans. La hausse des demandeurs de plus de 50 ans se prolonge : + 3,8% sur un trimestre et + 16,2% sur un an (soit 3.300 personnes).

Fiche action n° D8-01

DÉFI n°8 Démographie, Immigration, Inclusion sociale

L'insertion au cœur des politiques publiques

Le conseil général de Meurthe et Moselle a initié une démarche d'intégration des préoccupations d'insertion dans toutes les missions et partenariats de la collectivité locale par une approche transversale.

Défi et choix stratégique

D8-CS1 : Faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées ou qui risquent de l'être.

Actions réalisées

Dans le cadre de son projet d'administration (2008 – 2011), le Conseil général a initié une politique visant à intégrer l'insertion dans toutes les politiques publiques en mobilisant 3 leviers :

- **Intégrer l'objectif d'insertion dans les partenariats** (communes, intercommunalités, entreprises, fédérations d'éducation populaire, -associations,...)

- **Intégrer l'insertion dans la politique de ressources humaine** (recrutement de Bénéficiaires du RSA (revenu de Solidarité Active)

- **Intégrer l'objectif d'insertion dans les achats et marchés publics** avec le développement des **clauses d'insertion**

Quelques chiffres clés :

- 6 chargés de développement missionnés sur l'accompagnement des entreprises et des collectivités locales sur la clause d'insertion sur les territoires

- 57 marchés internes à la collectivité et 103 marchés externes avec clauses d'insertion

- 127 équivalents temps plein soit environ plus de 204 000 heures d'insertion (clauses et marchés d'insertion)

Acteurs impliqués

Cette démarche est pilotée la direction de l'insertion qui est rattachée directement à la direction générale (transversalité). Elle associe l'ensemble des directions et partenaires de la collectivité locale.

Conseil général de Meurthe et Moselle

48, esplanade Jacques
Baudot
54000 NANCY

Josette Henry

☎ : 03 83 94 54 54

✉ :
jhenry@cg54.fr

www.cg54.fr

Fiche action n° D8-02

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

Accord cadre territorial d'ADEC (Actions de Développement des Emplois et des Compétences) en Pays Terres de Lorraine

Le dispositif ADEC a pour objectif de mettre en œuvre de manière partenariale une GTEC - Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences - visant à concourir au développement économique du Territoire en renforçant les compétences de ses actifs.

Défi et choix stratégique

D8-CS1 : Faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées ou qui risquent de l'être.

Actions réalisées

A partir de diagnostics prospectifs et économiques territoriaux ainsi qu'un diagnostic collectif d'employabilité, des offres de services ont été ciblés à destination des entreprises et des actifs.

A partir de 2012, et pour une durée de 3 ans, les priorités concernent 4 secteurs : le BTP / le transport et la logistique / l'énergie / le recyclage pour 2 typologies de public : les jeunes et les actifs en transition professionnelle.

Les actions à destination des entreprises concernent :

- L'actualisation des diagnostics RH
- Le développement des compétences
- La sécurisation des recrutements
- La professionnalisation de la fonction RH
- L'amélioration des conditions d'accueil des entreprises nouvelles

Celles relevant des trajectoires individus se déclinent sur 4 champs :

- L'amélioration des périodes d'orientation / réorientation
- Le développement des actifs sans emploi
- La sécurisation des parcours et le transfert des compétences
- L'accompagnement à l'accès à l'autonomie

Animation de l'ADEC par la MEEF : une chargée de mission RH territoriale, appuyée par le directeur.

Acteurs impliqués

Pilotage : Etat et Région Lorraine.

Animateurs : la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation anime la démarche à l'échelle du Pays terres de Lorraine.

Partenaires techniques : cabinet expert – Convergence RH.

Le groupe de travail initial a été rejoint par de nombreux partenaires emplois dont, notamment, Conseil Général 54, Pôle Emploi, 4 Opcas ciblés, Mission Locale, Afpa.

Résultats et perspectives

Exemples d'actions : les clés de l'entreprise (visites sous format mutualisé) / formations qualifiantes - métiers verts du bâtiment / plateforme de découverte des métiers du bâtiment / formation expérimentale sur les compétences transverses dans le cadre des clauses d'insertion / promotion de l'alternance...

MEEF- Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation Terres de Lorraine

Centre Ariane
240 rue de Cumène
54 230 NEUVES
MAISONS

☎ : 03 83 53 26 52

✉ :
agnes.mathieu@meef-tdl.org

www.meef-tdl.org

Fiche action n° D8-03

Défi Energie : pour lutter efficacement contre la précarité énergétique

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

Le défi Energie mis en place par l'association d'insertion Réciprocité vise à accompagner et sensibiliser des familles de quartiers urbain ou périurbain vers un changement de comportement durable pour une meilleure maîtrise de leurs consommations en eau et en énergie

Défi et choix stratégique

D8-CS2 : réduire les inégalités territoriales dans le respect de la diversité

Actions réalisées

Si l'amélioration des performances énergétiques des logements reste indispensable, il n'en reste pas moins qu'un réel potentiel d'économies existe dans la gestion quotidienne des divers équipements. Les actions classiques de sensibilisation sans accompagnement de proximité ne fonctionnent pas pleinement.

Objectif : Participer à la lutte contre la précarité énergétique en réduisant les consommations d'eau et d'énergie de familles volontaires notamment modestes sur un territoire en adoptant des gestes simples au quotidien, sans baisse de confort ni de qualité de vie. Il s'agit de diminuer les factures des familles concernées et de préserver notre environnement.

Les originalités du projet :

- un accompagnement de proximité dans la durée des familles volontaires avec notamment un rendez-vous de diagnostic (questionnaire ...); réalisation d'un bilan individuel « profil de consommation » pour chaque famille ; des rendez vous mensuels de suivi ; Distribution progressive du Kit-Eco (petits équipements d'économie d'énergie)
- une volonté de lien social : articuler des gestes individuels et une approche collective, conviviale. L'action basée sur le volontariat / l'engagement des familles autour de slogan « Chaque geste compte » et « Gagner pour soi, gagner pour tous »

Chiffres clés :

- Au total : 413 familles volontaires
- Des baisses de consommation (eau, gaz et électricité) observées entre 10 et 50%.
- Certaines familles ont économisé jusqu'à 300€ sur un an

Acteurs impliqués

De nombreux partenaires impliqués.

**Conseil général de
Meurthe et Moselle**
48, esplanade Jacques
Baudot
54000 NANCY

Josette Henry

☎ : 03 83 94 54 54

✉ :
jhenry@cg54.fr

www.cg54.fr

Fiche action n° D8-04

Études partenariales DREAL / ARELOR

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergie

Depuis 2009, la DREAL Lorraine, en partenariat avec l'association régionale des organismes HLM de Lorraine (ARELOR), a engagé plusieurs études visant à définir des actions concrètes à mettre en place sur le parc locatif social pour répondre aux enjeux constatés en Lorraine : réhabilitation thermique, prise en compte du vieillissement de la population, ... et favoriser ainsi l'accès au logement des personnes les plus fragilisées.

Défi et choix stratégique

D8-CS2 : réduire les inégalités territoriales dans le respect de la diversité.

Actions réalisées

Étude « évaluation des besoins en réhabilitation du parc public lorrain en intégrant la performance énergétique et l'accessibilité » : (cabinet ASTYM)

Constat : en Lorraine, un parc locatif social plus ancien et plus énergivore que la moyenne nationale (56% construit avant 1974 / 46% du parc classé en EFG)

Déroulement de l'étude : analyse des coûts de réhabilitation de plusieurs opérations en Lorraine, évaluation des besoins globaux en matière de réhabilitation (70000 logements à réhabiliter thermiquement et 28400 avec travaux de mise en accessibilité) et élaboration d'un plan régional d'amélioration du parc existant comprenant 14 actions dont l'association des locataires à l'amélioration de la performance énergétique, une meilleure connaissance des aides financières de la part des bailleurs, ...).

Étude « impact du vieillissement de la population dans le parc locatif social lorrain » : (étude DRE/ARELOR en régie)

Constat : des perspectives d'évolution démographique marquées par un vieillissement accru de la population

Déroulement de l'étude : situation du parc locatif social et de ses occupants âgés et projection à l'horizon 2015 (22% des titulaires de bail ont plus de 65 ans en 2006 contre 30% en 2015), implication des bailleurs sociaux dans la prise en compte du vieillissement (dispositions particulières en matière de gestion locative, parc globalement inadapté avec des réponses le plus souvent au cas par cas pour l'adaptation du logement, connaissance partielle des personnes âgées occupant le parc social, une sous-occupation marquée, ...) et identification de pistes d'actions à développer pour faciliter le maintien dans leur logement (partenariat à renforcer avec les conseils généraux et les associations d'aide à domicile, échanges d'expériences, développement d'outils de repérage, meilleure adéquation offre-demande, ...).

Acteurs impliqués

Pilotées par la DREAL Lorraine, ces études ont été réalisées en partenariat avec ARELOR et avec la contribution des organismes HLM lorrains. Elles ont associé de nombreux autres partenaires (ADEME, CDC, Conseil Régional, Conseils Généraux à travers la présentation de leurs schémas gérontologiques, ...) et sont partagées, en Comité Régional de l'Habitat, avec l'ensemble des acteurs du logement en Lorraine.

Résultats et perspectives

Réhabilitation : Les différents outils financiers (éco-prêts, fonds FEDER, ...) ont permis aux bailleurs de dynamiser la réhabilitation thermique de leur parc (près de 9000 logements sur 2009-2011). Le Conseil Régional de Lorraine a récemment lancé un appel à projets "Amélioration de la performance énergétique et environnementale des logements sociaux" visant à soutenir les projets exemplaires de rénovation (et de construction) de logements sociaux. Les plans stratégiques de patrimoine et les conventions d'utilité sociale comportent désormais des volets réhabilitation thermique (aspects quantitatif (volume et coût) et qualitatif (priorisation, territorialisation, freins, ...)).

Vieillescence : Réalisation de structures spécifiques (logements-foyers pour personnes âgées, béguinage, ...) et mise en œuvre par certains bailleurs d'une politique plus globale d'adaptation des logements avec développement d'initiatives et de partenariats pour une meilleure prise en compte des besoins des personnes âgées (accompagnement, mixité intergénérationnelle,...).

DREAL Lorraine

2 rue Augustin Fresnel
BP 95038
57071 METZ cedex 03

☎ : 03 87 62 82 30

dhls.scela.dreal-lorraine@developpement-durable.gouv.fr

ARELOR

9 rue Charlemagne
BP 50248
57006 METZ cedex

☎ : 03 87 69 01 35

arelor@union-habitat.org

Fiche action n° D8-05

« Jardinons nos idées »

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

DÉFI n°6
Conservation et
gestion de la
biodiversité et
des ressources
naturelles

DÉFI n°7
Santé publique,
prévention et
gestion des
risques

Lancé en 2011, il s'agit de construire autour d'un « jardin partagé » un projet de développement social urbain favorisant l'inclusion, la mixité sociale et intergénérationnelle tout en favorisant une approche écologique de maintien de la biodiversité et le développement culturel.

Défi et choix stratégique

D8-CS2 : réduire les inégalités territoriales dans le respect de la diversité.

Actions réalisées

Le projet repose sur la poursuite des actions engagées en 2011 en s'appuyant sur un jardin collectif, ouvert sur la ville, comme outil de développement social et d'insertion.

L'objectif est de proposer à un groupe de personnes en difficulté de cultiver ensemble une parcelle de terrain vierge de 3 000 m² mis à disposition par la Ville de Neufchâteau (atelier jardin), de partager entre eux la plus grande partie de la production, de sensibiliser les personnes à manger bon, bien et pas cher notamment à partir des produits récoltés dans le jardin (atelier cuisine).

Au-delà, le projet a donc vocation à renforcer le lien social avec les habitants du quartier et plus largement d'intégrer le projet dans une logique de développement social urbain.

Acteurs impliqués

Initiateur et porteur du projet : le CCAS de Neufchâteau.

Partenaires : les Jardins de la Roche de Charme, la REANE, l'association Adali Habitat 88, la CC du Pays de Neufchâteau, le syndicat apicole, les 32 instituteurs des écoles associées au projet, les Charmilles, le CLSH « l'île verte », les membres de la compagnie « Héliotrope Théâtre ».

Financeurs : Le Conseil général des Vosges, la CARSAT Nord – Est, la ville de Neufchâteau.

Résultats et perspectives

Le projet a montré lors de la saison 2011 sa capacité à favoriser l'inclusion sociale des bénéficiaires, à développer leur capacité d'autonomie et de participation à la gouvernance du projet (via le comité de suivi du projet) et la conscience qu'une alimentation saine joue un rôle essentiel en matière de santé publique. Il aura également été l'opportunité de créer un réseau partenarial important à l'échelle de la ville de Neufchâteau ayant favorisé la mise en œuvre d'un projet plus ambitieux pour l'année 2012.

Le projet 2012 cherche à renforcer la mixité sociale, intergénérationnelle et à créer une approche plus transversale (environnement, culture, éducation) du développement social urbain.

Il est envisagé de poursuivre l'opération en 2013 en améliorant l'appropriation du projet par les bénéficiaires.

La valorisation du projet passe par une large communication, son inscription dans le cadre du jury des villes fleuries et sa participation au prix de l'innovation 2012 de l'Union Nationale des CCAS.

CCAS de Neufchâteau

5, square des Anciens
d'Indochine
88 300 Neufchâteau

☎ : 03 29 95 61 20

✉ :
eric.deletang@mairie-neufchateau.fr

Fiche action n° D8-06

« Femmes Moselle Energie »

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

DÉFI n°7
Santé publique,
prévention et
gestion des
risques

Le Conseil général a adopté en 2004 un schéma départemental du sport et de la jeunesse autour de 5 axes stratégiques :

- Maintenir et développer le maillage associatif sur le territoire
- Favoriser l'accès aux pratiques sportives et de loisirs pour tous
- Développer la politique du département en faveur de la Jeunesse
- Contribuer à la continuité éducative dans le temps libre
- Valoriser l'excellence des Mosellans

Défi et choix stratégique

D8-CS2 : réduire les inégalités territoriales dans le respect de la diversité.

Actions réalisées

Dans le cadre du projet "Tous en forme en Moselle" qu'il a initié, le Conseil Général a conçu et développé une action en direction des femmes bénéficiaires d'un suivi d'insertion sociale : « **Femmes Moselle Energie** ».

Il s'agit de mobiliser le réseau des partenaires associatifs du Conseil Général (2500 associations) pour encadrer la pratique de cycles d'activités sportives en lien avec les cellules d'appui des 22 unités territoriales d'action sociale et d'insertion.

Plus de 10 activités ont été proposées et encadrées (boxe, tir à l'arc, aviron, gymnastique douce, badminton, judo, karaté, tennis Taïso, course d'orientation...)

A l'issue des cycles d'activités, les femmes sont conviées à une randonnée de groupe ainsi qu'à un temps de valorisation avec remise d'un diplôme et un coupon qui leur permet une réduction de 100€ sur la cotisation d'entrée à un club de leur choix. Le Conseil Général finance l'encadrement de ces cycles sous forme d'aides aux associations ainsi que les coupons.

Acteurs impliqués

- Conseil Général de la Moselle
- 2500 associations locales
- 22 Unités territoriales d'action sociale

Résultats et perspectives

- En 2009 : 88 personnes bénéficiaires sur 11 sites, en 2010 : 95 personnes sur 12 sites et en 2011 : 180 personnes sur 21 sites.

- Le taux d'insertion des femmes ayant bénéficié des cycles d'activités dans une association est de 15%, ce qui est un indicateur très élevé au regard des autres actions d'insertion menée dans le champ social.

- Une évaluation commune est réalisée chaque année à chaque niveau d'intervention : les femmes, les travailleurs sociaux, les cadres sportifs.

- Des évolutions remarquables sur l'image de soi et le rapport au corps et l'ouverture sur leur cadre de vie de ces femmes ont été constatées. Certaines ont perdu jusqu'à 30 kilos en changeant leur mode de vie et 70% déclarent vouloir continuer la pratique d'une activité physique.

Conseil Général de la Moselle

Madame Françoise
BATAILLON
DAL-ZUFFO

☎ : 03 87 65 86 80

✉ :
francoise.bataillon@cg57.fr

www.cg57.fr

Fiche action n° D8-07

Festival départemental de « colport'âge »

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

DÉFI n°3
Gouvernance

Il s'agit d'un Festival intergénérationnel qui se déroule sur 10 jours en juin, et qui sillonne les Vosges en portant des compétences sociales, environnementales et culturelles. Des randonnées sont organisées chaque jour (dont certaines accessibles aux personnes à mobilité réduite) pour aboutir dans des jardins d'insertion ou des maisons de retraite, où un pique-nique est organisé suivi d'un spectacle (musique, conte, danse ...).

Défi et choix stratégique

D8-CS3 : anticiper les effets des changements démographiques et développer la solidarité intergénérationnelle.

Actions réalisées

Réduire les inégalités territoriales dans le respect de la diversité : l'opération lancée en 2010 a pour objectifs d'offrir aux spectateurs des animations artistiques prétextes à des actions de sensibilisation à l'environnement, de créer un lien social en mobilisant les associations d'insertion, de développer les partenariats entre acteurs locaux, de permettre à des personnes isolées de participer à des spectacles de qualité.

La cible : tout public, personnes âgées, personnes handicapées ...

Les objectifs : rassembler autour de spectacles des publics de tout âge, lever les préjugés sur le grand âge, favoriser l'accès à la culture pour tous

La démarche : mettre en place 4 chemins, à différents endroits du département, avec 1 thème par chemin en 2011 : les chemins des colporteurs, des abeilles, des musiques à danser, des clowns.

- Adresse du site internet dédié à l'action : www.vosgesartsvivants.fr/.../Par-4-chemins-festival-itinerant-de-colport'age

Les moyens et ressources mobilisés : tous les pôles et services du Conseil Général sont mobilisés.

Acteurs impliqués

Initiateur : La Direction de l'Autonomie et de la Solidarité du CG

Partenaires : La Direction des Interventions Sociales du CG, la Mission DD, la Direction de la Culture, la Direction de la Communication, la Bibliothèque départementale, Vosges Arts Vivants, des associations, des maisons de retraite, des établissements scolaires, des collectivités ...

Financeurs : le budget est mutualisé entre les différents services du Conseil Général

Résultats et perspectives

- En 2011, 39 artistes professionnels se sont produits devant 4 500 spectateurs, traversant 40 communes ; 148 partenaires locaux se sont mobilisés ; une jeune artiste en résidence a réalisé un carnet du festival

- Objectif : couvrir tout le département et toutes les maisons de retraite. Objectif 2012 : améliorer l'éco-responsabilité du festival et en faire une manifestation « vitrine » pour d'autres organisateurs d'événements (guide des manifestations éco-responsables en 2013).

Conseil Général des Vosges

Direction de
l'Autonomie et de la
Solidarité
8 rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9

☎ : 03 29 29 87 04

✉ :
mmoreaulallement@cg88.fr

www.vosges.fr

Fiche action n° D8-08

Expérimentation d'un service civique au sein de 8 EHPAD

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

Par groupe de 2, 16 jeunes effectuent leur service civique au sein de 8 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Moselle à raison de 3 jours par semaine. Dans ce cadre, ils s'impliquent dans la réalisation de projets d'animation:

- autour de la mémoire "passeur de mémoire", (ex "avoir 20 ans hier et aujourd'hui")
- l'ouverture vers l'extérieur (comme par ex des ateliers informatiques)
- l'amélioration du cadre de vie (création d'un jardin), en bénéficiant d'un encadrement du coordinateur du dispositif et d'un référent désigné dans l'établissement.

Défi et choix stratégique

D8-CS3 : anticiper les effets des changements démographiques et développer la solidarité intergénérationnelle.

Actions réalisées

Les objectifs : renforcer l'animation en EHPAD, développer une action intergénérationnelle, favoriser la mixité sociale et moderniser l'image des EHPAD.

Cette action a deux types de bénéficiaires :

- Les personnes âgées résidant en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (ehpad)
- Les jeunes de 16 à 25 ans souvent orientés par les missions locales et l'école de la deuxième chance et qui souhaitent s'impliquer au service d'une mission d'intérêt général

La démarche :

- Groupe de travail lancé dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de l'autonomie et contact avec l'association uniscité ayant un agrément pour développer le service civique,
- Recrutement d'un coordinateur et de jeunes par l'association,
- Semaine d'intégration des jeunes en octobre 2011,
- Réunion du comité d'un comité de pilotage composé de directeurs, du service du conseil général et de l'association uniscité pour dresser des points d'étapes et les axes d'amélioration ;
- Développement d'actions secondaires
- Financement du dispositif par l'Etat, 440 € par jeune
- Financement du coordinateur, par les établissements et le Conseil Général (24 000 €)

Acteurs impliqués

Initiateur : Conseil Général 57

Partenaires : Conseil Général/EHPAD/UNISCITE

Financeurs : ETAT/Conseil Général/EHPAD

Résultats et perspectives

Bilan positif pour les résidents, les directeurs et les jeunes Pistes d'amélioration et suites à donner (élargissement, reproduction...).

Souhait d'étendre le dispositif à d'autres EHPAD et à d'autres missions au sein des différents services du Conseil Général.

Conseil Général de la Moselle

1 place du Pont Moreau
57036 METZ Cedex 1

☎ : 03 87 37 57 57

www.cg57.fr

Fiche action n° D8-09

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

Intégration des personnes immigrées par la langue et la culture

L'association "Vivre à Docelles" favorise l'intégration des personnes immigrées en leur proposant des ateliers sociolinguistiques et en favorisant une ouverture culturelle.

Défi et choix stratégique

D8-CS4 : favoriser l'intégration y compris culturelle, des travailleurs migrants et de leur famille.

Actions réalisées

Des ateliers sociolinguistiques hebdomadaires ont permis à des personnes immigrées maîtrisant mal la langue française, d'être aptes à s'exprimer plus facilement dans les situations de la vie courante avec notamment un développement des compétences à l'aide de jeux de rôle.

D'autres activités plus ponctuelles se sont ajoutées en 2011 qui ont, elles aussi permis à ces personnes de mieux s'insérer socialement, de découvrir différentes cultures, de favoriser davantage la mixité et de rompre l'isolement :

- repas espagnol ;
- nouvel an asiatique ;
- repas gastronomique français ;
- nuits des légendes (culture celtique) ;
- visite du centre Pompidou ;
- visite de la ville de Metz ;
- visite de la mairie de Docelles.

Acteurs impliqués

Cette action est une initiative de l'association « Vivre à Docelles » en partenariat actif avec la municipalité de Docelles, le Conseil Général des Vosges et la DDCSPP 88. L'association est membre de l'office municipal des sports, de la culture et des loisirs, lui même affilié à la fédération des œuvres laïques.

Résultats et perspectives

Cette action permet aux bénéficiaires d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue française, une réelle intégration sociale et plus d'assurance et d'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. Les apprenants ont pu vivre grâce à cette action, des moments de convivialité, de partage et de découverte de cultures autres que la leur et ils ont eu l'occasion de visiter des lieux qu'ils ne connaissaient pas.

Association « Vivre à Docelles »

88 460 Docelles

☎ :03 29 66 30 20

mtcu@club-internet.fr

Fiche action n° D8-10

« Être intégré dans sa ville »

DÉFI n°8
Démographie,
Immigration,
Inclusion
sociale

Le projet vise à favoriser l'insertion sociale des familles primo arrivantes dans la ville de Neufchâteau en renforçant les acquis en langue française des femmes d'origine étrangère, de les amener à les mettre en pratique et de renforcer l'accompagnement dans leur rapport aux institutions.

Défi et choix stratégique

D8-CS4 : favoriser l'intégration y compris culturelle, des travailleurs migrants et de leur famille.

Actions réalisées

12 femmes d'origine turque (primo arrivantes ou arrivées en France depuis plusieurs années) se sont pleinement investies dans le projet.

L'objectif de ces dernières était notamment l'insertion sociale dans la ville de Neufchâteau (valorisation des connaissances en langue française, identification des institutions, mettre en adéquation l'histoire et la culture personnelle tout en évoluant avec son « a-venir » dans sa ville d'adoption...).

Le fil conducteur de cette action était la réalisation active par les participantes d'un livret d'accueil faisant état des différentes structures administratives, sociales, culturelles, sanitaires existantes à Neufchâteau et de le transmettre aux familles primo arrivantes afin de faciliter à leur tour leur insertion sociale.

Acteurs impliqués

Cette action a été initiée par le centre social de Neufchâteau, l'association des usagers du centre social de Neufchâteau et Madame Anny Dulac auteur photographe en partenariat avec l'association des usagers du centre social de Neufchâteau, l'association « femmes d'ici et d'ailleurs », la mairie de Neufchâteau, la communauté de communes de Neufchâteau, la bibliothèque de Neufchâteau, la piscine intercommunale, le pôle culturel « trait d'union », le cinéma « la Scala », la poste, Vosges Matin, l'église Saint Christophe, les pompiers municipaux, les restos du cœur, le centre culturel turc...

Cette action s'est inscrite dans le cadre de l'appel à projets 2011 du Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées de Lorraine (PRIP). La Caisse d'Allocation Familiale des Vosges ainsi que l'association des usagers du centre social de Neufchâteau ont également contribué au financement de ce projet.

Résultats et perspectives

Quelques extraits des témoignages des participantes du projet sont éloquentes :

« Je connaissais l'accueil de certaines structures, je connais maintenant les coulisses », « je sais maintenant à qui m'adresser pour parler », « je connais les différences entre les services », « j'ai ressenti beaucoup d'émotions, mais aujourd'hui, beaucoup de mélancolie car bientôt c'est la fin de nos rencontres. Pour l'instant c'est notre projet à toutes, en septembre se sera comme un accouchement ! Il faudra montrer notre projet, et s'en séparer un petit peu, le rendre public », « nous avons progressé dans la pratique de la langue. On a toutes des enfants, on veut les faire grandir avec les deux cultures »...

- La participation des mères de famille à des cycles d'activités physiques a eu pour conséquence une augmentation de 30% de la fréquentation des enfants aux ateliers sportifs proposés

Centre Social « les Charmilles » de Neufchâteau

88 000 Neufchâteau

☎ : 03 29 94 06 46

✉ :
patricia.godfroy@cafepin.fr
na.cnafmail.fr

www.caf.fr

→ Vers une économie verte et équitable



DÉFI n°9

**Défis internationaux en
matière de développement
durable et de pauvreté
dans le monde**



→ Vers une économie verte et équitable



Défi 9: Défis internationaux en matière de développement Durable et de pauvreté dans le monde

CONTEXTE

ENJEUX

ACTIONS

INDICATEURS

Le contexte national

En 2000, la communauté internationale s'est engagée à atteindre d'ici 2015 huit « objectifs du millénaire pour le développement ». Ces derniers visent notamment à lutter contre l'extrême pauvreté et la faim, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des femmes ou encore à préserver la santé de tous...

Pour répondre au mieux à ces objectifs, et dans un contexte international fragilisé par les crises environnementales et économiques de ce début de siècle, la France a identifié sept domaines d'action prioritaires :

- l'éducation
- l'eau et l'assainissement
- la santé et la lutte contre le Sida
- la protection de l'environnement,
- les transports,
- les infrastructures
- le développement du secteur privé.

Deux stratégies portant sur la gouvernance et sur l'égalité homme-femme complètent l'engagement de notre pays pour répondre aux objectifs du millénaire.

Pour ce faire, la France a chiffré certains objectifs prioritaires, parmi lesquels l'augmentation de l'aide publique au développement pour arriver à 0,7% du revenu national brut d'ici à 2015 (contre 0,39% en 2008) ou encore la mobilisation d'un milliard d'euros sur 5 ans pour le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique.

La réponse aux défis internationaux en matière de développement durable passe également par une coordination accrue des politiques nationales, afin de limiter au maximum les conséquences négatives des bouleversements climatiques et environnementaux, qui affectent en premier lieu les populations les plus démunies du globe. Dans ce but, la France milite pour la mise en place d'une Organisation Mondiale de l'Environnement et contribue activement aux négociations climatiques pour obtenir un accord mondial de réduction des émissions de GES.

Le contexte et les enjeux en Lorraine

Il est facile de penser que les enjeux de la coopération internationale et de la lutte contre la pauvreté dans le monde relèvent avant tout du rôle des Etats et des instances internationales (ONU, FAO, OMS...). Toutefois, les collectivités locales, les ONG, et l'ensemble de la société civile ont également un rôle important à jouer. Ce travail de coopération internationale est d'autant plus symbolique en Lorraine, région frontalière de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne et qui fut une importante terre d'immigration aux XIXème et XXème siècles.

Dans ce contexte, plusieurs enjeux régionaux peuvent être identifiés :

- le développement d'actions de coopération internationale pérennes entre structures/collectivités locales et structures/collectivités étrangères,
- l'investissement de tous les publics et de toutes les entités : collectivités, associations, publics jeunes...,
- la mise en réseau des opérateurs locaux dans un objectif d'optimisation des actions mises en œuvre.

PILOTES DEFI

DREAL Lorraine
MARCELET Richard
☎ 03 87 56 42 27
richard.marcelet@developpement-durable.gouv.fr

Bassin de Pompey
COLIN Samuel
☎ 03 83 49 81 15
scolin@bassinpompey.fr

Conseil Régional Lorraine - Pôle Relations Extérieures
LAHOUEL Valérie
☎ 03 87 33 67 68
valerie.lahouel@lorraine.e.eu

Défi 9 : Défis internationaux en matière de développement Durable et de pauvreté dans le monde

Les choix stratégiques et actions

Choix stratégique 1 : Favoriser la rencontre et la mutualisation entre opérateurs

Permettre la rencontre non seulement entre opérateurs de la solidarité internationale afin d'encourager mutualisation, échange d'expérience et mise en réseau, mais également entre opérateurs et autorités publiques susceptibles de leur apporter financement et accompagnement (rectorat, Jeunesse et Sports, agence de bassin, région, départements, villes, etc.).

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D9-01	CR Lorraine	Assises de la solidarité internationale en Lorraine
D9-02	LORSUD	Marché du monde solidaire

Choix stratégique 2 : Accompagner les initiatives de jeunes pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde

L'engagement de jeunes dans des projets de développement solidaire, que ce soit à leur initiative ou sur proposition d'une structure aguerrie, permet de sensibiliser à cette thématique un public nouveau et nécessitant un encadrement et un soutien particulier.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D9-03	Rectorat Nancy-Metz	Charte de l'établissement solidaire
D9-04	CR Lorraine	Appel à projets pour la solidarité internationale
D9-05	LORSUD	REAJIS
D9-06	CLID	CLID

Choix stratégique 3 : Mettre en place des coopérations emblématiques et pérennes

Un soutien particulier est apporté par le Conseil Régional de Lorraine et le Conseil Général 54 à des démarches permettant aux opérateurs lorrains d'inscrire leur coopération dans des projets inter-associatifs d'ensemble et dans la durée.

Quelques actions mises en œuvre en Lorraine en 2011		
D9-07	Terre africaine	Soutien « femmes, enfants » au Sénégal
D9-08	Lycée Henri-Loritz de Nancy	Échange écocitoyen international
D9-09	CG54	VIVA Yasuni
D9-10	AFDI Lorraine	Soutenir l'agriculture familiale dans les pays du Sud

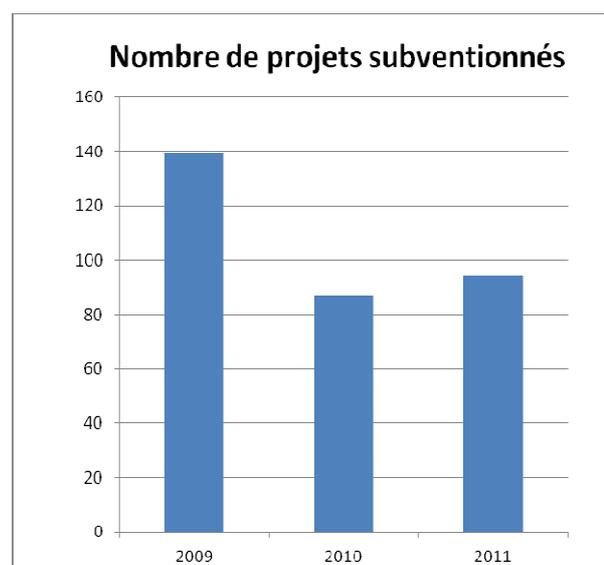
Défi 9 : Défis internationaux en matière de développement Durable et de pauvreté dans le monde

Les indicateurs lorrains

Nombre de projets financés et subventions accordées en Lorraine par les acteurs locaux ayant une politique active sur ce domaine (Conseil régional, Conseil Général 54, Agence de l'Eau Rhin Meuse, les services de jeunesse et sports pour les dispositifs « Jeunesse Solidarité Internationale » et « Ville Vie Vacances Solidarité Internationale »)

		2009	2010	2011
Nombre de projets soutenus	JJSI-VVVS	5	1	6
	C. Régional	44	49	37
	AERM	2	18	17
	CG 54	60	19	34
Total		139 projets soutenus	87 projets soutenus	94 projets soutenus
Financements accordés (en €)	JJSI-VVVS	24 000	7 000	37 800
	C. Régional	309 643	340 105	285 664
	AERM	755 220	755 220	758 366
	CG 54	147 650	120 500	114 000
Total		1 236 513 € accordés	1 222 825 € accordés	1 195 830 € accordés

Graphique



Commentaire :

Le nombre de projets soutenus par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle est particulièrement important en 2009, en raison des dix ans de la politique départementale de coopération internationale fêtés cette année-là.

L'enveloppe financière attribuée par les 4 acteurs identifiés est stable : aux alentours de 1 200 000€

Fiche action n° D9-01

Assises de la solidarité internationale en Lorraine

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et de
pauvreté dans le
monde

À l'hôtel de région est organisé chaque année un temps d'échange et de rencontres entre acteurs associatifs, nationaux, territoriaux et scolaires de la solidarité internationale de toute la région.

Défi et choix stratégique

D9-CS1 : Favoriser la rencontre et la mutualisation entre opérateurs.

Actions réalisées

- Information sur les possibilités de financement au titre de la politique régionale et de la loi Oudin-Santini.
- Discussion générale sur les enjeux et l'évolution de la solidarité internationale en Lorraine.
- Information sur la sécurité au Sahel avec le directeur du centre de crise du ministère des Affaires Etrangères.
- Temps de rencontre entre participants.
- Encourager la mutualisation des projets.
- Participer à une démarche de professionnalisation des projets en mettant à disposition des associations des informations et compétences leur permettant de conforter leur projet.

Acteurs impliqués

Initiateurs : Conseil Régional.

Intervenants : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Lor-Sud et ministère des Affaires Etrangères pour l'édition 2011.

Participants : responsables associatifs, élus et agents des services de l'État et des collectivités territoriales, établissements scolaires.

Résultats et perspectives

- Contact direct entre opérateurs et institutions publiques.
- Réussite du nouvel appel à projets régional avec quarante-trois candidatures.
- À l'avenir, possibilité d'organiser des ateliers thématiques ou géographiques en formation restreinte.
- Favoriser la rencontre avec des structures en capacité d'apporter des compétences techniques dans la concrétisation des projets.

Conseil régional de Lorraine

1, place Gabriel-Hocquard
BP 81004
57036 Metz Cedex 1

☎ :03 87 33 67 68

✉ :
valerie.lahouel@lorraine.eu

www.lorraine.eu

Fiche action n° D9-02

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
DD et de
pauvreté dans le
monde

DÉFI n°1
Consommation
et production
durable

DÉFI n°8
Démographie,
immigration et
inclusion
sociale

Marché du Monde Solidaire

Le Marché du Monde Solidaire (MDMS) est une manifestation phare de la Semaine de la solidarité internationale en Lorraine. Le MDMS se déroule chaque année, depuis 2002, à Nancy, dans les locaux du Conseil Général de Meurthe et Moselle, pendant un week-end du mois de novembre.

Le MDMS s'articule autour de 60 stands associatifs et 6 pôles thématiques (Campagnes citoyennes, Consommer responsable / tourisme solidaire, Coopération décentralisée / jumelage coopération, Epargner solidaire, Solidarité migrants, Volontariat de solidarité internationale) et d'un programme d'animations (contes, théâtre, conférences-débats, expositions...).

Défi et choix stratégique

D9-CS1 : Favoriser la rencontre et la mutualisation entre opérateurs.

Actions réalisées

Le Marché du Monde Solidaire vise à :

- Inciter les participants à devenir des citoyens actifs et solidaires en leur proposant des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur de la solidarité internationale.
- Donner une plus grande visibilité à la solidarité internationale et aux thématiques soutenues par ses acteurs lorrains.
- Mettre en valeur des expériences positives au sud et à l'est, en particulier les initiatives émanant des acteurs de ces pays.

Depuis 2002, le Marché du Monde Solidaire a été organisé chaque année (10 éditions). Environ 80 associations et organismes acteurs de la solidarité internationale proposent chaque année un échange sur leurs actions et les enjeux s'y rattachant, ainsi que de l'artisanat provenant de leurs pays d'intervention.

Depuis 2010, des pôles thématiques ont été mis en place pour mieux valoriser les différentes pistes pour agir en citoyen solidaire.

Acteurs impliqués

Le MDMS est organisé par un collectif d'associations de solidarité internationale - coordonné par Lor-Sud - et le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Résultats et perspectives

Le Marché du Monde Solidaire, qui a une dimension régionale, accueille autour de 5000 visiteurs chaque année. Certaines éditions ont même rassemblé 10000 visiteurs.

Les 17 et 18 novembre 2012, 11^{ème} édition de la manifestation.



LOR-SUD

29 rue de Pixérécourt
54000 Nancy

☎ : 09 50 67 62 39

✉ :
contact@lorsud.org

www.lorsud.org

Fiche action n° D9-03

Charte de l'établissement solidaire

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
DD et pauvreté
dans le monde

Le rectorat de l'académie de Nancy-Metz, en lien avec d'autres acteurs lorrains, labellise les projets d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale des établissements (collèges, lycées) respectant la Charte de l'Etablissement Solidaire. La charte rédigée conjointement avec des acteurs lorrains impliqués dans la coopération décentralisée a été signée par le recteur en décembre 2007 ; en juin 2008, le Conseil Régional de Lorraine s'est engagé auprès du rectorat dans la reconnaissance de ce label.

Défi et choix stratégique

D9-CS2 : Accompagner les initiatives de jeunes pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Actions réalisées

La procédure de labellisation des projets des établissements de l'académie de Nancy-Metz est annuelle : tous les établissements scolaires de l'académie peuvent adresser leur projet à la Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC) jusqu'en février de l'année scolaire en cours ; chaque projet sera examiné par une commission qui réunit en mars les partenaires de rédaction de la Charte de l'Etablissement Solidaire.

Les projets labellisés sont ceux qui respectent les 3 critères de la charte :

- un partenariat identifié et légitime, contractualisé, basé sur des principes clairs et des objectifs précis,
- un projet éducatif pluridisciplinaire, transversal, basé sur la méthodologie de projet, respectant la logique du développement durable et intégrant un engagement actif des élèves,
- des échanges et des actions réciproques, équilibrés, incluant des réalisations communes.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/reinter/>

<http://www.ac-nancy-metz.fr/reinter/PDF/CharteEtsSolidaire.pdf>

DAREIC

Rectorat de l'Académie
de Nancy-Metz
CO n°30013
54035 NANCY CEDEX

☎ :03 83 86 20 14

✉ :
ce.dareic@ac-nancy-metz.fr

www.ac-nancy-metz.fr/reinter

Acteurs impliqués

Initiateurs : DAREIC de l'académie de Nancy-Metz

Partenaires : Inspection Pédagogique Régionale d'Histoire-Géographie, Direction Régionale Jeunesse & Sports et de Cohésion Sociale, UNICEF, UNESCO, Fédération des Œuvres Laïques, Conseil Régional Lorraine,

Financeurs : Conseil Régional de Lorraine, établissements, ...

Résultats et perspectives

Depuis 2008, 12 établissements de l'académie ont obtenu le label Etablissement Solidaire pour leurs projets (3 collèges et 9 lycées). Ils ont été ensuite sollicités pour participer à des actions académiques d'envergure comme « Prenons soin de la Planète » ; des projets labellisés sont parfois renouvelés par les établissements comme par exemple la rédaction et la diffusion en 2011 par un collège et son partenaire sénégalais du n°2 de « Papiers croisés » sur les tirailleurs sénégalais pendant la 1ère guerre mondiale.

Fiche action n° D9-04

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et de
pauvreté dans le
monde

Appels à projets régionaux pour la solidarité internationale

En transformant ses fonds de soutien en appels à projets, le conseil régional a accordé une importance particulière à l'aide aux projets mobilisant la jeunesse.

Défi et choix stratégique

D9-CS2 : Accompagner les initiatives de jeunes pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Actions réalisées

- Transformation des fonds de soutien régionaux pour la solidarité internationale en un appel à projets, afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets sur des thématiques prioritaires définies en cohérence avec les priorités de l'État, de l'Union européenne et des Nations unies (Objectifs du millénaire pour le développement) ; étendre à tous les pays bénéficiaires de l'aide publique au développement les aides proposées.
- L'une des priorités porte sur les projets mobilisant les jeunes Lorrains.
- Modalités de soutien particulières pour les chantiers de jeunes.
- Concertation avec le pôle de la jeunesse du conseil régional.

Acteurs impliqués

Initiateurs et financeurs : conseil régional de Lorraine

Partenaires : conseils généraux et certaines villes.

Résultats et perspectives

- Soutien régional à une quinzaine de projets de jeunes pour près de 120 000 €.
- Pérennisation de la logique des appels à projets, avec en 2012 un appel spécialement consacré à la jeunesse, doté de 150 000 € de budget et de modalités de soutien plus en adéquation avec les besoins des associations organisatrices de chantiers de jeunes.

Conseil Régional de Lorraine

1, place Gabriel-Hocquard
BP 81004
57036 Metz Cedex 1

☎ :03 87 33 67 68

✉ :
valerie.lahouel@lorraine.eu

www.lorraine.eu

Fiche action n° D9-05

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et de
pauvreté dans le
monde

Réseau d'accompagnement des jeunes initiatives solidaires (Réajis)

Réajis est un réseau informel d'acteurs associatifs et publics de la solidarité internationale créé pour améliorer l'accompagnement des jeunes dans leur engagement en solidarité internationale en Lorraine.

Défi et choix stratégique

D9-CS2 : Accompagner les initiatives des jeunes pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Actions réalisées

- Stand et animations au Festival de musique des lycéens et des apprentis (FML), auquel étaient invité tous les lycéens et apprentis de la région, et au Marché du Monde Solidaire.
- Formulation d'un « parcours d'accompagnement » permettant aux membres du réseau d'orienter les demandes vers la bonne structure.
- Ouverture du site Web www.reajis.org et création d'outils de communication.

Acteurs impliqués

Noyau dur : Lor-Sud, Centre lorrain d'information sur le développement (Clid), centre régional d'information jeunesse de Lorraine (Crij), ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle (FOL 54), services de Jeunesse et Sports (DRJSCS, DDCS 54), Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre solidaire), conseil régional (CRL).

Financeurs : direction départementale de la cohésion sociale de Meurthe-et-Moselle (DDCS 54) en 2011.

Collectif : nombreuses autres associations.

Résultats et perspectives

- Meilleure connaissance des différents acteurs concernés par l'engagement de la jeunesse en solidarité internationale, indispensable pour répondre efficacement aux demandes de jeunes et leur permettre de réaliser leurs projets dans les meilleures conditions possibles.
- Efforts pour une structuration plus poussée du réseau.
- Valorisation publique de l'offre du réseau.
- Accompagnement des responsables publics dans le domaine de la solidarité internationale

LORSUD

29, rue Guilbert-de-Pixerécourt
54000 Nancy

☎ : 09 50 67 62 39

✉ :
contact@lorsud.org

www.reajis.org



Fiche action n° D9-06

CLID

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et
pauvreté dans le
monde

DÉFI n°2
Société de la
connaissance

Le CLID est un centre Lorrain d'Information pour le Développement Durable et la Solidarité Internationale (prêt de documents, outils pédagogiques, formations...)

Défi et choix stratégique

D9-CS2 : Accompagner les initiatives des jeunes pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Actions réalisées

Gestion du Centre de ressources - tout public intéressé par la Solidarité Internationale (SI)
- Mise à disposition du public d'outils pédagogiques, livres et revues sur le Développement Durable, les relations Nord Sud, les Droits humains, les initiatives pour un "autre monde".
- Alimentation des bases de données nationales du portail **ritimo** : Réseau d'information, de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale.
- Constitution/alimentation de la Base de données des Acteurs lorrains de la SI.

Education au Développement Durable et à la Solidarité Internationale (public jeune)

Diverses actions éducatives autour du jeu (jeux de sociétés, expositions, stands, quizz...)

Relais de campagnes citoyennes : stands, expositions, films, animations tout public.

- Ethique sur l'Étiquette : « il est mortel ce jean », le coût d'un jean.
- «Alimentterre»: festival de films pour un accès à une alimentation saine et suffisante pour tous.
- Une seule Planète : enjeux d'une gestion durable des ressources naturelles.
- Le printemps de la Palestine.



Le centre de ressources



Exposition Parcours de Migrants



Exposition CFSI



**Centre Lorrain
d'Information pour le
Développement**

29, rue Guilbert de
Pixérécourt
54000 NANCY

☎ :03 83 37 44 86

✉ :
clid@free.fr

www.clidritimo.free.fr

Acteurs impliqués

Initiateurs : un collectif d'associations Lorraines dont la plupart sont encore membres actifs (Peuples Solidaires, Artisans du Monde, CCFD Terre Solidaire, Frères des Hommes)

Partenaires : Ritimo, CRID, LorSud, DRJSCS, CG 54),

Financeurs : AFD, Conseil Régional de Lorraine, Ville de Nancy, Ville de Maxéville,

Résultats et perspectives

- La disponibilité des informations sur internet a fortement réduit la fréquentation du centre.
- Les jeux sont un bon moyen pour faire comprendre les questions complexes d'inégalités et d'interdépendance en particulier auprès du jeune public.

Pistes d'amélioration et suites à donner (élargissement, reproduction...) :

- Acquérir des outils pédagogiques permettant de diversifier les interventions.
- Partir d'éléments proches de la vie quotidienne pour que le public se sente concerné par l'interdépendance Nord-Sud.
- Développer davantage les interventions dans les écoles, les différentes structures, mais également dans le Centre de ressources.

Fiche action n° D9-07

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et de
pauvreté dans le
monde

Soutien « femmes, enfants » au Sénégal

Construction, dotation et aide au démarrage d'un centre social pour un public ciblé femmes, mères célibataires et enfants à Saint-Louis (Sénégal).

Défi et choix stratégique

D9-CS3 : Mettre en place des coopérations emblématiques et pérennes.

Actions réalisées

En 2008, un partenariat lorrain d'associations de Solidarité Internationale pour la promotion d'un centre d'accueil pour « filles-mères » a été engagé. Un centre social « femmes-enfants » a été créé en 2010 ; le projet a été inscrit dans le plan local de développement de la Communauté Rurale.

Alphabétisation des femmes et des talibés (enfants de l'école coranique)

Une cinquantaine de femmes et une quinzaine de talibés participent 2 à 3 fois par semaine à des cours d'alphabétisation en français et en wolof (langue maternelle) mais aussi des cours de calcul et activités de la vie quotidienne.

Elevages avicole et cunicole, culture maraîchère :

En 2011, une ferme avicole et cunicole a été construite grâce à une aide au démarrage des élevages et des tables de culture. Elle permet au public de participer à la production de revenus pour la gestion quotidienne du centre.

Accueil de la case des tout petits (maternelle):

En 2010, AVN a mis à disposition gratuitement les locaux du centre social pour accueillir de jeunes enfants. En avril 2012, 2 salles de classe ont été construites pour permettre à 3 femmes (la directrice du Centre et deux monitrices bénévoles) d'encadrer 45 enfants de 3 à 6 ans.

Accueil « filles-mères » et « enfants de la rue » :

Il s'agit d'héberger en urgence un public en situation d'extrême difficulté. Le suivi pédagogique est assuré par des éducateurs mis à disposition par l'Etat. AVN gère l'hébergement et le gîte des jeunes accueillis.

Acteurs impliqués

Initiation de l'action : Association TERRE AFRICAINE de Pont à Mousson et l'Association AFRIQUE VISION NOUVELLE (AVN) de Saint-Louis.

Partenaires : Associations AJIS Nancy, ZOOM BA Joeuf, les POZOROILLES d'Avril, Tends la Main Fac de droit de Nancy, Ligue de l'enseignement FOL 54.

Financiers :

Dispositif JSI du MAEE via le FONJEP, Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général 54, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse et des Municipalités.

Résultats et perspectives:

Résultats observés : Forte demande des femmes pour l'alphabétisation. Soutien des élus de la Communauté Rurale et des parents d'élèves. Reconnaissance des ministères de la justice, des femmes, de la jeunesse.

Pistes d'amélioration et suites à donner : Augmenter la production pour de meilleurs revenus du centre social, construire un four à pain. Mise en place d'ateliers de couture, de teinture pour le public cible, d'un centre de loisirs pour les jeunes du village. Création d'un verger d'arbres fruitiers. L'augmentation des revenus permettrait entre autre d'indemniser le bénévole sénégalais qui s'occupe des cours en wolof.

Terre Africaine

212 rue de La Haye
54700 PONT à
MOUSSON

☎ :06 81 73 38 63

[Terre-
africaine@wanadoo.fr](mailto:Terre-africaine@wanadoo.fr)

Fiche action n° D9-08

Échange éco citoyen international

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et de
pauvreté dans le
monde

DÉFI n°3
Gouvernance

Il s'agit d'installer un échange scolaire et solidaire entre le lycée Loritz (Nancy – France) et le lycée communal de Kaya (Kaya - Burkina Faso) autour du thème « le recyclage par le compostage ».

Défi et choix stratégique

D9-CS3 : Mettre en place des coopérations emblématiques et pérennes

Actions réalisées

Public Visé en France : les élèves et le personnel du lycée Loritz

- Inciter le personnel et les élèves du lycée Loritz au tri et à la récupération des déchets compostables de la cantine scolaire et du lycée en général.
- Installer un lieu de compostage dans le parc attenant au lycée Loritz, action menée conjointement avec le Grand Nancy.

Public Visé au Burkina Faso : les élèves et les habitants de Kaya.

- Faire découvrir la technique du compostage aux habitants de la commune de Kaya : action initiée au sein du lycée communal de Kaya et ensuite propagée à l'ensemble de la commune.
- Construire sur la commune de Kaya un parc public attenant au lycée communal et dont la vocation est pédagogique. Ce parc comportera entre autre, une zone de compostage et une salle dont la fonction pourrait être une maison de l'environnement mais également un lieu utile pour les élèves du lycée (documentation et travail).

Acteurs impliqués

Initiateurs : Des professeurs et des responsables des deux lycées concernés.

Partenaires : Grand Nancy et la maison de la propreté pour la mise en place du circuit de compostage (Nancy). L'association TEELBA (Burkina Faso) en tant que coordinatrice locale et pour le suivi des travaux prévus.

Financeurs : Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général 54, mairie de Nancy, Lycée Loritz (France). Conseil Général région de Kaya, commune de Kaya (Burkina Faso)

Résultats et perspectives

- Créer un partenariat durable entre lycéens burkinabés et français.
- Mettre en place des actions communes qui tendent à responsabiliser les uns et les autres sur la nécessité d'une gestion réfléchie des déchets domestiques : en particulier par des processus de recyclage dans un premier temps par les techniques de compostage et ensuite par une prise en compte globale de tous les déchets.
- Susciter et développer un intérêt culturel et interculturel par des découvertes mutuelles de lycéens issus de deux pays appartenant à deux continents différents.

Lycée Loritz

Moulay ZOUAOUI

29, rue des Jardiniers
CS 42 18
54042 Nancy CEDEX

☎ : 03 83 36 75 42

Ce.0540042c@ac-nancy-metz.fr

www.loritz.fr

Fiche action n° D9-09

VIVA Yasuni

DÉFI n°9
Défis
internationaux
en matière de
développement
durable et de
pauvreté dans le
monde

DÉFI n°4
Changement
climatique et
énergies

Le conseil général de Meurthe et Moselle est moteur dans la création et l'animation de l'association **VIVA Yasuni** qui regroupe des collectivités locales, des associations et des citoyens pour promouvoir et soutenir l'initiative du gouvernement équatorien « Yasuni ITT » : renoncer à l'exploitation pétrolière en contrepartie d'un fonds fiduciaire géré par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

Défi et choix stratégique

D9-CS3 : Mettre en place des coopérations emblématiques et pérennes.

Actions réalisées

Création d'une association en 2011 pour permettre à l'opinion publique française, aux associations et aux collectivités de connaître l'initiative Yasuni ITT, de la promouvoir, et de s'y associer notamment financièrement.

L'association poursuit 3 objectifs :

- 1/ promouvoir le projet Yasuni ITT par tous les moyens sur le territoire national français. L'accent sera particulièrement mis sur les concepts politiques, économiques et écologiques qui le guident.
- 2/ mobiliser le maximum de soutiens financiers au fonds fiduciaire mis en place et géré par le PNUD en faveur du projet Yasuni ITT et selon les termes définis en accord avec le PNUD.
- 3/ reprendre et transposer les objectifs de Yasuni ITT dans les projets portés en France par les membres de l'association, afin, dans un principe de réciprocité, de faire vivre ici les objectifs de développement durable et de participation citoyenne prônés plus largement par le projet équatorien et notamment son ambition basée sur un changement de matrice énergétique et un nouveau modèle de développement participatif apte à construire une économie post-pétrolière.

Acteurs impliqués

Initiateurs : Laetitia Moreau, documentariste, auteur du documentaire Une idée simple et révolutionnaire, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Conseil Régional de Rhône Alpes, Conseil Régional d'Ile de France, LOCAL (l'observatoire des changements en Amérique Latine)

Partenaires et financeurs : les collectivités et individus adhérents

Résultats et perspectives

L'association vise notamment à mettre sur pied quelques outils communs :

- des documents pédagogiques mobilisables pour l'information et la promotion,
- un mode d'emploi pour la contribution au fonds fiduciaire,
- un site internet de référence (en cours de construction).

Conseil Général de
Meurthe-et-Moselle

Association Viva
Yasuni

48, esplanade Jacques
Baudot
54035 Nancy Cedex

☎ :03 83 94 54 54

✉ :
emwolff@cg54.fr

www.cg54.fr

Fiche action n° D9-10

Soutenir l'agriculture familiale dans les pays du Sud

DÉFI n°9
Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

En privilégiant les échanges et le partage d'expériences entre agriculteurs lorrains, rwandais et colombiens, AFDI accompagne le développement des organisations agricoles dans ces 2 pays tout en sensibilisant les lorrains.

Défi et choix stratégique

D9-CS3 : mettre en place des coopérations emblématiques et pérennes.

Actions réalisées

Au Rwanda :

Depuis 2010, AFDI Lorraine soutient 2 organisations paysannes rwandaises à vocation syndicale regroupant plusieurs milliers d'adhérents.

En plus des actions de sensibilisation auprès de l'Etat, les syndicats Ingabo et Imbaraga développent de nombreux services pour leurs adhérents : formation à la gestion, champs école, vulgarisation de nouvelles techniques.... AFDI aide :

- au renforcement des capacités syndicales des 2 organisations,
- à l'amélioration de la gestion sur les exploitations agricoles rwandaises.

En Colombie :

Depuis 1983, AFDI lorraine accompagne des communautés indiennes. De cet appui est née en 2000 une organisation paysanne : le Fondo Paez qui a réuni des producteurs de café autour d'un projet de commercialisation. Soucieux de s'assurer un revenu plus décent, ils ont su développer l'ensemble de la filière café. 600 familles en font partie et leur café est aujourd'hui commercialisé en France, aux Etats-Unis sous label biologique et équitable.

En Lorraine :

AFDI mène des actions de sensibilisation à l'attention des lorrains au travers d'interventions dans les écoles, d'articles dans les journaux agricoles, de participation à des foires/salons.... ou encore en organisant tous les 2 ans dans un département lorrain une manifestation intitulée Pays'en Couleurs.

Acteurs impliqués

- Agriculteurs lorrains et organisations professionnelles agricoles de Lorraine (chambres d'agriculture, coopératives....)
- Conseil Régional de Lorraine
- Conseils Généraux...



Résultats et perspectives

- Plusieurs milliers d'agriculteurs lorrains sensibilisés au travers des articles diffusés, des manifestations organisées.... ;
- Une meilleure connaissance du métier d'agriculteur au Nord et au Sud,
- Des organisations paysannes au Sud mieux structurées et reconnues.



AFDI Lorraine

Espace agricole Lorrain
 - Bât B
 5, rue de la Vologne
 54 520 Laxou

☎ : 03 83 96 38 89

afdi-lorraine@wanadoo.fr

www.afdi-opa.opa